



SUD-ATLANTIQUE (coord.)
MASSIF CENTRAL

LES VÉGÉTATIONS CALCICOLES OUVERTES DE NOUVELLE-AQUITAINE : PELOUSES, PRES TOURBEUX ET BAS-MARAIS

Description, répartition, écologie



LES VÉGÉTATIONS CALCICOLES OUVERTES DE NOUVELLE-AQUITAINE

(pelouses, prés tourbeux et bas-marais)

Description, répartition, écologie

RÉDACTION et ANALYSES

Pierre LAFON, Romain BISSOT

CONTRIBUTIONS

Rémi GUISIER, Mickaël MADY, François PRUD'HOMME

INVENTAIRES DE TERRAIN

Romain BISSOT, Rémi GUISIER, Emilien HENRY, Pierre LAFON

NUMERISATION DES DONNEES

Maria PEDEMAY, Cécile PONTAGNIER

GESTION DE BASE DE DONNEES

Aurélien BELAUD

COORDINATION et DIRECTION SCIENTIFIQUE

Pierre LAFON et Grégory CAZE

RELECTURES

Grégory CAZE, Anthony LE FOULER, Cécile PONTAGNIER

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à tous les partenaires qui nous ont orientés et guidés sur les différents sites de pelouses et notamment l'équipe du CEN-NA, ainsi qu'aux botanistes et phytosociologues avec qui nous avons pu échanger sur le terrain comme à distance et en particulier Patrick GATIGNOL, Jean TERRISSE, Michel BOTINEAU, Jean-Marie ROYER, Gilles CORRIOL, Thomas SANZ. Nous remercions également la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour le soutien aux programmes de connaissance de la végétation de la région.

Référencement bibliographique

LAFON P., BISSOT R., GUISIER R., MADY M. et PRUD'HOMME F., 2023. Les végétations calcicoles ouvertes de Nouvelle-Aquitaine: pelouses, prés tourbeux et bas-marais. Description, répartition et écologie. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Audenge; Conservatoire botanique national Pyrénées et Midi-Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre; Conservatoire botanique national Massif central, Chavaniac-Lafayette. 111 p.

Crédits couverture:

lère de couverture : Paysage de pelouses du Lot-et-Garonne (P. LAFON), *Trachynion distachyae* (P. LAFON); 4ème de couverture : pelouse sur sol marneux de Gironde (P. LAFON); Sauf mention contraire, les photographies utilisées dans ce rapport ont été réalisées par Pierre LAFON et Romain BISSOT.

PARTENAIRES FINANCIERS

Ce travail a été financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la politique Natura 2000.





PRODUCTEURS

Ce travail a été réalisé par le CBN Sud-Atlantique*, le CBN du Massif central** et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées***







Sommaire

IN	TRODUCTION	4
l. (DBJET D'ETUDE	5
	I.10bjectifs	5
	1.2 LIMITE GEOGRAPHIQUE	5
	1.3 VEGETATIONS ETUDIEES	6
	I.3.1 Les végétations de pelouses calcicoles	6
	I.3.2 Les végétations de prés tourbeux et bas-marais alcalins	7
II.	METHODOLOGIE	8
	II.1 ASPECTS GENERAUX ET CHOIX DE LA PHYTOSOCIOLOGIE	8
	II.2 EXPLOITATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	9
	II.3 Prospections de terrain	10
	II.4 METHODES D'ANALYSE DES RELEVES	11
	II.5 REFERENTIELS UTILISES	13
Ш	CLASSIFICATION DES VEGETATIONS ET DES HABITATS	14
	III.1Presentation	14
	III.2 LE SYNSYSTEME	15
	III.2.1 Le système des pelouses calcicoles	15
	III.2.2 Le système des prés tourbeux et bas-marais alcalins	19
	III.3 LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	21
IV	CLES DE DETERMINATION DES VEGETATIONS	23
	IV.1 CLES DES CLASSES	23
	IV.2 CLES DES SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS P.P. (ALYSSO ALYSSOIDIS-SEDETALIA ALBI)	23
	IV.3 CLES DES FESTUCO-BROMETEA	24
V F	FICHES DES ASSOCIATIONS VEGETATIONS	26
	V.1 Notice de lecture des fiches	26
	V.2 FICHES DES ASSOCIATIONS VEGETALES	29
	V.2.1 Les pelouses annuelles calcicoles	30
	V.2.2 Les pelouses vivaces sur dalles	46
	V.2.3 Les pelouses vivaces	54
	V.2.4 Les prés paratourbeux calcicoles	92
	V.2.5 La cladiaie	102

CONCLUSION	105
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	112

INTRODUCTION

Les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) sont en charge, en vertu de leurs missions de service public relatives à la connaissance et la conservation de la flore sauvage et des habitats naturels et seminaturels, d'une mission permanente consistant en la « surveillance de l'état de conservation des espèces [...] et des habitats [...] d'intérêt communautaire, en vue d'une évaluation régulière aux niveaux biogéographiques et national ».

A ce titre, et conformément aux engagements nationaux pris dans le cadre de la directive « Habitats-Faune-Flore », le CBN Sud-Atlantique réalise tous les six ans depuis 2007, une évaluation de l'état de conservation de l'ensemble des espèces et habitats d'intérêt communautaire sur son territoire d'agrément (« rapportage européen »), sous la coordination nationale du service de coordination technique des CBN au sein de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) et du MNHN.

Cette évaluation se heurte toutefois en Nouvelle-Aquitaine à un déficit important de connaissances sur les végétations et à un manque de structuration des données existantes mobilisables (cartographies, etc.), compliquant considérablement les évaluations.

De plus, du fait de lacunes importantes dans la connaissance des végétations du Sud-Ouest et, par conséquent, des habitats d'intérêt communautaire, de nombreuses problématiques apparaissent lors de la réalisation des cartographies d'habitats dans le cadre de l'élaboration des DOCOB ou lors de l'animation.

Pour y remédier, le CBNSA engage des études phytosociologiques par système écologique, basées sur une synthèse des données bibliographiques et sur la production de données inédites, récoltées grâce à des campagnes de terrain spécifiques. Ainsi, plusieurs milieux emblématiques de la région ont fait l'objet d'études :

- Les végétations de landes et tourbières d'Aquitaine (Lafon et al., 2015a);
- Les végétations des dunes littorales non boisées d'Aquitaine (Lafon et al., 2015b);
- Les végétations forestières d'intérêt communautaire de Poitou-Charentes (Gouel & Bissot, 2016);
- Les prairies subhalophiles d'Aquitaine (Beudin et al., 2016);
- Les végétations de prés salés de Poitou-Charentes (Bissot, 2016);
- Les végétations de landes de Poitou-Charentes (Bissot, 2017);
- Les végétations ouvertes des étangs arrière-littoraux et des lagunes des Landes de Gascogne (Lafon & Le Fouler, 2019).
- Les végétations prairiales des vallées alluviales d'Aquitaine-Poitou-Charentes (Bissot et al., 2019).

C'est dans ce contexte qu'a été menée entre 2019 et 2021 une étude sur les végétations des pelouses calcaires, des bas-marais alcalins et de leurs végétations associées.

Le présent travail se veut ainsi une synthèse et une contribution à l'amélioration des connaissances ainsi qu'un outil d'aide à la reconnaissance de ces végétations au niveau régional.

I. OBJET D'ETUDE

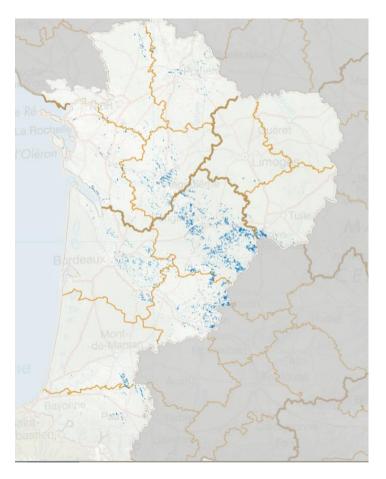
I.1 OBJECTIFS

Cette étude vise plusieurs objectifs afin de dresser un état de référence sur les végétations de ces milieux :

- Dresser la liste des végétations présentes sur la région par un travail de compilation des données bibliographiques et une campagne de terrain. Cette liste des végétations servira de référentiel unique pour l'actualisation des typologies et des cartographies des sites Natura 2000 concernés.
- Etablir des outils de reconnaissance de ces végétations par des fiches de présentation des associations végétales et des clés de détermination afin d'aider le gestionnaire dans ses identifications.
- Clarifier la définition des habitats d'intérêt communautaire (HIC) par leur rattachement aux végétations identifiées précédemment. Ces HIC qui ont été ciblés prioritairement sont :
 - 6110 Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi
 - 6120 Pelouses calcaires de sables xériques
 - 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)[*sites d'orchidées remarquables]
 - 6220 Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea*
 - 6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)
 - 7210* Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae
 - 7220 Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)
 - 7230 Tourbières basses alcalines
 - 8130 Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
- Présenter des premiers éléments de bio-évaluation afin de guider les gestionnaires dans leurs choix de restauration et de gestion.
- Centraliser les données sur la flore et les habitats d'intérêt communautaire des sites étudiés.
- Valider les HIC des DOCOB centralisés dans l'OBV N-A.

1.2 LIMITE GEOGRAPHIQUE

Cette étude s'étend sur l'ensemble des secteurs calcaires de la Nouvelle-Aquitaine (carte 1). Seule la partie montagnarde n'a pas été intégrée. En effet, du fait de ses particularités climatiques et floristiques, ses végétations relèvent bien souvent d'autres classes phytosociologiques que celles qui sont au cœur de cette étude.



Carte 1: Cartographie des pelouses calcicoles potentielles de Nouvelle-Aquitaine (Bouscary, 2019)

1.3 VEGETATIONS ETUDIEES

Cette étude s'est orientée sur deux grands groupes de végétations de plaine : les végétations de pelouses calcicoles et celles des prés tourbeux et bas-marais alcalins.

1.3.1 Les végétations de pelouses calcicoles

Cette étude est centrée sur les végétations herbacées calcicoles des classes phytosociologiques suivantes :

- Pelouses annuelles des Stipo capensis-Trachynietea distachyae
- Pelouses sur dalles des **Sedo albi-Scleranthetea biennis** p.p. (Alysso alyssoidis-Sedion albi)
- Pelouses vivaces calcicoles des **Festuco valesiacae-Brometea erecti**

Les végétations de pelouses des éboulis des **Thlaspietea rotundifolii** p.p. (Leontodontion hyoseroidis) et des sables mobiles calcaires des **Koelerio-Corynephoretea canescentis** p.p. (Sileno conicae-Cerastion semidecandri et Sedo-Cerastion arvensis) ont également fait l'objet de relevés phytosociologiques de manière opportuniste. Ces végétations étant assez différentes du reste des végétations et occupant des systèmes légèrement différents, elles ne font pas l'objet d'une présentation en détail, elles sont toutefois présentées dans le référentiel complet (annexe 5). Des articles scientifiques spécifiques ont été publiés (Lafon, 2021; Lafon & Henry 2022) qu'il conviendra de consulter pour plus d'informations.

D'une manière secondaire, les végétations qui rentrent dans la dynamique de ces classes ont été relevées. Mais du fait de l'importante masse de données que cela représente et de la complexité de leur analyse, elles ne sont pas étudiées en détail dans ce travail. Les alliances phytosociologiques qui les regroupent sont toutefois présentées dans le référentiel complet (annexe 5). Il s'agit principalement des :

- Ourlets calcicoles des Trifolio medii-Geranietea sanguinei
- Végétations chasmophytiques des Rosmarinetea officinalis
- Forêts sempervirentes méditerranéennes des Quercetea ilicis
- Forêts thermophiles des Quercetea pubescentis
- Fourrés sur sols riches en nutriments des Rhamno catharticae-Prunetea spinosae p.p. (Pruno spinosae-Rubion ulmifolii, Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae, Amelanchiero ovalis-Buxion sempervirentis, Clematido vitalbae-Acerion campestris)
- Prairies mésophiles des Arrhenatheretea elatioris p.p. (Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis)

1.3.2 Les végétations de prés tourbeux et bas-marais alcalins

Cette étude est centrée sur les végétations herbacées des classes phytosociologiques suivantes :

- Prés plus ou moins tourbeux des **Molinio caeruleae-Juncetea acutiflori** p.p. (Molinion caeruleae)
- Végétations des tourbières alcalines des **Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae** p.p. (Caricion lasiocarpae, Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis)

D'une manière secondaire, les végétations qui rentrent dans la dynamique de ces classes ou qui sont régulièrement au contact, notamment inférieur, ont été relevées. Mais du fait de l'importante masse de données que cela représente et de la complexité de leur analyse, elles ne sont pas étudiées en détail dans ce travail (en dehors de la cladiaie du *Cladietum marisci* indissociable des bas-marais alcalins). Elles sont toutefois présentées dans le référentiel complet (annexe 5). Il s'agit principalement des :

- Herbiers à Characées des Charetea (Charion vulgaris, Charion fragilis)
- Herbiers enracinées des Potametea p.p.
- Mégaphorbiaies des Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium p.p. (Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae)
 - Roselières et cariçaies des Phragmito australis-Magnocaricetea elatae p.p.
- Pelouses annuelles amphibies des Juncetea bufonii p.p. (Centaurio pulchelli-Blackstonion perfoliatae)
- Pelouses vivaces amphibies des Littorelletea uniflorae p.p. (Samolo valerandi-Baldellion ranunculoidis)
 - Fourrés marécageux des Franguletea alni p.p.
 - Aulnaies marécageuses des Alnetea glutinosae p.p.

Enfin, une étude spécifique a été menée sur les végétations des tufs du *Pellion endiviifoliae* et du *Riccardio pinguis-Eucladion verticillati* (Lafon & Charissou, 2021), classées dans les *Montio fontanae-Cardaminetea amarae* par Bardat et al. (2004).

Cette étude des végétations des pelouses calcicoles (annuelles et vivaces) et des bas-marais alcalins sur l'ensemble du domaine planitiaire et collinéen de la Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de mieux connaître ces végétations et habitats d'intérêt communautaire et d'élaborer des outils de reconnaissance afin de guider les acteurs pour la réalisation de cartographies et dans leurs choix de conservation et de gestion.

II. METHODOLOGIE

II.1 ASPECTS GENERAUX ET CHOIX DE LA PHYTOSOCIOLOGIE

Bien que les habitats soient définis par des caractéristiques biotiques (communautés végétales et animales) et abiotiques (climat, géologie, pédologie, altitude, etc.), c'est, la plupart du temps, la végétation qui est utilisée pour les identifier (Rodwell et al., 2018). Ce choix repose sur le fait que « la végétation, par son caractère intégrateur (synthétisant les conditions de milieu et de fonctionnement du système) est considérée comme un bon indicateur et permet donc de déterminer l'habitat » (Rameau, 2001). De nos jours, la plupart des classifications d'habitats s'appuient sur leurs compositions floristiques et leurs communautés végétales (Gaudillat et al. 2018). Ainsi, les classifications des habitats sont le plus souvent fondées sur les unités syntaxonomiques définies par la phytosociologie sigmatiste. La méthode phytosociologique sigmatiste est utilisée depuis plus d'un siècle pour la description des végétations et pour la construction de référentiels syntaxonomiques pour les habitats naturels et semi-naturels (Rodwell et al., 2018). Elle constitue aussi le fondement scientifique de quasiment toutes les opérations liées à la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) (Gigante et al., 2016; Rodwell et al., 2018).

Dès les années 1990, CORINE Biotopes (Devillers et al., 1991; Bissardon et al., 1997) s'est appuyé sur la méthode phytosociologique en vue d'identifier les habitats d'importance majeure pour la conservation de la nature en Europe, notamment dans le cadre des inventaires mais aussi pour la sélection des sites d'intérêt communautaire du réseau Natura 2000 (Ichter et al., 2014). L'intégration de nouveaux pays dans l'UE et la nécessité d'enrichir la classification CORINE Biotopes ont conduit à développer de nouveaux référentiels tels que le système de classification EUNIS (European Nature Système d'information) (Moss, 2008). Ce dernier représente aujourd'hui le référentiel le plus complet d'Europe (Chytrý et al., 2020) en utilisant des critères simples afin de rendre accessible l'identification des habitats par tous les opérateurs, sans formation naturaliste approfondie. Toutefois, malgré ces référentiels, des difficultés persistent pour identifier certains types d'habitats sur le terrain. Ces difficultés sont liées au mangue de clarté dans les définitions et les descriptions des habitats qui entrainent ensuite des divergences dans leurs interprétations (Ullerud et al., 2018; Gaudillat et al., 2018). Certains auteurs soulignent le caractère subjectif de ces référentiels qui s'appuient parfois sur la présence d'une ou deux espèces pour identifier un habitat (Bouzillé, 2014). Ainsi, ces référentiels élaborés dans un objectif d'analyse globale des habitats à l'échelle européenne ou biogéographique restent peu adaptés pour une connaissance fine à l'échelle d'un site ou d'un type de végétation, ce qui est préjudiciable dans le cadre d'une gestion conservatoire.

C'est pourquoi il est important de rappeler que c'est à partir de la végétation, et donc de la phytosociologie, que sont identifiés les habitats et non l'inverse (Guinochet, 1973). L'habitat étant une notion de définition plus large englobant le ou les groupements végétaux, le ou les groupements faunistiques et tous les facteurs biotiques et abiotiques.

Les différentes unités végétales des référentiels phytosociologiques ont des définitions statistiques basées sur un cortège floristique commun et une écologie spécifique (de Foucault, 1984). Ce qui n'est pas le cas des référentiels d'habitats dont la définition est parfois basée sur quelques espèces floristiques (mais pas toujours) et sur une écologie sommaire (Bouzillé, 2014). Cela rend leur interprétation fortement discutable et source d'erreurs récurrentes notamment lors des phases d'interprétation cartographique. Ainsi le système phytosociologique est plus solide scientifiquement bien que plus complexe à appréhender. Il est donc nécessaire d'y associer des outils d'aide à la reconnaissance des végétations (clés de détermination ou système expert par exemple). De plus, seule la classification phytosociologique

permet de pouvoir relier les végétations entres elles selon des gradients écologiques ou des successions végétales, ces informations étant incontournables pour orienter la gestion (Géhu & Rivas-Martínez, 1981). La phytosociologie est mieux adaptée à l'objet d'étude et notamment à un travail fin par une méthode inductive, pour la connaissance locale des végétations, dans une optique de gestion conservatoire. En effet, dans les classifications EUNIS et CORINE biotopes, le nombre d'espèces caractéristiques mentionnées varie considérablement d'un habitat à l'autre. De plus, ces listes ont une portée biogéographique large et intègrent de nombreuses espèces qui ne cohabitent pas nécessairement à une échelle locale (par exemple, pour un site Natura 2000). Les listes d'espèces diagnostiques mises en exergue au moyen d'une analyse phytosociologique sont ainsi plus représentatives des spécificités locales et assurent une meilleure cohérence et une plus grande précision dans le cadre de leur utilisation pour l'identification in situ des habitats.

Contrairement aux référentiels CORINE biotopes et EUNIS, le référentiel phytosociologique est évolutif et peut être régulièrement complété par des nouvelles associations végétales validées selon le code de nomenclature phytosociologique (Theurillat et al., 2020). Lorsque les végétations n'ont pas encore fait l'objet d'une validation nomenclaturale, elles peuvent toutefois être rajoutées dans l'attente d'une validation ultérieure lorsqu'elles seront mieux appréhendées. Un référentiel figé peut poser des problèmes importants d'identification dans des secteurs géographiques méconnus où certaines végétations ne pourraient pas être identifiées.

Les différents postes typologiques des référentiels EUNIS et CORINE biotopes sont définis de manière hétérogène selon les habitats et leur écologie. Si certains postes sont plutôt bien déclinés et représentatifs de la diversité floristique et écologique de l'habitat en question, d'autres en revanche manquent de précision. Par exemple, il existe huit catégories pour les « Buttes à Sphaignes colorées (bulten) » (D1.1111), reflétant assez bien la diversité des végétations de haut-marais présentes en France, alors qu'il n'y a qu'une catégorie pour les « Prairies acidoclines à Molinie bleue » (E3.512) qui sont assez diversifiées sur le plan écologique, dont la dynamique est différente et qui nécessitent des mesures de gestion spécifiques. De plus, ces différentes unités ont des définitions très proches impliquant qu'une même végétation puisse appartenir à deux postes typologiques. Par exemple, l'habitat D1.11111 (Buttes à Sphagnum magellanicum) peut également être codé D1.11132 (Buttes arbustives à Bruyère quaternée) puisque les buttes à Sphagnum magellanicum contiennent presque toujours Erica tetralix (Lafon et al., 2015a). Ce cas de figure se répète fréquemment dans les différents habitats qui étaient mal connus à l'époque de l'élaboration de ces référentiels. Ainsi, l'utilisation de tels référentiels rend compliquée la hiérarchisation patrimoniale puisqu'à des niveaux fins de déclinaison, certaines végétations proches sur le plan floristique et écologique ne peuvent être évaluées.

II.2 EXPLOITATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le premier article sur les végétations de pelouses calcicoles est l'œuvre de René de Litardière lors de son étude des pelouses xérophiles du domaine atlantique français en 1928, soit aux prémices de la phytosociologie. C'est ainsi que des relevés ont été réalisés il y a près de 100 ans sur les communes de Assais-les-Jumeaux (Deux-Sèvres), de Sechebec, et Archingeay (Charente-Maritime). L'analyse et le rattachement ("Festuceto-Brachypodietum calcicolum") qu'en font l'auteur ne sont plus d'actualité avec l'évolution des connaissances phytosociologiques et notamment du synsystème mais ces données permettent de mesurer l'évolution de la composition de ces communautés.

Il faudra attendre les travaux de Royer (1982) et surtout de Boullet (1984, 1986) pour établir les premières synthèses régionales de pelouses calcicoles à l'exception du bassin de Brive et du sud de l'Aquitaine. La plupart des syntaxons encore reconnus aujourd'hui sont issus de ces auteurs.

De nombreux autres auteurs viendront compléter la connaissance régionale de ces végétations d'un point de vue chorologique et plus ponctuellement syntaxonomique (Vanden Berghen, 1968, 1969 ; de

Foucault, 1984; Lahondère, 1986, 1990, 1996a, 1998, 2001, 2005, etc; Botineau, 1987; Hofstra, 1990; Lazare & Bioret, 2006; etc.). Parallèlement, divers auteurs étudieront ces végétations dans les territoires limitrophes de la Nouvelle-Aquitaine qui seront par la suite intégrés dans la région (Verrier, 1982, 1984; Gruber, 1985; Braun-Blanquet & Susplugas, 1937; Braun-Blanquet, 1967; etc.)

Enfin, dans le cadre de la déclinaison du prodrome des végétations de France (PVF2), plusieurs classes phytosociologiques ont paru. Elles permettent de valider, selon le code de nomenclature (Theurillat *et al.*, 2020), des végétations historiquement mises en évidence par les études précédentes et offrent une synthèse nationale permettant de comparer les végétations étudiées ici, et ainsi de mieux faire ressortir les particularités locales. Ces synthèses concernent notamment :

- Les pelouses vivaces calcicoles des Festuco-Brometea (Royer & Ferrez, 2020);
- Les pelouses sur dalles des Sedo albi-Scleranthetea biennis (Royer & Ferrez, 2018);
- Les ourlets calcicoles des Trifolio medii-Geranietea sanguinei (Royer, 2016);
- Les fourrés des Rhamno catharticae-Prunetea spinosae (de Foucault & Royer, 2016)

La plupart des relevés phytosociologiques consultés pour ces végétations ainsi que les colonnes synthétiques des diagnoses (plus de 100 colonnes synthétiques) ont été intégrés à la base de données de l'Observatoire de la biodiversité végétale (OBV) de Nouvelle-Aquitaine (www.obv-na.fr), base publique pour la gestion et la diffusion des données sur les habitats naturels en Nouvelle-Aquitaine.

C'est ainsi que près de 350 relevés bibliographiques ont été saisis dans le cadre de ce programme. A ceux-ci, viennent s'ajouter les relevés phytosociologiques réalisés par des partenaires ou par les CBN lors de travaux antérieurs. Ces relevés, principalement réalisés dans le cadre de la politique Natura 2000 régionale, ne sont pas souvent exploitables. En effet, de nombreux relevés sont trop pauvres en espèces (relevés basaux ou fragmentaires voire incomplets) ou ont été réalisés sur des communautés hétérogènes (mosaïques de végétations) ne permettant pas un rattachement à une unité phytosociologique (et donc à un habitat).

II.3 Prospections de terrain

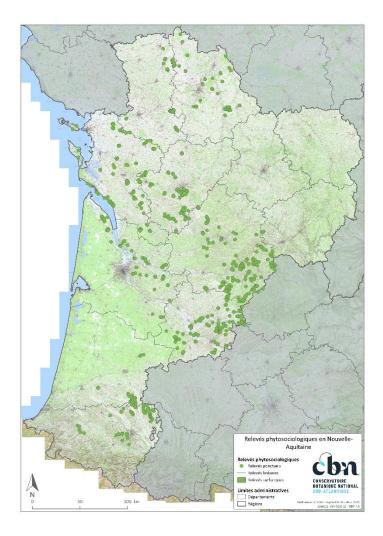
Les prospections se sont déroulées sur trois années, de 2019 à 2021.

Les prospections se sont principalement concentrées sur trois périodes dans l'année afin de correspondre à l'optimum de développement pour les végétations cibles :

- Mai pour les communautés thérophytiques des pelouses ;
- Mi-mai à fin juin pour les communautés des pelouses vivaces et des ourlets en nappe ;
- Fin juin à mi-juillet pour les bas-marais alcalins, les roselières et cariçaies qui en sont issues et les ourlets des lisières forestières.

Les autres végétations qui, comme les fourrés ou les forêts, possèdent des périodes de pleine expression plus longues, ont été relevées durant toute la période de prospection.

Au total, ce sont plus de 1600 relevés de végétations qui ont été réalisés lors des campagnes 2019 à 2021.



Carte 2 : Carte de localisation des relevés phytosociologiques inédits réalisés

Ces relevés inédits cumulés aux relevés de la bibliographique ainsi qu'aux relevés déjà présents dans l'OBV-NA permettent de baser notre étude sur **plus de 4 000 relevés phytosociologique au total**. Cette masse importante de relevés permet de légitimer statistiquement la présence des syntaxons retenus, d'appréhender la variabilité de ces syntaxons et de présenter une chorologie assez fine.

Enfin, il convient de rajouter à ces relevés phytosociologiques deux travaux de synthèse. Le premier sur le Limousin (Mady, 2020) s'appuie sur 70 relevés, dont 30 inédits. Le second se concentre sur la partie pyrénéenne (Prud'homme *et al.*, 2020 et Corriol *et al.*, 2020) de Nouvelle-Aquitaine et analyse les relevés réalisés lors de l'élaboration des diagnostics écologiques des DOCOB des sites Natura 2000.

Ces relevés ont déjà fait l'objet d'analyses phytosociologiques et n'ont donc pas été intégrés dans cette étude. Toutefois, ils permettent d'enrichir ce travail et notamment les chorologies.

II.4 METHODES D'ANALYSE DES RELEVES

A l'issue du travail de saisie, de normalisation et de validation des données rassemblées, l'analyse des relevés s'est opérée en deux phases principales. La première sur la base d'analyses statistiques multivariées et de classification automatique puis, dans un second temps, par un tri manuel des relevés selon la méthode des tableaux (Royer, 2009) pour ajuster le rapprochement des relevés analogues.

Les relevés de terrain ont conjointement été analysés avec des relevés princeps (relevés de références ayant servi à la description des associations) du territoire d'étude pour faciliter leur rattachement à un syntaxon élémentaire.

Lors de cette première analyse, ont été privilégiés les coefficients d'abondance-dominance et non d'absence-présence. La phytosociologie repose sur des combinaisons originales d'espèces (caractéristiques et différentielles) et donc, théoriquement, les analyses statistiques doivent s'opérer sur des données binaires de présence/absence (Meddour, 2011) mais notre jeu de données comporte des végétations très différentes, qui prennent place dans des pelouses vivaces, annuelles ou des ourlets en nappes, et où la physionomie reste un premier filtre important pour la séparation de tous ces grands types de végétations (classes phytosociologiques différentes). Les relevés qui apparaissaient aberrants ont été temporairement écartés voire supprimés lorsqu'il s'agissait de communautés qui n'étaient pas concernées par cette étude, de communautés transitoires ou basales (Kopecký & Hejný, 1974).

La première étape consiste à convertir les coefficients d'abondance-dominance sur une échelle ordinale allant de 1 à 9, correspondant à une Valeur Ordinale de Transfert (OTV), afin de les rendre compatibles avec les opérations arithmétiques de classification et d'ordination (Van der Maarel, 2007).

Le jeu de données constitué a été analysé par analyse factorielle des correspondances (AFC) suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), appliquée aux coordonnées de l'AFC en utilisant la méthode de Ward, avec l'aide du logiciel R. Les résultats d'affiliation de chaque relevé à un groupe sont incorporés dans le tableau phytosociologique initial. L'homogénéité et la cohérence floristique et géographique des groupes sont ensuite affinées manuellement dans le tableau phytosociologique. Ce processus est réitéré sur des lots de relevés de plus en plus fins jusqu'à l'obtention de syntaxons élémentaires (de Foucault, 1984). Cette démarche statistique, classiquement utilisée en écologie des communautés, facilite et objective le traitement d'un nombre conséquent de relevés.

Ces premières analyses ont notamment permis de :

- Repérer des relevés ne correspondant pas aux végétations étudiées (outlayers);
- Mettre en évidence les principaux gradients écologiques à l'œuvre et les espèces indicatrices:
- Constituer des groupes homogènes à différents niveaux hiérarchiques, à l'image de la classification phytosociologique, sur la base des dendrogrammes établis.

Ces analyses ont généralement porté sur l'ensemble des départements du territoire d'agrément du CBNSA. Pour garder une cohérence chorologique au sein des groupes mis en évidence, notamment au sein des Festuco-Brometea, des analyses complémentaires sur certains secteurs géographiques particuliers ont également été menées.

A partir des groupes de relevés définis, les taxons diagnostics de chacun d'eux sont identifiés à travers l'indice IndVal (Dufrêne & Legendre, 1997). Cet indice se base sur les concepts de spécificité et de fidélité d'une espèce à un groupe de relevés, particulièrement intéressant dans un cadre de bioindication (Càceres & Legendre, 2009). Une valeur d'indice élevée (proche de 1) implique ici la combinaison entre une forte spécificité (espèce à occurrence élevée dans un groupe de relevés) et une forte fidélité (espèce présente principalement ou exclusivement dans un seul groupe de relevés).

Le calcul de cet indice est appliqué au niveau de chaque rang syntaxonomique, afin de déterminer les taxons diagnostics de façon hiérarchique et de définir les ensembles caractéristiques des groupements mis en évidence.

A l'issue de cette série d'analyses, un ajustement par la méthode dite des tableaux (ou méthode manuelle) (Royer, 2009) s'est avéré nécessaire du fait notamment de l'importance du poids accordé à certaines espèces caractéristiques. Cette méthode consiste en une succession de déplacements itératifs des lignes (espèces) et des colonnes (relevés) d'un tableau de façon à rapprocher, d'une part, les relevés se ressemblant le plus et, d'autre part, les espèces étant le plus souvent associées à un groupe de relevés,

dans le but de faire apparaître des groupes écologiques d'espèces et des groupes de relevés homogènes. Cette étape, dite de diagonalisation, permet ainsi de classer et de mettre en évidence ces groupes homogènes, correspondant à des syntaxons élémentaires (de Foucault, 1984).

Pour chaque syntaxon élémentaire, une colonne de fréquence, dite synthétique, a été calculée pour chaque taxon. Ces colonnes ont été confrontées aux colonnes synthétiques de la bibliographie afin de rattacher ces végétations à des unités déjà décrites. Lorsqu'aucun syntaxon n'a pu être rattaché, nous avons proposé provisoirement un nom qu'il conviendra de valider selon le code de nomenclature phytosociologique (Theurillat et al., 2020). Lorsque le syntaxon élémentaire nécessitait encore un travail de caractérisation floristique ou écologique, nous avons proposé un « groupement à ».

Les communautés qui sont trop appauvries floristiquement pour des raisons anthropiques (communautés basales - BC) ou par la dominance d'une espèce souvent exogène (communautés dérivées - DC) ne sont pas rattachables à une association mais seulement à un niveau syntaxonomique supérieur (le plus souvent à l'alliance ou à la classe), nous suivons ainsi la conception de Kopecký et Hejný (1974). Elles sont notées comme suit : BC (ou DC) taxon dominant [Syntaxon]. Lorsqu'il y a une correspondance phytosociologique, celle-ci est ajoutée pour une meilleure compréhension. Exemple : BC Lemna minor [Lemnetalia minoris] (Corresp. : Lemnetum minoris Soó 1927).

Enfin, comme toute étude scientifique basée sur un échantillonnage, l'inventaire des végétations ne peut pas être considéré comme exhaustif. Des végétations trop ponctuelles ou sous échantillonnées n'ont pu faire l'objet d'identification et de caractérisation. Ainsi, cet inventaire aura vocation à être complété par de futures études phytosociologiques ou par des observations et des remontées des animateurs ou des gestionnaires de ces espaces.

II.5 REFERENTIELS UTILISES

La nomenclature taxonomique des plantes vasculaires suit la version 14 de TAXREF (Gargominy et al., 2020).

La nomenclature phytosociologique suit le catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine, (Lafon et al., 2021).

Cette étude se base sur la phytosociologie qui est considérée comme l'un des meilleurs indicateurs pour l'identification de l'habitat. L'outil de description de la végétation est le relevé phytosociologique.

Cette étude repose sur plus de 4 000 relevés phytosociologiques (dont une part importante de relevés bibliographiques) dont plus de 1600 ont été réalisés dans le cadre de cette étude. Une analyse statistique multivariée combinée à une analyse « à la main » de ces relevés a permis de dresser la liste et la composition floristique des différentes végétations de la région.

III CLASSIFICATION DES VEGETATIONS ET DES HABITATS

III.1 Presentation

Le synsystème proposé est adapté du Catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2021). Les syntaxons sont organisés, comme tout système de classification du vivant, dans un système hiérarchique emboité. Ainsi, l'unité la plus haute de la classification phytosociologique est la classe. Elle regroupe de grandes unités. Vient ensuite l'ordre. Il permet une première différenciation écologique ou chorologique. L'alliance phytosociologique est une unité intermédiaire intéressante pour le gestionnaire car elle est facilement identifiable et correspond à une unité écologique suffisamment fine pour être pertinente en gestion. Enfin, l'association est l'unité fondamentale de la phytosociologie et correspond à une unité avec une définition floristique, physionomique, écologique, spatiale et dynamique précise. Pour chacune de ces unités, il existe des sous-catégories qui permettent d'affiner la classification.

CLASSE (suffixe -etea) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Ordre (suffixe -etalia) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-ordre (suffixe -enalia) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Alliance (suffixe - ion) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-alliance (suffixe - enion) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

- Association (suffixe etum) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale
 - Sous-association (suffixe etosum) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Seules les végétations au coeur de cette étude et présentes ou potentiellement présentes dans la région sont présentées ici (Festuco-Brometea, Stipo capensis-Trachynietea distachyae, Sedo albi-Scleranthetea biennis, Koelerio-Corynephoretea canescentis pro parte, Thlaspietea rotundifolii, Molinio caeruleae-Juncetea acutiflori pro parte et Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae pro parte). Certaines autres classes n'ont pas pu faire l'objet d'analyses poussées dans le cadre de cette étude. C'est notamment le cas des pelouses de montagnes, des ourlets, des roselières, des mégaphorbiaies, des fourrés ou des forêts. L'ensemble de ces végétations sont présentées en annexe 5.

Les syntaxons dont la présence est potentielle mais qui n'ont pas été observés lors de cette étude ont été intégrés et apparaissent en couleur grisée.

Les communautés basales et communautés dérivées sont ici présentées au niveau de la classe phytosociologique (sauf exception) pour plus de lisibilité. Ainsi, suivant la richesse de la communauté en espèces des différentes unités syntaxinomiques, le rattachement pourra se faire jusqu'à la sous-alliance.

Les « groupements à » correspondent à des syntaxons élémentaires mis en évidence, mais à partir d'un trop faible nombre de relevés ou de sites. Leur étude reste à poursuivre pour avoir le recul nécessaire pour préciser leur statut syntaxonomique avant une éventuelle publication valide.

Les « associations hoc loco » correspondent à des syntaxons élémentaires mis en évidence avec un recul suffisant et qui feront l'objet d'une prochaine publication selon le code de nomenclature phytosociologique (Theurillat et al., 2020).

III.2 LE SYNSYSTEME

III.2.1 Le système des pelouses calcicoles

STIPO CAPENSIS-TRACHYNIETEA DISTACHYAE Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

- ₱ Fiche 1 Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae hoc loco
- Fiche 2 Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae hoc loco
 - typicum 🖢
 - brachypodietosum distachyi hoc loco
 - saxifragetosum tridactylitae hoc loco
 - variante à Crucianella angustifolia
- Fiche 3 Brachypodio distachyae-Airetum elegantissimae hoc loco
- Fiche 4 Groupement à Linum trigynum et Crucianella angustifolia

Remarque : l'unique localité connue pour cette végétation (Chaume de Séchebec) limite la possibilité d'élever au rang d'association ce groupement, malgré son intérêt patrimonial. Il correspond au groupement à Evax carpetana et Linum trigynum cité dans les Cahiers d'Habitats (Bensettiti et al., 2004).

- 🖢 Groupement à Linum strictum et Blackstonia perfoliata
 - 🖢 🛮 variante à Pallenis spinosa
 - variante à Bupleurum baldense

Remarque : l'étude de ce groupement, connu pour l'heure de quelques localités de la rive droite de l'estuaire de la Gironde, reste à poursuivre.

- Fiche 5 Hornungio petraea-Campanuletum erini hoc loco
- Fiche 6 Lino stricti-Brachypodietum distachyi hoc loco
 - typicum
 - 🖢 🛮 linetosum trigyni hoc loco
- Fiche 7 Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae hoc loco
 - typicum
 - arenarietosum controversae hoc loco
 - campanuletosum erini hoc loco
 - 🖢 variante à Milium vernale subsp. scabrum hoc loco

SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS Braun-Blang. 1955

Alysso alyssoidis-Sedetalia albi Moravec 1967

Alysso alyssoidis-Sedion albi Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961

- Fiche 8 Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci Boullet ex Boullet, J.-M. Royer & Ferrez in J.-M. Royer & Ferrez 2018
 - variante type
 - variante à Sedum rupestre
- Fiche 9 Peltigero rufescentis-Allietum sphaerocephali Braque & Loiseau ex J.-M. Royer & Ferrez 2018
 - 🔷 vulpietosum unilateralis Braque & Loiseau ex J.-M. Royer & Ferrez 2018

Sedion micrantho-sediformis Rivas Mart., Sánchez-Gómez & Alcaraz *in* Sánchez-Gómez & Alcaraz 1993

Fiche 10 - Sedetum ochroleuco-sediformis B. Foucault, Noble, J.-M. Royer & Ferrez in J.-M. Royer & Ferrez 2018

Remarque : cette association trouve sa limite occidentale dans l'est de la Dordogne et du Lot-et-Garonne où elle est peu typique.

FESTUCO-BROMETEA Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

BC Brachypodium rupestre [Brometalia erecti]

BC Sesleria caerulea [Brometalia erecti]

Remarque: Ces communautés basales intègrent toutes les communautés de pelouses vivaces largement dominées par *Brachypodium rupestre*, ou plus rarement *Sesleria caerulea*, et où les taxons des *Festuco-Brometea* sont encore présents mais assez rares et peu diversifiés (empêchant donc un rattachement à une unité fine), sans posséder d'espèces des ourlets des *Trifolio-Geranietea*. Il est probable qu'une lente évolution dans le temps permette un enrichissement en espèces des ourlets et une intégration dans les *Trifolio-Geranietea*. Suivant la richesse en taxons des niveaux syntaxonomiques plus fins, ces communautés BC peuvent également se rattacher au sous-ordre, à l'alliance ou à la sous-alliance. Certaines de ces communautés sont pauvres en espèces des pelouses vivaces et commencent à s'enrichir en espèces d'ourlets (*Rubia peregrina*, *Galium album*, *Origanum vulgare*, *Agrimonia eupatoria*, *Vincetoxicum hirundinaria*, etc), elles doivent alors être considérées come des communautés basales des *Trifolio-Geranietea*] ou BC *Sesleria caerulea* [*Trifolio-Geranietea*].

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Remarque: Le Potentillo-Brachypodion pinnati Braun-Blanq. 1967 pose encore question dans la région. En effet, il est basé sur le Teucrio pyrenaici-Potentilletum splendentis Braun-Blanq. 1967 dont Guitian et al. (1988) rapportent qu'il est mal caractérisé, de description confuse et qu'il n'a pu être reconnu, y compris dans son territoire princeps. Le Galio borealis-Pseudarrhenatheretum longifolii F. Hardy et Meslage 2022 a également été placé dans cette alliance par ses auteurs mais une analyse de cette végétation devra clarifier son positionnement synsystématique.

Bromion erecti W. Koch 1926

Remarque: La présence de cette alliance dans le domaine planitiaire de la région pose encore question. Certaines communautés pourraient se rattacher à l'Anacamptido pyramidalis-Serapiadion vomeraceae et d'autres, ne constituer que de simples communautés basales de sous-ordre. Pour ces raisons, aucune fiche n'est présentée pour cette alliance.

Mesobromenion erecti Braun-Blang. & Moor 1938

- Koelerio pyramidatae-Potentilletum splendentis Chouard 1943
- Groupement à Avenula pubescens et Hippocrepis comosa P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021

Chamaespartio sagittalis-Agrostienion capillaris Vigo ex. J.-M. Royer & Ferrez 2020

Stachyo officinalis-Galietum veri Billy ex Thébaud, C. Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer *in* J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Fiche 11 - Catanancho caeruleae-Seslerietum caeruleae J.L. Verrier ex J.-M. Royer & Ferrez 2020

Remarque : cette association pourrait trouver une place plus adéquate dans le Festucenion marginatae car les espèces différentielles du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti ne sont localisées que dans une seule sous-association absente de la région.

- Fiche 12 Euphorbio occidentalis-Silaetum pyrenaici Lazare & Bioret 2006
- Fiche 13 Groupement à Danthonia decumbens et Galatella linosyris hoc loco
- Fiche 14 Gymnadenio conopseae-Brachypodietum rupestris C. Roux & Thébaud 2010
- Fiche 15 Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae J.-M. Royer ex J.-M. Royer & Ferrez 2020
 - variante type
 - variante à Schoenus nigricans
- Pinguiculo grandiflorae-Caricetum flaccae Corriol & Laigneau 2017 nom. prov. (art. 3b)
- Fiche 16 Platanthero bifoliae-Molinietum arundinaceae E. Henry 2019
- Senecioni erucifolii-Blackstonietum perfoliatae Braque ex J.-M. Royer et Ferrez 2020
- Fiche 17 Serapiado linguae-Caricetum flaccae hoc loco
- Fiche 18 Serapiado vomeraceae-Danthonietum decumbentis F. Blanch. & T. Lamothe 2005 nom. ined. (art. 1) et nom. inval.
 - typicum (=globularietosum) F. Blanch. & T. Lamothe 2005 nom. ined. (art. 1) et nom. inval.
 - ophioglossetosum F. Blanch. & T. Lamothe 2005 nom. ined. (art. 1) et nom. inval.

Seslerio caeruleae-Mesobromenion erecti Oberd. 1957

Globulario nudicaulis-Seslerietum caeruleae Corriol & Laigneau 2017 nom. prov. (art. 3b)

Festucenion marginatae Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020

- Anacamptido pyramidalis-Seselietum montani J.L. Verrier ex J.-M. Royer & Ferrez 2020
- Fiche 19 Carthamo mitissimi-Brometum erecti (Lapraz 1962) J.-M. Royer & Ferrez 2020

- festucetosum timbalii Boullet 1986 nom. ined. (art. 1)
- festucetosum lemanii Boullet 1986 nom. ined. (art. 1)
- cirsietosum tuberosi Boullet 1986 nom. ined. (art. 1)
- variante à Plantago media
- Fiche 20 Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
- Prunello grandiflorae-Linetum appressi Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020

Remarque : la présence de cette végétation reste potentielle, en limite d'aire. Les 2 localités types de la Vienne, revisitées, ont disparu (abandon, dégradation). Les relevés bibliographiques présentent, quant à eux, un cortège caractéristique appauvri. Un seul relevé contemporain s'en rapproche (623626) et comporte Koeleria pyramidata, Festuca marginata, Prunella grandiflora, mais pas Polygala calcarea ni Linum suffruticosum subsp. appressum

Anacamptido pyramidalis-Serapiadion vomeraceae B. Foucault 2019

Serapiado vomeraceae-Caricetum flaccae Corriol & Laigneau 2017 nom. prov. (art. 3b)

Remarque: La présence de l'Orchido purpureae-Brometum erecti Braun-Blanq. & Susplagas 1937 par Hofstra (1990) en Lot-et-Garonne est probablement une erreur car ses relevés semblent bien différents de ceux des auteurs de cette association (Braun-Blanq. & Susplagas, 1937).

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auquieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Remarque: Lahondère (1996) cite le *Leucanthemo graminifolii-Seslerietum* caeruleae Braque & Loiseau ex J.-M. Royer & Ferrez 2020 de Meschers-sur-Gironde (Charente-Maritime). La mention de cette association décrite du Berry semble n'être qu'une erreur, basée sur la présence, sur une même station, de *Leucanthemum graminifolium, Sesleria caerulea* et *Stipa pennata*.

- Fiche 21 Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei Lahondère ex J.-M. Royer & Ferrez 2020
 - 🖢 typicum Lahondère ex J.-M. Royer & Ferrez 2020
 - 🌲 🛮 seslerietosum caeruleae Lahondère ex J.-M. Royer & Ferrez 2020
- Fiche 22 Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae hoc loco
 - typicum 🖢
 - koelerietosum vallesianae hoc loco
 - helianthemetosum nummulari hoc loco
- 🛊 Fiche 23 Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
- Fiche 24 Catanancho caeruleae-Festucetum hervieri Boullet 1984
 - typicum Boullet 1984
 - asteretosum linosyris Boullet 1984
- Fiche 25 Lino salsoloidis-Seslerietum caeruleae (Boullet 1984) J.-M. Royer & Ferrez 2020
- Fiche 26 Ranunculo graminei-Helianthemetum apenini hoc loco
 - typicum hoc loco
 - caricetosum humilis hoc loco
 - phleetosum phleoidis hoc loco
- Fiche 27 Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae J.-M. Royer 1982
 - typicum Boullet 1982
 - globularietosum vulgaris Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020

- bromopsietosum erecti Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
- bromopsietosum erecti variante type Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
- bromopsietosum erecti variante à Carex flacca Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
- Fiche 28 Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos J.-M. Royer 1982
 - typicum J.-M. Royer 1982
 - brometosum erecti J.-M. Royer 1982
 - ecephalarietosum leucanthae J.L. Verrier ex J.-M. Royer & Ferrez 2020
 - helichtochloetosum pratensis Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
 - dorycnietosum pentaphylli E. Henry 2019

Teucrio pyrenaici-Bromion erecti Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Remarque : Alliance ayant sont optimum dans les collines et montagnes des Pyrénées et dont la connaissance reste à préciser. Aucune fiche n'est donc rédigée pour ces végétations

- Koelerio vallesianae-Saturejetum montanae Chouard 1943
- Teucrio pyrenaici-Genistetum occidentalis Vanden Berghen 1969

Remarque: La partie pelousaire du cortège décrit par Vanden Berghen (1969) est peu différenciée par rapport à d'autres pelouses xérophiles du versant nord des Pyrénées du *Teucrio pyrenaici-Bromion erecti*. Nous ne suivons donc pas Royer et Ferrez (2020) qui rangent cette association dans le *Potentillo-Brachypodion pinnati*.

Koelerio-Phleenalia phleoidis Korneck ex J.-M. Royer 1991

Festucion longifolio-lemanii Loiseau & Felzines 2010

Remarque : cette alliance des sables fixés calcaires est marginale au sein des pelouses calcicoles par leur écologie et par leur cortège. De plus, certaines végétations sont encore largement méconnues. Pour ces raisons, aucune fiche n'est présentée pour les végétations de cette alliance.

- Diantho carthusianorum-Oreoselinetum nigri Loiseau & Felzines 2010
- Helianthemo nummularii-Festucetum vasconcensis P. Lafon & E. Henry 2022
- Hyperico linariifolii-Festucetum arvernensis F. Prud'homme, Corriol, F. Kessler & Mady in Corriol, F. Prud'homme, Laigneau & F. Kessler 2022
- Groupement à Coincya monensis subsp. cheiranthos et Festuca ovina subsp. guestfalica Mady & Celle 2022
- Peucedano oreoselini-Festucetum arvernensis Seytre ex Mady, Celle, Bœuf, Portal & Šmarda in Mady & Celle 2022

III.2.2 Le système des prés tourbeux et bas-marais alcalins

MOLINIO CAERULEAE-JUNCETEA ACUTIFLORI Braun-Blang. 1950

Molinietalia caeruleae W. Koch 1926

Molinion caeruleae W. Koch 1926

Deschampsio mediae-Molinienion caeruleae B. Foucault 2008

- Fiche 29 Blackstonio perfoliatae-Silaetum silai (P. Allorge 1922) B. Foucault 2008
 - typicum (P. Allorge 1922) B. Foucault 2008
 - ericetosum scopariae (P. Allorge 1922) B. Foucault 2008
- Fiche 30 Groupement à Carex hostiana et Galium boreale

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Scheuchzerietalia palustris Nordh. 1936

Caricion lasiocarpae Vanden Berghen in J.P. Lebrun, Noirfalise, Heinem. & Vanden Berghen 1949

Sphagno fallacis-Caricenion lasiocarpae H. Passarge 1999

Caricetalia davallianae Braun-Blanq. 1949

Caricion davallianae Klika 1934

Remarque: alliance d'optimum montagnard n'ayant pas fait l'objet de fiches dans le cadre de cette étude.

Caricenion davallianae Giugni 1991

- Pinguiculo vulgaris-Caricetum davallianae Turmel 1955
- ▼ Tofieldio calyculatae-Trichophoretum caespitosi Ballest., Baulies, Canalís & Sebastià ex Rivas Mart. & M.J. Costa 1998
- Pinguiculo grandiflorae-Caricetum frigidae Braun-Blanq. 1948
- Tofieldio calyculatae-Caricetum pulicaris Rivas Mart., Fern. Gonz., Loidi, Lousã & Penas 2002
- Carici davallianae-Eriophoretum latifolii Nègre 1972

Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis B. Foucault 2008

Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis J.-M. Royer *in* Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux & Touffet 2004 *nom. nud.* (art. 2b, 8)

- Groupement à Cirsium dissectum et Schoenus nigricans P. Lafon, Le Fouler & Caze 2015
 - variante type
 - 🔷 🛮 variante à Eriophorum angustifolium P. Lafon & Le Fouler 2019
- Fiche 31 Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi (Wattez 1968) B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006
- Fiche 32 Schoeno nigricantis-Juncetum obtusiflori P. Allorge 1922
- Junco subnodulosi-Pinguiculetum lusitanicae (G. Lemée 1937) B. Foucault 2008
- Caricetum viridulo-lepidocarpae Catteau, Prey & Hauguel in Catteau, R. François, Prey & Farvacques 2017

Anagallido tenellae-Eleocharitetum quinqueflorae (Bourn. 1952) ex B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Caricenion pulchello-trinervis Julve ex B. Foucault 2008

Remarque : alliance des dépressions arrière-dunaires très différentes des milieux étudiés ici et ayant, pour la plupart, déjà fait l'objet d'une étude (Lafon *et al.*, 2015b). Certaines de ces végétations y ont fait l'objet de fiches descriptives

- Holoschoeno-Caricetum trinervis Géhu & B. Foucault 1982
 - e corynephoretosum canescentis Géhu & B. Foucault 1982
 - 🌲 juncetosum acuti Géhu & B. Foucault 1982
 - 🖢 molinietosum caeruleae (Vanden Berghen 1964) Géhu & B. Foucault 1982
- Holoschoeno-Schoenetum nigricantis Géhu & B. Foucault 1982
 - 🖢 typicum Géhu & B. Foucault 1982
 - hydrocotyletosum Géhu & B. Foucault 1982 nom. prov. (art. 3b)
 - rosetosum pimpinellifoliae Géhu & B. Foucault 1982 nom. prov. (art. 3b)
- Junco articulati-Scirpoidetum holoschoeni F. Blanch. & Cacqueray 2010 nom. ined. (art. 1)
- Samolo valerandi-Holoschoenetum Géhu & B. Foucault 1982
- Soncho maritimi-Schoenetum nigricantis (Lahondère 1979) B. Foucault 2008
 - festucetum pruinosae B. Foucault (1984) 2008
 - calamagrostietosum epigeji B. Foucault (1984) 2008

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V.

Novák 1941

Remarque : seul le *Cladietum marisci* est présenté ici car il est indisociable des bas-marais alcalins avec lesquels il est lié par la succession végétale.

Magnocaricetalia Pignatti 1954

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

Fiche 33 - Cladietum marisci P. Allorge 1921

III.3 LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Les végétations cibles sont éligibles à 8 habitats d'intérêt communautaire (HIC) auxquels peuvent être rajoutés 7 HIC pour les végétations qui ont fait l'objet de relevés mais pas d'analyse approfondie dans le cadre de cette étude.

3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea

- 3140 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.
- 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition
- 5110 Formations stables xéro-thermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)
- 5130 Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires
- 6110 Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi
- 6120 Pelouses calcaires de sables xériques
- 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) [*sites d'orchidées remarquables]
- 6220 Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea
- 6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)
- 6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- 7140 Tourbières de transition et tremblantes
- 7210* Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae
- 7230 Tourbières basses alcalines

IV CLES DE DETERMINATION DES VEGETATIONS

Cette clé a été élaborée à partir des nombreuses clés existantes dans des régions sous climat assez proche de celui de Nouvelle-Aquitaine (Corriol et al., 2006 ; Corriol & Laigneau, 2014, etc) et par les tableaux phytosociologiques et connaissances sur l'écologie accumulés lors de cette étude. Elle s'appuie principalement sur des informations structurelles, écologiques, floristiques et chorologiques. **Elle est déclinée jusqu'au niveau de la sous-alliance**. Couplée avec les fiches descriptives des associations, elle permet une détermination fine des végétations en présence.

Cette clé est uniquement adaptée aux secteurs planitiaires et collinéens de la Nouvelle-Aquitaine. Toute utilisation en dehors de ce territoire doit être interprétée avec précaution.

Enfin, nous rappelons qu'il s'agit d'une première ébauche de clé qui devra être testée sur le terrain afin de valider les choix et de compléter les possibilités qui n'ont pu être toutes envisagées lors de la rédaction de cette version. Pour identifier avec assurance une végétation, il convient donc de consulter les tableaux phytosociologiques. Cette clé basée sur différents niveaux syntaxonomiques pourra permettre à l'utilisateur de stopper sa détermination à un niveau adapté à l'individu étudié. En effet, si le cortège de la communauté observée est appauvri (communauté fragmentaire, basale ou dérivée) et qu'il est impossible d'y rattacher une association, il sera alors nécessaire de stopper la clé à l'alliance ou à la classe phytosociologique par exemple.

Seules les clés pour les pelouses vivaces des Festuco-Brometea, les pelouses vivaces crassulescentes des Sedo albi-Scleranthetea biennis et les pelouses annuelles des Stipo capensis-Trachynietea distachyae sont actuellement présentées.

IV.1 CLES DES CLASSES

IV.2 CLES DES SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS P.P. (ALYSSO ALYSSOIDIS-SEDETALIA ALBI)

1 - Pelouses thermophiles de l'est de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques sous influence méditerranéenne différenciées par la présence de Sedum sediforme ou Thymus vulgaris

Sedion micrantho-sediformis

1' – Pelouses à caractère méditerranéen moins marqué où Sedum sediforme et Thymus vulgaris sont
absents
IV.3 CLES DES FESTUCO-BROMETEA
1 - Pelouses des sols sableux encore riches en calcaire caractérisées par la présence de Koeleria arenaria, Armeria arenaria, Rumex acetosella, Jasione montana, Festuca vasconsensis et d'autres espèces des Koelerio-Corynephoretea canescentis
Festucion longifolio-lemani
Remarque: ces pelouses sont à distinguer de celles plus oligotrophiles et sur sables mobiles du Sedo-Cerastion arvensis (Koelerio-Corynephoretea canescentis). Dans le cas du Festucion longifolio-lemanii, la végétation est dominée par des espèces des pelouses calcicoles au sein desquelles se développent un petit nombre d'espèces des Koelerio-Corynephoretea canescentis, à l'inverse du Sedo-Cerastion arvensis qui est dominé par des espèces des Koelerio-Corynephoretea canescentis (Corynephorus canescens, Rumes acetosella, Jasione montana, Carex arenaria, Koeleria arenaria, Armeria arenaria, Festuca vasconsensis, etc.) avec un petit contingent d'espcèes des Festuco-Brometea.
1' - Pelouses des sols limoneux, argileux ou sur sols superficiels voire parfois détritiques et où les espèces précédentes sont absentes
2 – Pelouses xérophiles, le plus souvent rases et assez ouvertes avec une dynamique végétale assez lente. Elles se différencient par un cortège d'espèces des milieux secs et thermophiles: Bothriochloc ischaemum, Convolvulus cantabrica, Thesium humifusum subsp. divaricatum, Helianthemum apenninum, Trinia glauca, Koeleria vallesiana, Ononis pusilla, Inula montana, Stipa gallica, Astragalus monspessulanus, Anthericum liliago, Ranunculus gramineus, Fumana ericifolia, Helichrysum stoechas, Carex liparocarpos, Rhaponticum coniferum, Argyrolobium zanonii, Linum tenuifolium, Teucrium chamaedrys, Teucrium montanum, Globularia bisnagarica, Coronilla minima, Fumana procumbens, Carex halleriana, Helianthemum canum, Carex humilis, Carthamus mitissimus, Festuca marginata, Allium sphaerocephalon
2' – Pelouses des sols profonds et de physionomie souvent plus ou moins haute et assez dense, différenciées par la présence d'un cortège d'espèces mésophiles : Ranunculus bulbosus, Cirsium acaule, Plantago media, Leontodon hispidus, Linum catharticum, Prunella grandiflora, Gymnadenia conopsea, Campanula glomerata, Galium pumilum, Anacamptis pyramidalis, Knautia arvensis, Salvia pratensis, Euphorbia flavicoma subsp, verrucosa, Phyteuma orbiculare subsp, orbiculare, Platanthera chlorantha, Lotus corniculatus, Carex flacca, Briza media, Galium verum, Helictochloa pratensis, Ononis spinosa, Orchis div, sp., Ophrys div, sp, et des espèces des prairies (Centaurea decipiens, Leucanthemum vulgare gr., Avenula pubescens, Trisetum flavescens, Plantago lanceolata, Achillea millefolium, Daucus carota, Dactylis glomerata, Prunella vulgaris, Rhinanthus minor, etc.)
3 - Pelouses collinéennes et montagnardes pyrénéennes différenciées par Teucrium pyrenaicum, Dianthus hyssopifolius, Helictochloa pratensis susbp. iberica, Arenaria grandiflora, Thymus vulgaris, Prunella hastifolia, Satureja montana
3' – Pelouses planitaires sans influence pyrénéenne et différenciées par Cephalaria leucantha, Globularia vulgaris, Sideritis hyssopifolia, Ononis striata, Thesium humifusum subsp. humifusum, Blackstonia perfoliata, Carlina vulgaris, Leucanthemum graminifolium, Leontodon crispus
Festucion auquieri-marginatae

4 - Pelouses des sols peu profonds du domaine thermo-atlantique différenciées par Thesium humifusum, Blackstonia perfoliata, Carlina vulgaris, Polygala calcarea, Ononis spinosa et des espèces des Artemisio albae-Bromenalia erecti (Festuca marginata, Linum tenuifolium, Carthamus mitissimus, Teucrium chamaedrys, T. montanum, Globularia bisnagarica, etc.)
4' - Pelouses des sols profonds des secteurs subatlantique à continental, différenciées par l'absence des taxons précédents et une plus forte présence des espèces des Arrhenatheretea elatioris (notamment Trifolium pratense, Galium verum, Schedonorus arundinaceus)
5 - Pelouses sur des sols marneux différenciées par la présence de Succisa pratensis, Centaurium erythraea, Jacobaea erucifolia, Platanthera bifolia, Inula salicina, Cervaria rivini, Serapias vomeracea, Carex tomentosa, Lotus maritimus, Molinia caerulea/arundinacea, Cirsium tuberosum, Danthonia decumbens ou encore Silaum silaus. Carex flacca y est souvent recouvrante
5' - Pelouses non marneuses avec absence ou rareté de ces espèces 6
6 - Pelouses des microclimats froids d'influence montagnarde (étages collinéen et montagnard pyrénéen) et différenciées par la présence de Sesleria caerulea, Carduus defloratus
6' - Pelouses thermophiles sans ces espèces et différenciées par la présence d'Helianthemum apenninum, Carthamus mitissimus, Muscari racemosum
7' - Pelouses acidiclinophiles différenciées par la présence d'espèces des Nardetea strictae : Agrostis capillaris, Genista sagitallis, Betonica officinalis, Calluna vulgaris, Luzula campestris, Carex caryophyllea, Helianthemum nummularium etc

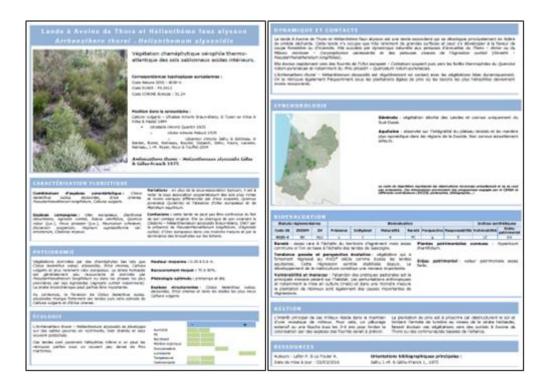
V FICHES DES ASSOCIATIONS VEGETATIONS

Seules les fiches des pelouses annuelles et vivaces, des prés tourbeux, des bas-marais alcalins et des cladiaies sont présentées ici. Les végétations non confirmées dans la région, celles qui sont mal caractérisées ou encore trop peu connues n'ont pas fait l'objet de fiches.

Du fait de leurs spécificités floristiques, écologiques et géographiques, les pelouses sablo-calcaires de l'est des Landes de Gascogne du Sileno conicae-Cerastion semidecandri, du Sedo-Cerastion arvensis (HIC UE 6120), du Festucion longifolio-lemanii (HIC UE 6210), et l'éboulis des Thlaspietea rotundifolii de Dordogne (HIC UE 8160) ont fait l'objet d'articles spécifiques (Lafon, 2021; Lafon & Henry 2022, Mady & Celle, 2022) et ne sont pas présentées dans ces fiches.

Un catalogue des végétations sous forme de guide contenant les espèces diagnostiques et une écologie sommaire est disponible pour l'ensemble des végétations de cette étude en annexe 5.

V.1 Notice de lecture des fiches



Présentation générale

Ce paragraphe centralise les informations importantes concernant la syntaxonomie. Ainsi, un nom français simple est proposé pour chaque végétation. Il est composé du type de formation végétale et des espèces qui nomment le syntaxon. Ses caractéristiques écologiques et géographiques y sont également résumées.

Le syntaxon est replacé dans le synsystème phytosociologique régional et les principaux synonymes sont mentionnés. Les correspondances avec les différentes classifications des habitats sont également présentées. Ce rattachement pourra évoluer en lien avec l'amélioration des connaissances sur ce syntaxon et les publications de l'UMS PatriNat (Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) sur les HIC.

Caractérisation floristique

Les taxons de la combinaison caractéristique sont issus de la bibliographie et des données de terrain. Ils comprennent les caractéristiques strictes ainsi que celles des unités supérieures lorsque celles-ci sont jugées nécessaires pour une meilleure reconnaissance du syntaxon. Les compagnes rassemblent les taxons de hautes fréquences qui ne sont pas considérés comme caractéristiques de cette communauté. Il s'agit, dans la plupart des cas, de taxons d'unités supérieures.

Chaque syntaxon est présenté sous toutes ses variations connues et observées en Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, les confusions avec les syntaxons très proches, présents ou fortement suspectés en Nouvelle-Aquitaine, sont rappelées.

Physionomie

Données à titre indicatif après consultation de la bibliographie disponible et des informations collectées sur le terrain.

Synécologie

Données à titre indicatif après consultation de la bibliographie disponible et des informations collectées sur le terrain.

Catégories des champs du tableau de synthèse écologique :

- Gradient d'humidité édaphique : Xérophile > Mésoxérophile > Mésophile > Mésohygrophile > Hygrophile > Aquatique
- Gradient de pH : Hyperacidiphile > Acidiphile > Acidiclinophile> Neutrophile > Basiphile > Hyperbasiphile
- Gradient de trophie : Hyperoligotrophile > Oligotrophile à Méso-oligotrophile > Mésotrophile > Méso-eutrophile à Eutrophile > Hypereutrophile > Dystrophile
- Gradient de richesse en matière organique : Absente > Pauvre > Moyenne (=Mull) > Riche (=Moder, Mor et Vase) > Pure (=Tourbe)
- Gradient de luminosité: Hypersciaphile > Sciaphile > Hémisciaphile > Hémihéliophile > Héliophile
- Gradient de salinité : Glycophile > Oligonalophile > Mésonalophile > (Eu-) halophile > Hyperhalophile
- Gradient de granulométrie : Argileux ou tourbeux (\emptyset >0.002 mm)> Limoneux (0.002< \emptyset <0.05 mm)> Sableux à graveleux (0.05< \emptyset <2 mm)> Eboulis, pierriers et graviers moyen (\emptyset >2 mm)> Rochers, rocailles et murs
- Gradient de température : Cryophile > Psychrophile > Mésotherme > Thermocline > Thermophile

• Gradient de continentalité : Hyperocéanique > Océanique > Subocéanique > Subcontinental > Continental

Ces deux derniers gradients sont en réalité une combinaison de plusieurs facteurs.

Dynamique et végétations en contact

Seule la dynamique naturelle est présentée ici, les évolutions temporelles dues à des modifications environnementales (dérive trophique, atterrissement...) n'ont été traitées que lorsque celles-ci intervenaient de manière récurrente.

Les végétations régulièrement en contact ont également été intégrées. Par végétation en contact, nous entendons toutes les végétations qui peuvent être positionnées géographiquement en bordure de la végétation étudiée, qu'elles s'inscrivent dans sa dynamique ou non.

Synchorologie

La carte de répartition des syntaxons est basée sur la localisation des relevés phytosociologiques de cette étude. Elles sont le reflet, à un moment précis, de l'état des connaissances. Cette répartition se précisera au fur et à mesure de l'évolution des connaissances. Nous invitons le lecteur à consulter l'OBV (obv-na.fr) pour disposer de cartes à jour.

Évaluation patrimoniale

Dans cette partie, sont résumés en champ textuel la rareté, la tendance passée et future et la vulnérabilité et les menaces ainsi que la présence d'espèces floristiques patrimoniales Cette évaluation patrimoniale ne prend pas en compte la patrimonialité de la faune liée à la végétation. Plusieurs critères sont évalués à dire d'expert, faute de données suffisantes, et sont donc susceptibles d'évoluer fortement en lien avec l'amélioration des connaissances.

Gestion

La gestion proposée ici ne se veut pas exhaustive, elle propose quelques mesures d'ordre général pour tous les gestionnaires de milieux naturels. Pour plus de précisions, nous invitons le lecteur à consulter la bibliographie spécialisée dans le domaine.

Elle ne prend pas en compte les particularités liées à la faune.

Ressources bibliographiques

Cette partie comporte la référence à utiliser en cas d'utilisation de la « fiche association » dans une étude extérieure. Elle comprend aussi les références bibliographiques principales et généralement celles où le syntaxon est décrit. Des références qui aident à la compréhension et à l'identification ont également été ajoutées.

V.2 FICHES DES ASSOCIATIONS VEGETALES

V.2.1 Les pelouses annuelles calcicoles



Fiche 1

Pelouse à Alysson à calice persistant et Sabline des chaumes

Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae



Pelouse annuelle vernale, héliophile, xérophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols superficiels sablo-limoneux, des calcaires dolomitiques des marges septentrionales du Bassin Aquitain, du domaine planitiaire thermo-atlantique

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6220 Code EUNIS : E1.3131

Position dans le synsystème :

Stipo capensis-Trachynietea distachyae Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Arenaria controversa, Bombycilaena erecta, Cerastium pumilum, Alyssum alyssoides, Ajuga chamaepitys, Sedum acre, Medicago minima, Vulpia unilateralis.

Espèces compagnes: Catapodium rigidum, Erodium cicutarium, Helianthemum apenninum, Sherardia arvensis, Poa bulbosa, Veronica arvensis.

 $\mbox{\it Variation}:$ pas de variations connues à ce jour. Leur étude reste à poursuivre.

Confusions: cette végétation est proche d'autres végétations du Trachynion distachyae et en particulier le Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae, de répartition plus méridionale et non psammophile. Elle s'en distingue par la présence d'Alyssum alyssoides, Ajuga chamaepitys, Poa bulbosa, Vulpia unilateralis, etc.). Elle se différencie du Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae par son caractère psammophile plus marqué, par la présence d'Alyssum alyssoides, Ajuga chamaepitys, Sedum acre et l'absence d'Helianthemum salicifolium, Cerastium brachypetalum, Saxifraga tridactylites, Minuartia hybrida, etc.

PHYSIONOMIE

Végétation rase plus ou moins ouverte des tonsures des pelouses vivaces. Arenaria controversa fait régulièrement des faciès bien visibles du fait de ses fleurs blanches mais la plupart des espèces qui composent cette végétation peuvent être dominantes.

Cette végétation est le plus souvent ponctuelle et rarement surfacique.

Hauteur moyenne: 0.02 à 0.05 m.

Recouvrement moyen: 30 à 80%.

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes: Arenaria controversae, Alyssum alyssoides,

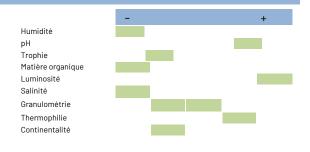
Sedum acre, Medicago minima.

ÉCOLOGIE

L'Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae est une végétation qui se développe sur les sols superficiels sablo-limoneux, issus de calcaires dolomitiques. La rétention en eau de ces sols est très faible, et cette végétation se développe donc au début du printemps lorsque les pluies permettent un certain engorgement avant les fortes sécheresses estivales

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique.

Végétation regulièrement rajeunie par l'action des lapins.



DYNAMIQUE ET CONTACTS

Dynamique : cette pelouse annuelle évolue naturellement vers la pelouse vivace du *Ranunculo graminei-Helianthemetum apenini*. Elle peut dériver vers des végétations du *Drabo muralis-Cardaminion hirsutae* (*Cardaminetea hirsutae*) en cas de dérive trophique.

Contacts : elle colonise les tonsures de la pelouse vivace du *Ranunculo graminei-Helianthemetum apenini* lorsque le milieu est rajeuni. Elle peut plus rarement être en contact avec les pelouses du *Peltigero rufescentis-Allietum sphaerocephali* lorsque la roche mère devient affleurante.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation endémique de Nouvelle-Aquitaine et strictement localisée en Poitou.

Nouvelle-Aquitaine : sa répartition se limite à quelques communes du Lussacois, en Vienne.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitain

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: très rare à l'échelle de la région

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales historiques.

Vulnérabilité et menaces : la principale menace est la fermeture du milieu.

Plantes patrimoniales connues : Arenaria controversa, Ajuga chamaepitys.

GESTION

L'expression de cette végétation est fortement dépendante de la pression exercée par les herbivores domestiques ou sauvages. Afin de maintenir des patchs de pelouses annuelles au sein des pelouses vivaces, une gestion par pâturage est nécessaire. Le pâturage permet une gestion non uniforme favorisant par endroits ces végétations annuelles.

Le pâturage itinérant ou tournant doit être privilégié lorsqu'il est possible. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avèrer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc.) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

Des opérations d'étrépage peuvent être réalisées dans certains cas afin de maintenir ces végétations.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R. Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023 Gatignol, 2009

Fiche 2

Pelouse à Cotonnière dressée et Sabline des chaumes

Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae



Pelouse annuelle vernale, héliophile, xérophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols superficiels limoneux, du domaine planitiaire thermo-atlantique, de l'ouest du Bassin Aquitain

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6220 Code EUNIS : E1.3131

Position dans le synsystème :

Stipo capensis-Trachynietea distachyae Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaisond'espècescaractéristique :Arenariacontroversa,Bombycilaenaerecta,Erodiumcicutarium,Cerastiumpumilum,Bupleurum baldense.

Espèces compagnes : Medicago minima, Trifolium scabrum, Euphorbia exigua, Catapodium rigidum, Geranium columbinum, Lysimachia arvensis, Arenaria serpyllifolia

Variation : en plus d'un typicum différencié négativement par l'absence des espèces des autres sous-associations, il est possible de distinguer un brachypodietosum distachyon différencié par Brachypodium distachyon et Iberis amara, des sols légèrement plus profonds et riches

et un saxifragetum tridactylitae différencié par des espèces des Cardaminetea (Saxifraga tridactylites, Draba verna, Veronica arvensis, Vulpia unilateralis) correspondant aux stations rudéralisées. Enfin, une variation à Crucianella angustifolia a été identifiée sans pouvoir être justifiée écologiquement.

Confusions: cette végétation ne doit pas être confondue avec les pelouses du nord de la région de l'Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae (présence d'Alyssum alyssoides, Ajuga chamaepitys, Poa bulbosa, Vulpia unilateralis, etc.) et du Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae (présence de Poa bulbosa, Helianthemum salicifolium, Saxifraga tridactylites, Minuartia hybrida, etc.)

PHYSIONOMIE

Végétation rase plus ou moins ouverte des tonsures des pelouses vivaces. Arenaria controversa fait régulièrement des faciès bien visibles du fait de ses fleurs blanches mais la plupart des espèces qui composent cette végétation peuvent être dominantes.

Cette végétation est le plus souvent peu surfacique.

Hauteur moyenne: 0.02 à 0.05 m.

Recouvrement moyen: 10 à 50%.

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes: Arenaria controversae, Bombycilaena

erecta.

ÉCOLOGIE

Le Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae est une végétation qui se développe sur les sols superficiels sur calcaires durs. La rétention en eau de ces sols est très faible, et cette végétation se développe donc au début du printemps lorsque les pluies permettent un certain engorgement avant les fortes sécheresses estivales.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique.



DYNAMIQUE ET CONTACTS

Dynamique : cette pelouse annuelle peut évoluer vers la pelouse vivace du *Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae*. Cette pelouse est lentement colonisée par un fourré probablement à rattacher au *Rubio peregrinae-Viburnetum lantanae* puis à une forêt du *Quercion pubescenti-petraeae*.

Contacts : elle colonise les tonsures de la pelouse vivace du *Sideritido guillonii-Koelerietum vallesiana*e. Elle peut plus rarement être en contact avec les pelouses du *Festuco guauieri-Sedetum ochroleuci* lorsque la roche mère devient affleurante.

SYNCHOROLOGIE



Générale: végétation endémique de Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine : elle se répartit du nord du Lot-et-Garonne à l'ouest de la Charente-Maritime ainsi que dans l'ensemble de la Dordogne et une grande partie de la Charente et atteint à l'ouest la Charente-Maritime

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950
Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: rare à l'échelle de la région

Plantes patrimoniales connues : Arenaria controversa.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales historiques.

Vulnérabilité et menaces : la principale menace est la fermeture du milieu.

GESTION

L'expression de cette végétation est fortement dépendante de la pression exercée par les herbivores domestiques ou sauvages. Afin de maintenir des patchs de pelouses annuelles au sein des pelouses vivaces, une gestion par pâturage est nécessaire. Le pâturage permet une gestion non uniforme favorisant par endroit ces végétations annuelles.

Le pâturage itinérant ou tournant doit être privilégié lorsqu'il est possible. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes,

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc.) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

Des étrépages peuvent être réalisés dans certains cas afin de maintenir ces végétations.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Néant

Fiche 3

Pelouse à Brachypode à deux épis et Canche capillaire

Brachypodio distachyae-Airetum elegantissimae



Pelouse annuelle vernale, héliophile, mésoxérophile, neutrophile, oligomésotrophile, des sols marneux, du domaine planitiaire thermoatlantique, du Périgord noir

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6220 Code EUNIS : E1.3131

Position dans le synsystème :

Stipo capensis-Trachynietea distachyae Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Brachypodio distachyae-Airetum elegantissimae hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaisond'espècescaractéristique :Airaelegantissima,Brachypodiumdistachyon,Petrorhagiaprolifera,Sedum rubens,Blackstoniaperfoliata,Linum strictum,Cerastiumbrachypetalum,Tuberaria guttata,Galium parisiense.

Espèces compagnes : Medicago minima, Trifolium scabrum, Euphorbia exigua, Catapodium rigidum, Lysimachia arvensis, Arenaria serpyllifolia, Ziziphora acinos

Variation: aucune variation connue actuellement.

Confusions : cette pelouse originale notamment par la présence d'Aira elegantissima peut difficilement être confondue.

PHYSIONOMIE

Végétation rase plus ou moins ouverte des tonsures des pelouses vivaces. Aira elegantissima fait régulièrement des faciès peu visibles du fait d'une inflorescence discrète.

Cette végétation est le plus souvent peu surfacique.

Hauteur moyenne: 0.05 à 0.1 m.

Recouvrement moyen: 10 à 50%.

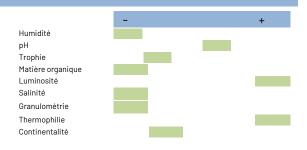
Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes : Aira elegantissima, Trifolium campestre

ÉCOLOGIE

Le Brachypodio distachyae-Airetum elegantissimae est une végétation qui se développe sur des sols de plusieurs centimètres, plus ou moins marneux et qui ont subi une certaine décalcification. La rétention en eau de ces sols peut être assez importante lors des pluies printanières avant de fortement s'assécher en été.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique.



Dynamique : cette pelouse annuelle peut évoluer vers la pelouse vivace du Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos. Cette pelouse est lentement colonisée par un fourré proche du groupement à Erica scoparia et Juniperus communis puis à une forêt du Quercion pubescentipetraeae.

Contacts : elle colonise les tonsures de la pelouse vivace du Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos. Elle peut plus rarement être en contact avec les pelouses du Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci lorsque la roche mère devient affleurante.

SYNCHOROLOGIE



Générale: végétation actuellement considérée comme endémique de Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine: Cette végétation est uniquement localisée aux coteaux du secteur de la Vézère, des Beunes (Dordogne) et plus ponctuellement de sites autour de Nadaillac, Cazoulès, Villefranche-de-Périgord (Dordogne) et de Sauveterre-sur-Lémance.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: végétation exceptionnelle et localisée à quelques secteurs de la région.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales historiques.

Vulnérabilité et menaces : la principale menace est la fermeture du milieu

Plantes patrimoniales connues : Aira elegantissima

GESTION

L'expression de cette végétation est fortement dépendante de la pression exercée par les herbivores domestiques ou sauvages. Afin de maintenir des patchs de pelouses annuelles au sein des pelouses vivaces, une gestion par pâturage est nécessaire. Le pâturage permet une gestion non uniforme favorisant par endroits ces végétations annuelles.

Le pâturage itinérant ou tournant doit être privilégié lorsqu'il est possible. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (Brachypodium rupestre, etc.) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

Des opérations d'étrépage peuvent être réalisées dans certains cas afin de maintenir ces végétations.

RESSOURCES

Auteurs: Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Néant

Pelouse à Lin à trois stigmates et Crucianelle à feuilles étroites

Groupement à Linum trigynum et Crucianella angustifolia



Pelouse annuelle vernale, héliophile, xérophile, neutroclinophile, oligotrophile, des sols superficiels limoneux décarbonatés, du domaine planitiaire thermoatlantique

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6220 Code EUNIS : E1.3131

Position dans le synsystème :

Stipo capensis-Trachynietea distachyae Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Groupement à Linum trigynum et Crucianella angustifolia

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Bupleurum baldense, Filago germanica, Gastridium ventricosum, Hypochaeris glabra, Linum trigynum, Tuberaria guttata, Crucianella angustifolia, Medicago minima, Trifolium arvense

Espèces compagnes: Aira caryophillea grp., Blackstonia perfoliata, Trifolium scabrum, Euphorbia exigua, Catapodium rigidum, Lysimachia arvensis.

Variation: il est possible de distinguer des variations liées au degré de décarbonatation des sols.

Confusions: cette végétation originale et très localisée, mêlant espèces basophiles du *Trachynion distachyi* et acidiphiles du *Thero-Airion* peut difficilement être confondue.

PHYSIONOMIE

Végétation rase plus ou moins ouverte des tonsures des pelouses vivaces. La plupart des espèces qui composent cette végétation peuvent être dominantes. La floraison est marquée par le jaune de plusieurs éspèces comme Bupleurum baldense, Hypochaeris glabra, Linum trigynum, Tuberaria guttata.

Cette végétation est le plus souvent peu surfacique et se développe au sein des ouvertures des pelouses vivaces.

Hauteur moyenne: 0.02 à 0.0.05 m.

Recouvrement moyen: 40 à 80%.

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes: Aira caryophillea grp., Filago germanica, Gastridium ventricosum, Linum trigynum, Tuberaria guttata, Crucianella angustifolia.

ÉCOLOGIE

Le groupement à Linum trigynum et Crucianella angustifolia est une végétation qui se développe sur les sols plus ou moins superficiels, à dominante limoneuse et plus ou moins décarbonatés. La rétention en eau de ces sols est très faible, et cette végétation se développe donc au début du printemps lorsque les pluies permettent un certain engorgement, avant les fortes sécheresses estivales.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique, du nord du Bassin aquitain.

Humidité
pH
Trophie
Matière organique
Luminosité
Salinité
Granulométrie
Thermophilie
Continentalité

Dynamique : cette pelouse annuelle peut évoluer vers la pelouse vivace du *Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii* (variation à *Carex humilis*). En l'absence de gestion, cette pelouse évolue lentement vers un ourlet à *Filipendula vulgaris* et *Potentilla montana* (*Geranion sanguinei*) puis un fourré de l'*Erico scopariae-Spiraeetum obovatae* et enfin une forêt du *Quercion ilicis* proche du *Phillyreo latifoliae-Quercetum ilicis*.

Contacts: elle colonise les tonsures de la pelouse vivace du Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii. Elle peut plus rarement être en contact avec les autres végétations de sa série dynamique.

SYNCHOROLOGIE



Générale: végétation très localisée, endémique de Charente-Maritime.

Nouvelle-Aquitaine : limitée à un seul site de Saintonge : les Chaumes de Séchebec.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: végétation exceptionnelle et très localisée.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales historiques.

Vulnérabilité et menaces : la principale menace est la fermeture du milieu.

Plantes patrimoniales connues: Aira elegantissima, Crucianella angustifolia, Centaurium maritimum, Filago carpetana

GESTION

L'expression de cette végétation est fortement dépendante de la pression exercée par les herbivores domestiques ou sauvages. Afin de maintenir des patchs de pelouses annuelles au sein des pelouses vivaces, une gestion par pâturage est nécessaire. Le pâturage permet une gestion non uniforme favorisant par endroits ces végétations annuelles.

Le pâturage itinérant ou tournant doit être privilégié lorsqu'il est possible. On favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc.) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

Des opérations d'étrépage peuvent être réalisées dans certains cas afin de maintenir ces végétations.

RESSOURCES

 ${\sf Auteurs}: {\sf Bissot}\ {\sf R}.$

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Néant

Pelouse à Hornungie des pierres et Campanule à petites fleurs

Hornungio petraeae-Campanuletum erini



Pelouse annuelle vernale, héliophile, xérophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols superficiels limoneux, du domaine planitiaire thermo-atlantique sous influence méditerranéenne

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6220 Code EUNIS : E1.3131

Position dans le synsystème :

Stipo capensis-Trachynietea distachyae Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Hornungio petraea-Campanuletum erini hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Minuartia hybrida, Campanula erinus, Hornungia petraea, Clypeola jonthlaspi, Geranium purpureum, Centranthus calcitrapae, Petrorhagia prolifera, Alyssum alyssoides

Espèces compagnes: Trifolium scabrum, Euphorbia exigua, Catapodium rigidum, Geranium columbinum, Trifolium campestre, Arenaria serpyllifolia, Ziziphora acinos, Veronica arvensis Variation: aucune variation connue actuellement.

Confusions: cette végétation originale peut difficilement être confondue avec les autres végétations du *Trachynion distachyae*.

PHYSIONOMIE

Végétation rase plus ou moins ouverte des tonsures des pelouses vivaces. La plupart des espèces qui composent cette végétation peuvent être dominantes mais la floraison peut être marquée par le violet des fleurs de Campanula erinus.

Cette végétation est le plus souvent peu surfacique et se développe au sein des ouvertures des pelouses vivaces.

Hauteur moyenne : 0.02 à 0.0.05 m.

Recouvrement moyen: 10 à 50%.

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes: Campanula erinus, Minuartia hybrida,

Catapodium rigidum

ÉCOLOGIE

Le Hornungio petraea-Campanuletum erini est une végétation qui se développe sur les sols plus ou moins superficiels sur calcaires durs. La rétention en eau de ces sols est très faible, et cette végétation se développe donc au début du printemps lorsque les pluies permettent un certain engorgement, avant les fortes sécheresses estivales.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique sous influence méditerranéenne de l'ouest du Bassin aquitain.



Dynamique: cette pelouse annuelle peut évoluer vers la pelosue vivace du du Sideritido quillonii-Koelerietum vallesianae. Cette pelouse est lentement colonisée par un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii puis à une forêt du Quercion pubescenti-petraeae.

Contacts : elle colonise les tonsures de la pelouse vivace du Sideritido quillonii-Koelerietum vallesianae. Elle peut plus rarement être en contact avec les pelouses du Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci ou du Sedetum ochroleuco-sediformis lorsque la roche mère devient affleurante.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation probablement présente au moins de la Dordogne au Lot et au sud de la Corrèze.

Nouvelle-Aquitaine : elle se répartit dans un tiers sud-est de la Dordogne et atteint le nord du Lot-et-Garonne et le Bassin de Brive (Corrèze).

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : très rare à l'échelle de la région où elle atteint sa limite occidentale d'aire de répartition.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales historiques.

Vulnérabilité et menaces : la principale menace est la fermeture du milieu

Plantes patrimoniales connues : néant.

GESTION

L'expression de cette végétation est fortement dépendante de la pression exercée par les herbivores domestiques ou sauvages. Afin de maintenir des patchs de pelouses annuelles au sein des pelouses vivaces, une gestion par pâturage est nécessaire. Le pâturage permet une gestion non uniforme favorisant par endroits ces végétations annuelles.

Le pâturage itinérant ou tournant doit être privilégié lorsqu'il est possible. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et éguin est à à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (Brachypodium rupestre, etc.) au détriment de la flore patrimoniale et typique

Des opérations d'étrépage peuvent être réalisées dans certains cas afin de maintenir ces végétations.

RESSOURCES

Auteurs: Lafon P. Orientations bibliographiques principales : Date de mise à jour : 01/04/2023

Néant

Pelouse à Lin droit et Brachypode à deux épis Lino stricti-Brachypodietum distachyi



Pelouse annuelle vernale, héliophile, mésoxérophile, basiphile à neutrophile, oligomésotrophile, des sols marneux, du domaine planitiaire thermo-atlantique, de l'ouest du Bassin Aquitain

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6220 Code EUNIS : E1.3131

Position dans le synsystème :

Stipo capensis-Trachynietea distachyae Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Lino stricti-Brachypodietum distachyi hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

 Combinaison
 d'espèces
 caractéristique :
 Linum
 strictum,

 Brachypodium
 distachyon,
 Centaurium
 pulchellum,
 Gastridium

 ventricosum, Blackstonia perfoliata

Espèces compagnes : Euphorbia exigua, Catapodium rigidum, Geranium columbinum, Trifolium campestre, Medicago minima, Trifolium scabrum

Variation: en plus d'un typicum, il est possible de distinguer un linetosum trigyni différencié par Linum trigynum, Vulpia bromoides, Lysimachia arvensis, des sols légèrement plus marneux et décalcifiés voire légèrement rudéralisés..

Confusions: cette végétation originale ne doit pas être confondue avec le Brachypodio distachyae-Airetum elegantissimae (absence d'Aira elegantissima, Petrorhagia prolifera, Sedum rubens, etc.) et du groupement à Linum strictum et Blackstonia perfoliata de l'estuaire de la Gironde (présence de Pallenis spinosa, Bupleurum baldense, Catapodium marinum, Neatostema apulum).

PHYSIONOMIE

Végétation rase plus ou moins ouverte des tonsures des pelouses vivaces. La plupart des espèces qui la composent peuvent faire des faciès mais la petite floraison jaune de *Linum strictum* est souvent typique.

Cette végétation est le plus souvent peu surfacique et occupe les trouées et marges des pelouses vivaces.

Hauteur moyenne: 0.02 à 0.1 m.

Recouvrement moyen : 10 à 50 %.

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes: Linum strictum, Brachypodium distachyon,

Centaurium pulchellum

ÉCOLOGIE

Le Lino stricti-Brachypodietum distachyi est une végétation qui se développe sur les sols marneux qui peuvent parfois être légèrement décalcifiés. La rétention en eau de ces sols peut être assez importante durant les pluies régulières du début du printemps mais ces sols s'assèchent fortement durant la période estivale.

Cette végétation se développe donc au début du printemps, avant les fortes sécheresses estivales.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique du Bassin aquitain

Humidité
pH
Trophie
Matière organique
Luminosité
Salinité
Granulométrie
Thermophilie
Continentalité

Dynamique : cette pelouse annuelle peut évoluer vers la pelouse vivace du Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos ou vers celle du Danthonio vomeraceae-Danthonietum decumbentis dans le sud des Landes et les Pyrénées-Atlantiques . Ces pelouses vivaces sont lentement colonisées par un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifoli ou du Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae puis vers une forêt du Quercion pubescenti-petraeae. Dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, il y a régulièrement un passage par l'étape d'une chaméphytaie du Loto dorycnii-Ericetum vagantis.

Contacts: elle colonise les tonsures de la pelouse vivace du Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation connue uniquement de Nouvelle-Aquitaine mais elle pourrait être présente dans l'ouest de l'Occitanie.

Nouvelle-Aquitaine: Cette végétation se répartit essentiellement du sud de la Dordogne aux plaines des Pyrénées-Atlantiques en passant par le Lot-et-Garonne et plus ponctuellement la Gironde.

Elle est à rechercher en Charente et Charente-Maritime où elle est très probablement présente.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : rare à l'échelle de la région

Plantes patrimoniales connues : néant.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales historiques.

Vulnérabilité et menaces : la principale menace est la fermeture du milieu. La végétation est également très sensible à la rudéralisation.

GESTION

L'expression de cette végétation est fortement dépendante de la pression exercée par les herbivores domestiques ou sauvages. Afin de maintenir des patchs de pelouses annuelles au sein des pelouses vivaces, une gestion par pâturage est nécessaire. Le pâturage permet une gestion non uniforme favorisant par endroits ces végétations annuelles.

Le pâturage itinérant ou tournant doit être privilégié lorsqu'il est possible. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, *Molinia caerulea* etc.) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

Des opérations d'étrépage peuvent être réalisées dans certains cas afin de maintenir ces végétations.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour :01/04/2023

Néant

Pelouse à Minuartie hybride et Hélianthème à feuilles de saule

Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae



Pelouse annuelle vernale, héliophile, xérophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols superficiels calcaires, des marges méridionales du Bassin Parisien, du domaine planitiaire thermoatlantique

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6220 Code EUNIS : E1.3131

Position dans le synsystème :

Stipo capensis-Trachynietea distachyae Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Cerastium brachypetalum, Cerastium pumilum, Helianthemum salicifolium, Minuartia hybrida subsp. tenuifolia, Saxifraga tridactylites, Vulpia unilateralis.

Espèces compagnes: Allium sphaerocephalon, Catapodium rigidum, Draba verna. Erodium cicutarium. Poa bulbosa, Veronica arvensis.

Variation : en plus de la variante typique différenciée négativement par l'absence des espèces des autres sous-associations, il est possible de distinguer plusieurs autres variantes :

- -une variante à Arenaria controversa (arenarietosum controversae) des plateaux tabulaires, différenciée par Arenaria controversa, Euphorbia exigua, Linum catharticum, Sherardia arvensis;
- -une variante à Campanula erinus (campanuletosum erini) liée aux affleurements rocheux, principalement différenciée par Campanula erinus et Vulpia unilateralis;

- une variante à Milium vernale subsp. scabrum, des sols plus décalcifiés, différenciée par Alyssum alyssoides, Milium vernale subsp. scabrum. Sedum acre, Sedum rubens.

Confusions: cette végétation est proche d'autres végétations du Trachynion distachyae et en particulier le Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae de répartition plus méridionale. Elle s'en distingue par la présence d'Helianthemum salicifolium, Cerastium brachypetalum, Minuartia hybrida, Campanula erinus, etc. Elle se différencie de l'Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae, de répartition plus occidentale, par son caractère psammophile moins marqué, la présence d'Helianthemum salicifolium, Cerastium brachypetalum, Minuartia hybrida, Campanula erinus, etc.

PHYSIONOMIE

Végétation rase plus ou moins ouverte des tonsures des pelouses vivaces. Helianthemum salicifolium peut faire faciès bien que sa floraison soit fugace mais la plupart des espèces qui composent cette végétation peuvent être dominantes.

Cette végétation est le plus souvent ponctuelle et rarement surfacique.

Hauteur moyenne : 0.02 à 0.05 m.

Recouvrement moyen: 20 à 80%.

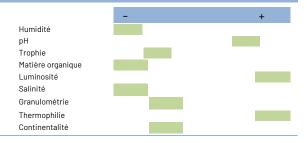
Phénologie optimale: avril à mai

Espèces structurantes : Helianthemum salicifolium.

ÉCOLOGIE

Le Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae est une végétation qui se développe sur les sols superficiels à texture à dominante limoneuse, issus de calcaires tendres jurassiques. La rétention en eau de ces sols est très faible, et cette végétation se développe donc au début du printemps lorsque les pluies permettent un certain engorgement, avant les fortes sécheresses estivales.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique.



Dynamique: cette pelouse annuelle évolue naturellement vers la pelouse vivace de l'Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae.

Contacts : elle colonise les tonsures de la pelouse vivace del'Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae lorsque le milieu est rajeuni. Elle peut plus rarement être en contact avec les pelouses du *Peltigero rufescentis-Allietum sphaerocephali* lorsque la roche mère devient affleurante.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation connue du nord de la Nouvelle-Aquitaine, à rechercher dans les régions périphériques.

Nouvelle-Aquitaine: limitée au Poitou, du Thouarsais (Deux-Sèvres) au centre Vienne.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: très rare à l'échelle de la région et occupant de très faibles

Plantes patrimoniales connues : néant.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales historiques.

Vulnérabilité et menaces : la principale menace est la fermeture du milieu.

GESTION

L'expression de cette végétation est fortement dépendante de la pression exercée par les herbivores domestiques ou sauvages. Afin de maintenir des patchs de pelouses annuelles au sein des pelouses vivaces, une gestion par pâturage est nécessaire. Le pâturage permet une gestion non uniforme favorisant par endroit ces végétations annuelles.

Le pâturage itinérant ou tournant doit être privilégié lorsqu'il est possible. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc.) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

Des opérations d'étrépage peuvent être réalisées dans certains cas afin de maintenir ces végétations.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R. Orientations bib

Date de mise à jour : 01/04/2023

Orientations bibliographiques principales :

Néant



V.2.2 Les pelouses vivaces sur dalles

Pelouse à Fétuque d'Auquier et Orpin à pétales droits

Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci



Pelouse crassulescente vivace, vernale, héliophile, xérophile, basiphile, oligomésotrophile, des dalles rocheuses, du domaine planitiaire thermoatlantique, de l'ouest du Bassin Aquitain

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6110 Code EUNIS : E1.11

Position dans le synsystème :

Sedo albi-Scleranthetea biennis Braun-Blang. 1955

Alysso alyssoidis-Sedetalia albi Moravec 1967

Alysso alyssoidis-Sedion albi Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961

Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci Boullet ex Boullet, J.-M. Royer & Ferrez *in* J.-M. Royer & Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Sedum ochroleucum, Thymus longicaulis, Festuca auquieri, Convolvulus cantabrica

Espèces compagnes: Sedum album, Potentilla verna, Allium sphaerocephalon, Pilosella officinarum, Catapodium rigidum, Saxifraga tridactylites, Teucrium chamaedrys, Helianthemum apenninum, Koeleria vallesiana

 $\textbf{Variation}: une \ variation \ \grave{a} \ \textit{Sedum rupestre} \ pourrait \ exprimer \ un \ biotope \ plus \ rud\'eral.$

Confusions: cette végétation est proche physionomiquement des autres associations de l'Alysso alyssoidis-Sedion albi ou du Sedion micrantho-sediformis. Elle s'en distingue par l'absence de Sedum sediforme, Sedum rupestre, Poa bulbosa, Sedum acre. Elle est proche des communautés annuelles du Trachynion distachyae mais s'en distingue par une dominance des espèces vivaces de Sedum.

Enfin, des confusions peuvent avoir lieu avec certains indvidus du Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae mais ce dernier est riche en espèces des Festuco-Brometea.

PHYSIONOMIE

Végétation rase dominée par des espèces crassulescentes du genre Sedum. Ces espèces sont plus ou moins recouvrantes, mais toujours dominantes, avec des espèces annuelles entre celles-ci.

La période estivale est colorée par la floraison jaune ou blanche des Sedum alors que les espèces annuelles ont séché.

Cette végétation colonise presque toujours de toutes petites surfaces (auelques m²).

Hauteur moyenne: 0.05 à 0.10 m.

Recouvrement moyen: 30 à 70 %.

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes : Sedum album, Sedum ochroleucum

ÉCOLOGIE

Le Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci est une végétation qui se développe directement sur la roche mère (calcaires durs) avec un sol absent ou particulièrement superficiel. Les espèces crassulescentes sont adaptées à l'extrême sécheresse de ces sols sans rétention en eau et pauvres en nutriments.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique de l'ouest du Bassin aquitain.



Dynamique : cette pelouse vivace est climacique du fait des conditions environnementales contraignantes

Contacts : elle est régulièrement au contact des pelouses vivaces du *Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae* lorsque la roche mère devient affleurante. Elle peut plus rarement être en contact avec les pelouses annuelles du *Trachynion distachyae*.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation considérée comme endémique de Nouvelle-Aquitaine mais possiblement présente dans le nord-ouest de l'Occitanie.

Nouvelle-Aquitaine: essentiellement répandue en Dordogne et en Charente avec quelques irradiations en Charente-Maritime, Lot-et-Garonne et en Corrèze.

- Présence attestée par un relevé phytosociologique récent
- Données historiques < 1950
 Données anciennes >= 1950 et < 2000
- Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : rare à l'échelle de la région et toujours localisée et de très faible

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression mais cela reste complexe à évaluer (stabilité dynamique)

Vulnérabilité et menaces : la principale menace réside dans la fermeture des milieux alentours. Le piétinement important dans certains secteurs touristiques pourrait également avoir un impact non négligeable.

Plantes patrimoniales connues : néant.

GESTION

Cette végétation ne nécessite pas de gestion particulière du fait de l'absence de dynamique naturelle.

Toutefois, cette végétation étant sensible à l'ombrage et au développement d'un sol, il conviendra de supprimer tous arbustes et arbres à proximité.

Enfin, le pâturage est à limiter du fait de la sensibilité au piétinement de cette végétation.

RESSOURCES

Date de mise à jour : 01/04/2023

Auteurs : Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Boullet, 1986

Royer & Ferrez,, 2018

Pelouse à Peltigera rufescens et Ail à tête ronde Peltigero rufescentis-Allietum sphaerocephali



Pelouse crassulescente vivace, vernale, héliophile, xérophile, basiphile, oligomésotrophile, des dalles rocheuses, du domaine planitiaire thermoatlantique, du nord du Bassin Aquitain et du sud du Bassin Parisien

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6110 Code EUNIS : E1.11

Position dans le synsystème :

Sedo albi-Scleranthetea biennis Braun-Blang. 1955

Alysso alyssoidis-Sedetalia albi Moravec 1967

Alysso alyssoidis-Sedion albi Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961

Peltigero rufescentis-Allietum sphaerocephali Braque & Loiseau ex J.-M. Royer & Ferrez 2018

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Allium sphaerocephalon, Sedum album, Thymus praecox, Potentilla verna, Festuca marginata, Prospero autumnale

Espèces compagnes: Arenaria leptoclados, Cerastium pumilum, Catapodium rigidum, Saxifraga tridactylites, Medicago minima, Draba verna, Bupleurum baldense, Bombycilaena erecta, Teucrium chamaedrys, Helianthemum apenninum, Poa bulbosa, Sedum rupestre.

Variation: en plus du typicum, il est possible de reconnaître vulpietosum unilateralis, lié aux vires étroites dominant de petits escarpements, différencié par Vulpia unilateralis, Minuartia hybrida, Sedum acre. Poa bulbosa.

Confusions: cette végétation est proche physionomiquement des autres associations de l'Alysso alyssoidis-Sedion albi ou du Sedion micrantho-sediformis. Elle s'en distingue par l'absence de Sedum sediforme, Sedum ochroleucum, Festuca auquieri, Convolvulus cantabrica. Elle est proche des communautés annuelles du Trachynion distachyae mais s'en distingue par une dominance des espèces vivaces de Sedum.

PHYSIONOMIE

Végétation rase dominée par des espèces crassulescentes du genre Sedum. Ces espèces sont plus ou moins recouvrantes, mais toujours dominantes, avec des espèces annuelles entre celles-ci.

La période vernale est marquée par la floraison rouge d'Allium sphaerocephalon, tandis que la période estivale est marquée par la floraison jaune ou blanche des Sedum alors que les espèces annuelles ont séché

Cette végétation colonise presque toujours de toutes petites surfaces (quelques m^2).

Hauteur moyenne: 0.05 à 0.10 m.

Recouvrement moyen : 30 à 70 $\,\%.$

Phénologie optimale : mai à juin

 $\textbf{Esp\`{e}ces structurantes}: \textit{Sedum album, Sedum ochroleucum}$

ÉCOLOGIE

Le Peltigero rufescentis-Allietum sphaerocephali est une végétation qui se développe directement sur la roche mère (calcaires tendre ou dolomitique) avec un sol absent ou particulièrement superficiel. Les espèces crassulescentes sont adaptées à l'extrême sécheresse de ces sols sans rétention en eau et pauvres en nutriments.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique des marges septentrionale du Bassin aquitain et méridionale du Bassin parisien.



Dynamique: cette pelouse vivace est climacique du fait des conditions environnementales contraignantes.

Contacts : elle est régulièrement au contact des pelouses vivaces du *Festucion auquieri-marginatae* lorsque la roche mère devient affleurante. Elle peut plus rarement être en contact avec les pelouses annuelles du *Trachynion distachyae*.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation décrite du Berry, également reconnue en périphérie de ce territoire.

Nouvelle-Aquitaine: essentiellement observée en Poitou, dans le Lussacois, le Loudunais (Vienne) et le Thouarsais (Deux-Sèvres).

- Présence attestée par un relevé phytosociologique récent
- Données historiques < 1950
 Données anciennes >= 1950 et < 2000
- Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Raret'e : probablement exceptionnelle à l'échelle de la région car en limite méridionale d'aire de répartition

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression mais cela reste complexe à évaluer (stabilité dynamique)

Vulnérabilité et menaces : la principale menace réside dans la fermeture des milieux alenteurs

Plantes patrimoniales connues : néant.

GESTION

Cette végétation ne nécessite pas de gestion particulière du fait de l'absence de dynamique naturelle.

Toutefois, cette végétation étant sensible à l'ombrage et au développement d'un sol, il conviendra de supprimer tous arbustes et arbres à proximité.

Enfin, le paturage est à limiter du fait de la sensibilité au piétinement de cette végétation.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Royer & Ferrez,, 2018

Pelouse à Orpin à pétales droits et Orpin blanc jaunâtre

Sedetum ochroleuco-sediformis



Pelouse crassulescente vivace, vernale, héliophile, xérophile, basiphile, oligomésotrophile, des dalles rocheuses, du domaine planitiaire thermoatlantique, du Bassin Aquitain sous influence méditerranéenne

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6110 Code EUNIS : E1.11

Position dans le synsystème :

Sedo albi-Scleranthetea biennis Braun-Blang. 1955

Alysso alyssoidis-Sedetalia albi Moravec 1967

Alysso alyssoidis-Sedion albi Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961

Sedetum ochroleuco-sediformis B. Foucault ex B. Foucault, Noble, J.-M. Royer & Ferrez *in* J.-M. Royer & Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Sedum sediforme, Sedum ochroleucum

Espèces compagnes: Sedum album, Potentilla verna, Allium sphaerocephalon, Pilosella officinarum, Catapodium rigidum, Teucrium chamaedrys, Festuca auquieri, Convolvulus cantabrica, Seseli montanum

Confusions : cette végétation est proche physionomiquement des associations de l'Alysso alyssoidis-Sedion albi. Elle s'en distingue par la présence de Sedum sediforme et l'absence de Thymus longicaulis, Sedum rupestre, Poa bulbosa, Sedum acre. Elle est proche des communautés annuelles du Trachynion distachyae mais s'en distingue par une dominance des espèces vivaces de Sedum.

Enfin, des confusions peuvent avoir lieu avec certains individus du Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae mais ce dernier est riche en espèces des Festuco-Brometea.

Variation: aucune variation connue actuellement.

PHYSIONOMIE

Végétation rase dominée par des espèces crassulescentes du genre Sedum. Ces espèces sont plus ou moins recouvrantes, mais toujours dominantes, avec des espèces annuelles entre celles-ci.

La période estivale est marquée par la floraison jaune ou blanche des Sedum alors que les espèces annuelles ont séché.

Cette végétation colonise presque toujours de toutes petites surfaces (quelques m^2).

 $\textbf{Hauteur moyenne:}\ 0.05\ \grave{a}\ 0.10\ m.$

Recouvrement moyen: 30 à 70 %.

Phénologie optimale: mai à juin

Espèces structurantes : Sedum album, Sedum ochroleucum

ÉCOLOGIE

Le Sedetum ochroleuco-sediformis est une végétation qui se développe directement sur la roche mère (calcaires durs) avec un sol absent ou superficiel. Les espèces crassulescentes sont adaptées à l'extrême sécheresse de ces sols sans rétention en eau et pauvres en nutriments.

Cette végétation est typique du climat thermo-atlantique de l'ouest du Bassin aquitain.

Cette végétation est typique du climat méditerranéen et se développe en Nouvelle-Aquitaine dans les secteurs qui sont les plus sous influence méditerranéenne du Bassin aquitain.



Dynamique: cette pelouse vivace est climacique du fait des conditions environnementales contraignantes.

Contacts : elle est régulièrement au contact des pelouses vivaces du *Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae* lorsque la roche mère devient affleurante. Elle peut plus rarement être en contact avec les pelouses annuelles du *Trachynion distachyae*.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation semblant largement répandue en Occitanie. Elle serait présente du Languedoc à l'est jusqu'au Lot-et-Garonne et la Dordogne à l'ouest

Nouvelle-Aquitaine : elle atteint sa limite occidentale dans l'extrême est de la Nouvelle-Aquitaine où elle se localise essentiellement de Groléjac (Dordogne) à la frontière avec le Lot-et-Garonne et à l'est et au sud de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

P

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : végétation très rare à l'échelle de la région arrivant en limite d'aire occidentale

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression mais cela reste complexe à évaluer (stabilité dynamique)

 $\begin{tabular}{ll} \textbf{Vulnérabilité et menaces}: la principale menace réside dans la fermeture des milieux alentours. \end{tabular}$

Plantes patrimoniales connues : Sedum sediforme.

GESTION

Cette végétation ne nécessite pas de gestion particulière du fait de l'absence de dynamique naturelle.

Toutefois, cette végétation étant sensible à l'ombrage et au développement d'un sol, il conviendra de supprimer tous arbustes et arbres à proximité.

Enfin, le pâturage est à limiter du fait de la sensibilité au piétinement de cette végétation.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Royer & Ferrez,, 2018



V.2.3 Les pelouses vivaces

Pelouse à Catananche bleue et Seslérie blanchâtre

Catanancho caeruleae-Seslerietum caeruleae



Pelouse vivace, héliophile, mésophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols marneux exposés nord et nord-est, du domaine planitiaire thermoatlantique, de l'ouest du Bassin Aquitain sous influence méditerranéenne

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Catanancho caeruleae-Seslerietum caeruleae J.L. Verrier ex J.-M. Royer & Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Catananche caerulea, Sesleria caerulea, Lotus dorycnium, Festuca auquieri, Linum suffruticosum subsp. appressum, Carthamus mitissimus, Blackstonia perfoliata, Carex flacca

Espèces compagnes: Carex halleriana, Odontites luteus, Teucrium montanum, Teucrium chamaedrys, Globularia bisnagarica, Briza media, Eryngium campestre, Asperula cynanchica, Argyrolobium zanonii, Scabiosa columbaria

Variation: seule la sous-association argyrolobietosum zanonii, différenciée par Argyrolobium zanonii, Carex halleriana, Fumana procumbens a été observée dans la région.

Il est possible que le typicum, différencié par Centaurea erythraea, Cirsium tuberosum, Molinia caerulea, Succisa ratensis, soit également présent, tout comme le fumanetosum procumbentis différencié par Fumana procumbens, Molinia caerulea, Helichrysum stoechas, Stahelina dubia.

Confusions : cette végétation se différencie des autres végétations du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti par la présence de Catananche caerulea, Sesleria caerulea, Linum suffruticosum subsp. appressum, Carthamus mitissimus.

Elle peut également se rapprocher du Carthamo mitissimi-Brometum erecti, absente du Lot-et-Garonne, mais elle s'en différencie par l'absence de Sesleria caerulea, Linum suffruticosum subsp. appressum, Koeleria caerulea.

PHYSIONOMIE

Végétation dense assez équilibrée dans laquelle Sesleria caerulea fait régulièrement des faciès. Cette pelouse peut être colorée par la floraison de Catananche caerulea ou Carthamus mitissimus

Cette végétation est souvent surfacique sur les coteaux qu'elle colonise.

Hauteur moyenne: 0.20 m.

 $\textbf{Recouvrement moyen: } 70 \ \grave{a} \ 80 \ \%.$

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes : Sesleria caerulea, Brachypodium pinnatum, Teucrium chamaedrys, Festuca auquieri.

ÉCOLOGIE

Le Catanancho caeruleae-Seslerietum caeruleae est une végétation qui se développe sur des sols marneux encore riches en calcaire, sur pentes plus ou moins importantes exposées au nord ou au nord-est.

Végétation des coteaux historiquement pâturés mais le plus souvent abandonnés de nos jours.



Dynamique : le Catanancho caeruleae-Seslerietum caeruleae pourrait dériver d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae mais cela reste à confirmer. Elle évolue lentement vers un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii puis une forêt du Rhamno alaterni-Quercetum pubescentis.

Contacts : cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également se retrouver au contact du Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos lorsque l'exposition change ou avec l'Helichryso stoechadis-Dorycnietum pentaphyllae lorsque le sol devient superficiel.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation décrite du Quercy blanc et probablement présente sur un secteur géographique plus important.

Nouvelle-Aquitaine : elle est localisée dans le secteur de Tournon-d'Agenais dans le Lot-et-Garonne. Elle serait à rechercher au sud de Penne-d'Agenais où elle devrait également être présente.

Présence attestée par un relevéphytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : végétation exceptionnelle à l'échelle de la région car elle arrive en Plantes patrimoniales connues : Catananche caerulea. limite occidentale de son aire de répartition.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu : ourlets en nappe, fourrés et forêts.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le paturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce paturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le paturage itinérant ou tournant doit ainsi être encouragé. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, adaptés à la gestion. Le paturage bovin et équin est à éviter afin de limiter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le paturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (Sesleria caerulea, Brachypodium rupestre, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Rover & Ferrez, 2020

Pelouse à Euphorbe du Pays Basque et Pétrocoptis des Pyrénées Euphorbio occidentalis-Silaetum pyrenaici



Pelouse vivace, héliophile, mésophile, neutrophile, oligomésotrophile, des sols marneux, du domaine planitiaire thermo-atlantique, des falaises littorales basques

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS: E1.262J

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Euphorbio occidentalis-Silaetum pyrenaici Lazare & Bioret 2006

Remarque: cette association placée dans le Potentillo montanae-Brachypodion rupestris (Festuco-Brometea) par ses auteurs y tient une place marginale. Nous la positionnons dans le Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti pour les espèces mésohygrophiles qu'elle contient : Molinia caerulea, Cirsium filipendulum, Betonica officinalis, Danthonia decumbens, Centaurium erythraea, Pulicaria dysenterica, etc.). Toutefois, cette association est très pauvre en espèces des Festuco-Brometea et assez riche (voire dominée) en espèces d'ourlets et en phanérophytes (Potentilla montana, Pteridium aquilinum, Brachypodium rupestre, Erica vagans, Rubus ulmifolius, etc) ce qui rend compliquée son interprétation.

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Euphorbia flavicoma subsp. occidentalis, Cirsium filipendulosum, Silaum silaus, Potentilla montana, Carex flacca, Picris hieracioides subsp. umbellata.

Espèces compagnes: Brachypodium rupestre, Blackstonia perfoliata, Campanula glomerata, Pimpinella saxifraga, Eryngium campestre, Molinia caerulea, Lotus corniculatus, Linum catharticum

Variation: aucune variation n'est connue actuellement

Confusions: cette végétation se différencie des autres pelouses du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti par la présence de Cirsium filipendulum. Fuphorbia flavicoma subsp. occidentalis. Picris hieracioides subsp. umbellata, Potentilla montana.

PHYSIONOMIE

Végétation dense, dominée par des espèces d'ourlets ; Brachypodium rupestre et et plus ponctuellement Pteridium aquilinum.

Cette végétation est souvent d'assez faible surface.

Hauteur movenne: 0.20 m.

Recouvrement moven: 90 %.

Phénologie optimale : mai à juin

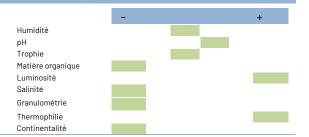
Espèces structurantes: Brachypodium rupestre

ÉCOLOGIE

L'Euphorbio occidentalis-Silaetum pyrenaici est une végétation qui se développe sur des sols carbonatés (bancs calcaires du flysch sénonien à maastrichtien) des falaises du littoral des Pyrénées-Atlantiques.

Le sol est profond et légèrement décalcifié du fait de l'importante pluviométrie locale

Cette pelouse se maintient par une fauche exportatrice.



Dynamique : en l'absence de gestion, l'Euphorbio occidentalis-Silaetum pyrenaici évolue vers une lande du Dactylido oceanicae-Ulicion maritimi (Smilaco asperae-Ericetum vagantis et Glandoro prostatae-Ericetum vagantis) pour les stations les plus proches du littoral ou vers l'Ulici minoris-Ericetum ciliaris dans les zones moins exposées aux embruns. Le stade du Dactylido oceanicae-Ulicion maritimi peut être climacique lorsque les conditions aérohalines sont trop contraignantes et évolue vers le Rubo ulmifolii-Tametum communis ou le Smilaco asperae-Rubetum ulmifolii.

Contacts : cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également être au contact du Leucanthemo crassifolii-Festucetum pruinosae ou du Cirsio filipenduli-Molinietum caeruleae.

SYNCHOROLOGIE



Générale: végétation endémique des falaises littorales basques

Nouvelle-Aquitaine : localisée à la corniche basque entre Biarritz et Hendaye

Présence attestée par un relevéphytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: végétation exceptionnelle à l'échelle de la région car limitée aux seules falaises littorales basques.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces: cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (ourlets en nappe, landes et fourrés), par le piétinement touristique et la colonisation d'espèces exotiques envahissantes.

Plantes patrimoniales connues : néant.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le paturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce paturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le paturage itinérant ou tournant doit ainsi être encouragé. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, adaptés à la gestion. Le paturage bovin et équin est à éviter afin de limiter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avèrer suffisante.

Lorsque le paturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (Sesieria caerulea, Brachypodium rupestre, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Lazare & Bioret, 2006

Pelouse à Danthonie décombante et Aster linosyris

Groupement à Danthonia decumbens et Galatella linosyris



Pelouse vivace, héliophile, mésophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols marneux à fort contraste hydrique, thermo-atlantique, de la partie septentrionale du Bassin aquitain

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenglia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Groupement à Danthonia decumbens et Galatella linosyris

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Blackstonia perfoliata, Briza media, Cervaria rivini, Cirsium tuberosum, Danthonia decumbens, Festuca lemanii, Galatella linosyris, Lotus corniculatus, Silaum silaus, Succisa pratensis

Espèces compagnes: Brachypodium pinnatum, Bromopsis erecta, Centaurea decipiens, Genista tinctoria, Inula salicina, Leucanthemum vulgare gr. Serratula tinctoria

Variation : il est possible de reconnaitre :

- une variation typique, principalement différenciée par Lathyrus pannonicus et Lotus maritimus ;
- une variation à Deschampsia media, à caractère pionnier ;

- une variation à Prunella hyssopifolia, Globularia bisnagarica, Leontodon saxatilis, Ononis spinosa, à fort contraste hydrique.

Confusions: cette végétation peut être confondue avec d'autres végétations du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti et en particulier l'Ophryo scolopacis-Caricetum flacca, à caractère marnicole moins marqué. Elle s'en distingue par la présence de Lathyrus pannonicus, Lotus maritimus, Prunella hyssopifolia, Deschampsia media et l'absence ou la rareté de Linum suffruticosum subsp. appressum, Carlina vulgaris, Inula montana, Polygala calcarea, Thesium humifusum, Teucrium chamaedrys, Teucrium montanum.

L'étude de ce groupement reste à poursuivre notamment pour clarifier son statut syntaxonomique et celui de ses variations.

PHYSIONOMIE

Végétation basse, relativement dense et fermée (notamment pour la variation typique) à ouverte, dans laquelle différentes espèces peuvent faire faciès, comme Deschampsia media, Prunella hyssopifolia, Cervaria rivini ou Galatella linosyris. Plusieurs vagues de floraison s'étalent du printemps à l'été.

Cette végétation peut être surfacique à ponctuelle, selon les variations. Celles à Deschampsia media, Prunella hyssopifolia occupent généralement de faibles surfaces **Hauteur moyenne :** 0.20 à 0.30 m.

Recouvrement moyen: 60 à 90 %.

Phénologie optimale: mai à juin

Espèces structurantes: Bromopsis erecta, Carex flacca, Deschampsia media, Prunella hyssopifolia, Galatella linosyris

ÉCOLOGIE

Le groupement à *Danthonia decumbens* et *Galatella linosyris* se développe sur des sols marneux riches en calcaire, à fort contraste hydrique, plastiques à l'état humide, compacts à l'état sec. Il se rencontre sur des pentes faibles à nulles, en toutes expositions.

Végétation rarement paturée de nos jours mais pouvant être régulièrement rajeunie par la fréquentation, lorsqu'elle se développe en bord de chemin.



Dynamique : le groupement à *Danthonia decumbens* et *Galatella linosyris* pourrait dériver d'une pelouse annuelle du *Trachynion distachyae* mais cela reste à confirmer. Elle évoluerait vers un ourlet du *Geranion sanguinei* puis un fourré du *Pruno spinosae-Rubion ulmifolii* et enfin une forêt du *Rusco aculeati-Ouercetum pubescentis*.

Contacts: cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également se retrouver au contact topographique supérieur de végétations du Molinion caeruleae et au contact inférieur de végétations du Festucenion marginatae et en particulier le Carthamo mitissimi-Brometum erecti.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation observée au nord-ouest du Bassin aquitain, à rechercher dans les régions périphériques.

Nouvelle-Aquitaine : elle est pour l'heure connue du pays Mellois (Deux-Sèvres), de l'Aunis (secteur de la forêt de Benon, en Charente-Maritime), jusqu'à la Double Saintongeaise. Elle serait à rechercher dans les autres secteurs marneux de la région.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : végétation très rare à l'échelle de la région, de répartition limitée et occupant généralement de faibles surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe, landes et fourrés), par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues: Deschampsia media, Prunella hyssopifolia, Lathyrus pannonicus

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le paturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce paturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le paturage itinérant ou tournant doit ainsi être encouragé. En contexte de côteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, adaptés à la gestion. Le paturage bovin et équin est à éviter afin de limiter le tassement des sols et l'eutrophisation du

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le paturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

_

Pelouse à Gymnadénie moucheron et Brachypode des rochers

Gymnadenio conopseae-Brachypodietum rupestris



Pelouse vivace, basiphile, mésophile, sur marnes riches en argiles, sous climat atlantique atténué.

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262G

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Gymnadenio conopseae-Brachypodietum rupestris (Braque & Loiseau 1972) C. Roux & Thébaud 2010

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Brachypodium rupestre, Gymnadenia conopsea, Jacobaea erucifolia, Lotus maritimus, Carex tomentosa, Carex flacca, Potentilla reptans.

Espèces compagnes: Blackstonia perfoliata, Briza media, Lotus corniculatus, Poterium sanguisorba, Bromopsis erecta, Centaurea decipiens, Agrimonia eupatoria

Variation : à l'instar de Roux & Thébaud (2010), nous considérons ici le Gymnadenio conopseae-Brachypodietum rupestris de manière large, lui réunissant les groupements sur marnes présents en Limagne et dans le Nivernais. Ainsi, deux sous-associations peuvent être distinguées :

- typicum des versants marneux bien exposés aux sols profonds ;
- jacobaeetosum erucifoliae Thébaud et al. (2014) des situations plus humides. Nos relevés des marnes de l'Hettangien du sud de la Corrèze se rapportent surtout à cette seconde variation.

PHYSIONOMIE

Pelouse vivace à l'aspect d'un ourlet en nappe très fermé, dominée par Brachypodium rupestre, Bromopsis erecta, Carex flacca et localement par Cervaria rivini. Hauteur moyenne: 0.25 à 0,4 m.

Recouvrement moyen : 75 à 100 %.

Phénologie optimale : mi- juin à début juillet

Espèces structurantes: Brachypodium rupestre, Bromopsis erecta,

Carex flacca et Cervaria rivini

ÉCOLOGIE

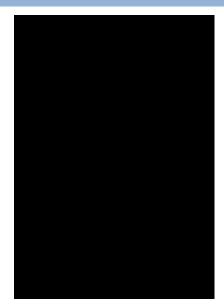
Pelouse marnicole collinéenne de sols profonds, plastiques à l'état humide et compacts à l'état sec, imperméables. Elle s'installe sur des pentes faibles à fortes, entre 8 et 45° , en exposition ouest ou nord-ouest dominante.

Humidité
pH
Trophie
Matière organique
Luminosité
Salinité
Granulométrie
Thermophilie
Continentalité

Dynamique : évolution progressive vers des ourlets mésoxérophiles du Trifolio medii-Geranienion sanguinei à Agrimonia eupatoria, Anthericum ramosum, Rubia peregrina, Cytisus lotoides, Filipendula vulgaris, etc.

Contacts: fréquemment en contact avec des fourrés à Erica scoparia et Juniperus communis et le fourré du Rubio Peregrinae-Viburnetum lantanae sur les marnes.

SYNCHOROLOGIE



Générale : association décrite du Cantal, dans le bassin d'Aurillac, qui atteint la Limagne et le Nivernais sous diverses variations.

Nouvelle-Aquitaine: association a priori seulement connue des coteaux marneux hettangiens de Corrèze, depuis le meyssacois en passant par le sud de Brive-la-Gaillarde jusqu'aux buttes témoins de la région d'Ayen-Saint-Robert.
Elle serait à confirmer en Dordogne dans le secteur de Coubjours.

Données historiques < 1950
Données anciennes >= 1950 et < 2000
Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : association très rare, toujours très localisée et s'étendant rarement sur de grandes surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : probablement en régression suite à l'abandon des pratiques agropastorales extensives sur les coteaux margeux

Vulnérabilité et menaces : pelouse très menacée par l'urbanisation au sud de l'agglomération de Brive-la-Gaillarde.

Plantes patrimoniales connues (uniquement pour le Limousin): Carex tomentosa, Centaurium pulchellum, Gymnadenia conopsea, Inula salicina, Linum suffruticosum subsp. appressum, Lotus maritimus Ophioglossum vulgatum, Ophrys apifera, Plantago maritima subsp. serpentina, Serapias lingua, Silaum silaus

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être encouragé. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, adaptés à la gestion. Le pâturage bovin et équin est à éviter afin de limiter le tassement des sols et l'eutrophisation du

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Date de mise à jour : 01/04/2023

Auteurs : Mady M.

Orientations bibliographiques principales :

Billy, 2000

Roux & Thébaud, 2010

Mady, 2020

Pelouse à Ophrys bécasse et Laîche glauque Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae



Pelouse vivace, héliophile, mésophile, basiphile, oligomésotrophile, des calcaires marneux, thermo-atlantique, de la partie septentrionale du Bassin Aquitain

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae J.-M. Royer ex J.-M. Royer et Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Anacamptis pyramidalis, Blackstonia perfoliata, Briza media, Carlina vulgaris, Carthamus mitissimus, Centaurium erythraea, Cirsium tuberosum, Cirsium acaulon, Coronilla minima, Galatella linosyris, Globularia bisnagarica, Hippocrepis comosa, Linum suffruticosum subsp. appressum, Ophrys scolopax, Polygala calcarea, Prunella laciniata, Scabiosa columbaria, Teucrium chamaedrys, Teucrium montanum, Thesium humifusum.

Espèces compagnes: Asperula cynanchica, Bromopsis erecta, Brachypodium rupestre, Carex flacca, Euphrasia stricta, Pilosella officinarum, Poterium sanguisorba

Variation : il est possible de reconnaitre :

- une variation typique, principalement différenciée par Molinia caerulea et Succisa pratensis.
- une variation à *Schoenus nigricans*, des sols à plus fort contraste hydrique, principalement différenciée par *Schoenus nigricans*.

- une variation plus xérophile, où les espèces précédentes sont absentes.

Confusions: cette végétation peut être confondue avec d'autres végétations du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti et en particulier le groupement à Danthonia decumbens et Galatella linosyris, à caractère marnicole plus marqué. Elle s'en distingue par la présence de Linum suffruticosum subsp. appressum, Carthamus mitissimus, Carlina vulgaris, Inula montana, Polygala calcarea, Thesium humifusum, Teucrium chamaedrys, Teucrium montanum, et l'absence de Lathyrus pannonicus, Lotus maritimus, Serratula tinctoria, Prunella hyssopifolia, Deschamosia media

Elle peut également se rapprocher du Carthamo mitissimi-Brometum erecti, de répartition assez proche, plus mésoxérophile et qui s'en différencie par la présence ou la fréquence plus élevée d'Anacamptis pyramidalis, Galatella linosyris, Ophrys scolopax, Succissa pratensis, Molinia caerulea, Schoenus nigricans, Polygala calcarea.

PHYSIONOMIE

Végétation assez dense et relativement équilibrée. Elle est physionomiquement codominée par plusieurs espèces graminoïdes comme Bromus erectus, Molinia caerulea, Carex flacca ou Schoenus nigricans. Cette végétation est colorée par plusieurs vagues de floraisons avec un pic en période vernale correspondant à celle de Carthamus mitissimus et de son riche cortège en orchidées. Cette végétation est souvent surfacique sur les coteaux qu'elle colonise.

Hauteur moyenne : 0.20 m.

Recouvrement moyen : 70 à 80 % .

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes: Bromopsis erecta, Carex flacca, Molinia

caerulea, Schoenus nigricans

ÉCOLOGIE

L'Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae est une végétation qui se développe sur des sols riches en calcaires, plastiques à l'état humide, compacts à l'état sec. Elle se rencontre sur des pentes modérées à faibles, en toutes expositions.

Végétation soumise à des modes de gestion variés : pâturage ovin ou bovin en site conservatoire, mais souvent laissée à l'abandon hors site conservatoire



Dynamique : l'Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae pourrait dériver d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae mais cela reste à confirmer. Elle évoluerait vers un ourlet en nappe du Geranion sanguinei puis un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii et enfin une forêt du Quercion pubescenti-petraeae.

Contacts: cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également se retrouver au contact topographique supérieur de végétations du Molinion caeruleae et au contact inférieur de végétations du Festucenion marginatae et en particulier le Carthamo mitissimi-Brometum erecti.

SYNCHOROLOGIE



Générale: syntaxon décrit du Périgord, des Charentes et des Deux-Sèvres, et reconnue dans le sud du Cantal, le Quercy et plus récemment dans le reste du Poitou.

Nouvelle-Aquitaine: présente sur une diagonale allant de l'Aunis (nord Charente-Maritime au Quercy (Lot-et-Garonne). Récemment reconnue dans le sud Deux-Sèvres (secteur du camp militaire d'Avon) et ponctuellement dans la Vienne. Egalement reconnue sous une forme appauvrie sur les marnes de l'Hettangien des environs de Brive (Corrèze).

0

🌃 Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: végétation rare à l'échelle de la région, de répartition limitée et occupant généralement de faibles surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés) et dans une moindre mesure, par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues : Ophrys scolopax, Gymnadenia

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être encouragé. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, apporter une contribution significative.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales comme *Brachypodium rupestre* au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Royer & Ferrez, 2020

Royer, 1982

Pelouse à Platanthère à deux feuilles et Molinie élevée

Platanthero bifoliae-Molinietum arundinaceae



Pelouse vivace, héliophile, mésophile, basiphile, mésotrophile, des sols marneux, du domaine planitiaire thermo-atlantique, du Pays de Serres

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenglia erecti Terzi. Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Platanthero bifoliae-Molinietum arundinaceae E. Henry 2019

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Serapias vomeracea, Molinia arundinacea, Platanthera bifolia, Lotus dorycnium, Festuca auquieri, Carex halleriana, Cervaria rivini, Polygala calcarea

Espèces compagnes: Staehelina dubia, Carex halleriana, Carlina vulgaris, Centaurium erythraea, Silaum silaus Succisa pratensis, Teucrium chamaedrys, Globularia bisnagarica, Blackstonia perfoliata, Ononis spinosa, Ophrys insectifera, Prunella laciniata, Lotus corniculatus, Gymnadenia conopsea, Carex flacca, Cirsium acaulon, Galium pumilum, Leontodon hispidus, Briza media, Pilosella officinarum, Bromopsis erecta, Eryngium campestre, Hippocrepis comosa, Leucanthemum vulgare gr., Poterium sanguisorba, Scabiosa columbaria, Seseli montanum

Variation: aucune variation connue.

Confusions: cette végétation se différencie des autres végétations du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti par la présence de Festuca auquieri, Carex halleriana, Polygala calcarea, Cervaria rivini, Molinia arundinacea.

Elle peut également se rapprocher de certains ourlets dominés par Molinia caerulea mais s'en différencie par la richesse en espèces des Festuco-Brometea et la pauvreté d'espèces des ourlets (Rubia peregrina, Agrimonia eupatoria, Origanum vulgare, Platanthera chlorantha, Vincetoxicum hirundinaria, etc.).

PHYSIONOMIE

Végétation dense, le plus souvent dominée par *Molinia arundinacea* et parfois en partie ourlifiée.

Cette végétation est souvent surfacique sur les coteaux qu'elle colonise.

Hauteur moyenne: 0.20 à 0.30 m.

Recouvrement moyen: 80 à 90 %.

Phénologie optimale: mai à iuin

Espèces structurantes : Molinia arundinacea, Carex flacca

ÉCOLOGIE

Le Platanthero bifoliae-Molinietum arundinaceae est une végétation qui se développe sur des sols marneux à bonne rétention en eau et encore riches en calcaire.

Humidité
pH
Trophie
Matière organique
Luminosité
Salinité
Granulométrie
Thermophilie
Continentalité

Dynamique : le Platanthero bifoliae-Molinietum arundinaceae pourrait dériver d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae mais cela reste à confirmer. Elle évolue lentement vers un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii puis une forêt du Rhamno alaterni-Quercetum pubescentis.

Contacts: cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également se retrouver au contact du *Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos* lorsque les sols sont moins marneux.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation décrite du Pays de Serres (Lot-et-Garonne) et qui pourrait être présente dans les départements voisins d'Occitanie.

Nouvelle-Aquitaine: elle n'est actuellement connue que du Pays de Serres (Lot-et-Garonne).

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950
Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: trés rare à l'échelle de la région et colonisant le plus souvent de petits secteurs.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en très forte régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu : ourlets en nappe, fourrés et forêts.

Plantes patrimoniales connues : néant.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le paturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce paturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le paturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, adaptés à la gestion. Le paturage bovin et équin est à éviter afin de limiter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le paturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (Sesleria caerulea, Brachypodium rupestre, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Date de mise à jour : 01/04/2023

Auteurs : Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Henry, 2019

Royer & Ferrez,, 2020

Pelouse à Sérapias-langue et Laîche glauque Serapiado linguae-Caricetum flaccae



Pelouse vivace, héliophile, mésophile, neutrophile, oligomésotrophile, des sols marneux, du domaine planitiaire thermo-atlantique, de l'Entre-deux-Mers

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Serapiado linguae-Caricetum flaccae hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Serapias lingua, Serapias vomeracea, Danthonia decumbens Jacobaea erucifolia, Leontodon saxatilis, Silaum silaus, Succisa pratensis, Ononis spinosa Polygala vulgaris Prunella laciniata Ranunculus bulbosus Festuca rubra gr.

Espèces compagnes: Carlina vulgaris, Scorzonera humilis, Blackstonia perfoliata, Trifolium pratense, Anacamptis pyramidalis, Carex flacca, Cirsium acaulon, Galium pumilum, Linum catharticum, Leontodon hispidus, Daucus carota, Briza media, Pilosella officinarum, Bromopsis erecta, Eryngium campestre, Hippocrepis comosa, Leucanthemum vulgare gr., Poterium sanguisorba, Scabiosa columbaria.

Variation : en plus d'un typicum, différencié par la présence de Festuca lemanii, il est possible de reconnaitre un lotetosum maritimi différencié par Lotus maritimus.

Confusions: cette végétation se différencie des autres pelouses du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti, et notamment de l'Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae, par la présence de Danthonia decumbens, Jacobaea erucifolia, Serapias lingua, Silaum silaus, Serapias vomeracea, Succisa pratensis, Polygala vulgaris, Ranunculus bulbosus

PHYSIONOMIE

Végétation rase et plus ou moins dense, le plus souvent dominée par Carex flacca et parfois en partie ourlifiée par Succisa pratensis, Bromopsis erecta, Brachypodium rupestre.

Cette pelouse peut être très riche en orchidées et notamment en Serapias.

Cette végétation peut occuper de grandes surfaces.

Hauteur moyenne: 0.15 m.

Recouvrement moyen : 70 à 80 %.

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes : Carex flacca, Succisa pratensis, Bromopsis

erecta, Brachypodium rupestre

ÉCOLOGIE

Le Serapiado linguae-Caricetum flaccae est une végétation qui se développe sur des sols marneux (molasses argilo-gréseuses carbonatées) à bonne rétention en eau de l'Entre-deux-Mers. Ces sols sont en partie décalcifiés.

Cette pelouse se maintient par un pâturage extensif.



Dynamique : le Serapiado linguae-Caricetum flaccae dérive d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae. Elle évolue plus ou moins lentement vers un fourré du Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae puis vers la forêt du Rhamno alaterni-Quercetum pubescentis.

Contacts: cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle jouxte parfois des prairies du Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis.

SYNCHOROLOGIE



Générale: végétation probablement endémique du nord de l'Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine: reconnue de l'ensemble de l'Entre-deux-Mers (Gironde) et s'étendant vers l'est à une grande partie du Lot-et-Garonne et au sud-ouest de la Dordogne.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : rare à l'échelle de la région et colonisant le plus souvent de petits secteurs au sein de paysages dominés par les cultures.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en très forte régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (ourlets en nappe, fourrés et forêts) et par l'extension possible de vignes notamment dans l'Entre-deux-Mers.

Plantes patrimoniales connues : Lotus maritimus.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnées par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, adaptés à la gestion. Le pâturage bovin et équin est à éviter afin de limiter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avèrer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Néant

Pelouse à Sérapias à labelle long et Danthonie Serapiado vomeraceae-Danthonietum decumbentis



Pelouse vivace, héliophile, mésophile, basiphile, mésotrophile, des sols marneux, du domaine planitiaire thermo-atlantique, du Tursan, du Lembeye et du Juranconnais

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Serapiado vomeraceae-Danthonietum decumbentis F. Blanch. & T. Lamothe 2005 nom. ined. (art. 1) et nom. inval.

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Serapias vomeracea, Danthonia decumbens, Molinia arundinacea, Ononis spinosa, Polygala vulgaris, Prunella laciniata, Festuca rubra gr.

Espèces compagnes : Carlina vulgaris, Succisa pratensis, Blackstonia perfoliata, Trifolium pratense, Lotus corniculatus, Gymnadenia conopsea, Anacamptis pyramidalis, Carex flacca, Galium pumilum, Linum catharticum, Leontodon hispidus, Pimpinella saxifraga, Plantago media, Ranunculus bulbosus, Potentilla vernaBriza media, Pilosella officinarum, Bromopsis erecta, Leucanthemum vulgare gr., Poterium sanguisorba, Scabiosa columbaria

Variation: en plus d'un typicum, différencié par la présence de Fumana procumbens, Lotus dorycnium, Teucrium chamaedrys, Globularia bisnagarica, il est possible de reconnaitre un ophioglossetosum vulgati différencié par Jacobaea erucifolia, Platanthera bifolia, Serapias lingua, Ophioglossum vulgatum, Dactylorhiza fuchsii.

Confusions: cette végétation peut se rapprocher de certains ourlets dominés par Molinia caerulea ou des chaméphytes mais s'en différencie par la richesse en espèces des Festuco-Brometea et la pauvreté d'espèces des ourlets et des chaméphytaies (Erica vagans, Lotus dorycnium, Lotus hirsutus, Agrimonia eupatoria, Origanum vulgare, Platanthera chlorantha, Vincetoxicum hirundinaria, etc.).

Elle diffère nettement des autres pelouses du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti notamment d'un point de vue géographique.

PHYSIONOMIE

Végétation dense, le plus souvent dominée par Molinia arundinacea et parfois en partie ourlifiée. Pour la variante la plus fraiche, des faciès à Succisa pratensis, Bromopsis erecta, Festuca rubra gr. peuvent être fréquent.

Cette végétation peut occuper de grandes surfaces.

Hauteur moyenne: 0.20 à 0.30 m.

Recouvrement moyen : 80 à 90 %.

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes: Molinia arundinacea, Succisa pratensis,

Bromopsis erecta, Festuca rubra gr.

ÉCOLOGIE

Le Serapiado vomeraceae-Danthonietum decumbentis est une végétation qui se développe sur des sols marneux à bonne rétention en eau et encore riches en calcaire des coteaux du Tursan et de Lembeye.

Cette pelouse s'ourlifie rapidement et se maintient par un pâturage extensif.



Dynamique : le Serapiado vomeraceae-Danthonietum decumbentis dérive d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae. Elle évolue plus ou moins lentement vers une végétation chaméphytique du Loto dorycnii-Ericetum vagantis puis vers un fourré du Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae et enfin une forêt dont le rattachement reste à clarifier (Carpinion betuli?).

Contacts : cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue.

SYNCHOROLOGIE



Générale: végétation décrite du Tursan (Landes) et reconnue dans la région de Lembeye (Pyrénées-Atlantiques) et qui pourrait être présente dans les départements voisins d'Occitanie.

Nouvelle-Aquitaine: reconnue du Tursan (Landes), des coteaux de Lembeye et plus exceptionnellement du Jurançonnais.

🌃 Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000 Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: très rare à l'échelle de la région et colonisant le plus souvent de petits secteurs de coteaux au sein de paysages où les vallées sont dominées par les cultures

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en très forte régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (ourlets en nappe, fourrés et forêts). Plusieurs stations observées sont menacées par la colonisation du Robinier (Robinia pseudaccacia) provoquant une fermeture du milieu et une eutrophisation probablement non réversible.

Plantes patrimoniales connues : néant.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, adaptés à la gestion. Le pâturage bovin et équin est à éviter afin de limiter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion si la parcelle s'y prête. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (Brachypodium rupestre, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs: Lafon P.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Blanchard & Lamothe, 2005 Royer & Ferrez,, 2020

Pelouse à Cardoncelle molle et Brome érigé Carthamo mitissimi-Brometum erecti



Pelouse vivace, héliophile, mésoxérophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols calcaire marneux, atlantique, du Centre-Ouest

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Festucenion marginatae Boullet in J.-M. Royer et Ferrez 2020

Carthamo mitissimi-Brometum erecti (Lapraz 1962) J.-M. Royer & Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Carthamus mitissimus, Centaurium erythraea, Cirsium acaule, Festuca lemanii, Hippocrepis comosa, Leontodon hispidus, Scabiosa columbaria, Teucrium montanum, Thymus praecox auct.

Espèces compagnes: Asperula cynanchica, Blackstonia perfoliata Brachypodium rupestre, Briza media, Bromopsis erecta, Carex flacca, Carlina vulgaris, Eryngium campestre, Lotus corniculatus, Pilosella officingrum, Pimpinella saxifraga, Seseli montanum

Variation : il est possible de reconnaitre :

- un typicum (=festucetosum lemanii), différencié par Festuca lemanii, Coronilla minima, Linum suffruticosum subsp. appressum ;

- un festucetosum marginatae, variante appauvrie de l'association, différenciée par Festuca marginata ;
- un cirsietiosum tuberosi, plus mésophile, différencié par Cirsium tuberosum
- ainsi qu'une variation à *Plantago media*, des sites présentant un long historique de pâturage.

Confusions: cette végétation peut être confondue avec d'autres associations du Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae et notamment l'Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae, de répartition similaire et à caractère marnicole plus marqué. Elle s'en distingue par l'absence ou la rareté d'Ophrys scolopax, Galatella linosyris, Succissa pratensis et de Polygala calcarea.

PHYSIONOMIE

Pelouse basse, relativement fermée, équilibrée. Cette pelouse présente plusieurs vagues de floraison, avec un pic au printemps avec celle de Carthamus mitissimus. Le cortège en orchidées peut être riche.

Cette végétation est présente généralement sous forme surfacique.

 $\textbf{Hauteur moyenne:}\ 0.20\ m.$

Recouvrement moyen : 70 à 90 %.

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes: Bromopsis erecta, Festuca marginata,

Festuca lemanii

ÉCOLOGIE

Le Carthamo mitissimi-Brometum erecti est une végétation qui se développe sur sols orgilo-limoneux, relativement profonds et riches en calcaire.

Elle se développe sur pentes faibles en toutes expositions.

Végétation soumise à des modes de gestion variés : pâturage ovin ou bovin en site conservatoire, absence de pâturage sur certains, mais encore broutée par les lapins.

Humidité
pH
Trophie
Matière organique
Luminosité
Salinité
Granulométrie
Thermophilie
Continentalité

Dynamique : le Carthamo mitissimi-Brometum erecti dériverait d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae mais cela reste à confirmer. En l'absence de géstion, il évolue vers un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii puis une forêt du Quercion pubescenti-petraeae.

Contacts: cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également se retrouver en contact topographique supérieur avec le Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae, plus mésophile, et inférieur avec le Catanancho caeruleae-Festucetum hervieri, plus xérophile.

SYNCHOROLOGIE



Générale : association décrite du Périgord, des Charentes et des Deux-Sèvres, présente dans le sud du Cantal et dans le Quercy.

Nouvelle-Aquitaine : connue du Poitou-Charentes (partie méridionale, exceptionnelle au nord), de Gironde et de Dordogne. Elle semble également atteindre le Bassin de Brive (Corrèze).

Prés

🌌 Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : végétation rare à l'échelle de la région, à caractère relictuel.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation vraisemblablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés), et dans une moindre mesure, par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues : Anacamptis fragrans.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, apporter une contribution significative.

Lorsque le paturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales comme *Brachypodium rupestre* au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Royer & Ferrez, 2020 Boullet, 1986

Pelouse à Avoine des prés et Fétuque marginée

Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae



Pelouse vivace, héliophile, mésoxérophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols calcaire marneux, du Poitou

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Festucenion marginatae Boullet in J.-M. Royer et Ferrez 2020

Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae Boullet in J.-M. Royer et Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Asperula cynanchica, Blackstonia perfoliata, Briza media, Bromopsis erecta, Carex flacca, Cirsium acaule, Coronilla minima, Eryngium campestre, Festuca marginata, Helictochloa pratensis, Hippocrepis comosa, Linum tenuifolium, Lotus corniculatus, Pilosella officinarum, Potentilla verna, Poterium sanguisorba, Scabiosa columbaria, Teucrium chamaedrys, T. montanum. Thymus praecox auct.

Espèces compagnes : Brachypodium rupestre, Bromopsis erecta, Carex flacca, Seseli montanum

Variation: il est possible de reconnaître deux variations dont l'étude reste à poursuivre :

- une variante à Teucrium montanum, Euphorbia cyparissias, Ononis natrix, plus xérophile, sur pentes plus accusées
- une variante à Festuca lemanii, plus mésophile, sur surfaces horizontales.

Confusions: cette pelouse peut notamment être confondue avec celle de l'Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae, des sols moins profonds et plus xérothermophile, de répartition proche et avec laquelle elle partage un contingent d'espèces. Elle s'en distingue par une plus forte représentation des espèces mésophiles des Bromenalia (Briza media, Cirsium acaulon, Carex flacca, Galium pumilum, Linum catharticum, Knautia arvensis, Leontodon hispidus, Ononis spinosa, Lotus corniculatus, Pimpinella saxifraga...) et l'absence ou la rareté d'espèces xérophiles des Artemisio-Bromenalia (Allium sphaerocephalon, Astragalus monspessulanus, Koeleria vallesiana, Fumana procumbens, Trinia glauca...).

PHYSIONOMIE

Pelouse basse, relativement fermée, généralement codominée par Bromopsis erecta et Festuca marginata. Cette pelouse présente plusieurs vagues de floraison assez dicrètes, avec un pic au printemps marquée par celle d'Hippocrepis comosa.

Cette végétation est généralement présente sous forme surfacique.

Hauteur moyenne: 0.25 m.

Recouvrement moyen : 80-90 $\,\%$

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes: Bromopsis erecta, Festuca marginata,

Hippocrepis comosa

ÉCOLOGIE

Le Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae erecti est une végétation qui se développe sur sols limono-argileux et faiblement sableux, calcaires mais décalcifiés en surface.

Elle se développe sur pentes faibles à nulles, en toutes expositions.

Végétation soumise à des modes de gestion variés, pouvant être localement fauchée, pâturée, ou seulement broutée par les lapins.

Humidité
pH
Trophie
Matière organique
Luminosité
Salinité
Granulométrie
Thermophilie
Continentalité

Dynamique : l'Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae dériverait d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae mais cela reste à confirmer. En l'absence de gestion, elle évoluerait vers un ourlet du Geranion sanguinei puis un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii et enfin une forêt du Quercion pubescenti-petraeae.

Contacts : cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également se retrouver en contact topographique avec l'Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae, occupant les pentes les plus accusées des coteaux, à proximité d'affleurements calcaires.

SYNCHOROLOGIE



Générale : association décrite du nord du Poitou et du Sud de l'Anjou.

Nouvelle-Aquitaine: connue du Thouarsais (Deux-Sèvres), du Loudunnais (Vienne) et du centre Vienne.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : végétation très rare à l'échelle de la région, à caractère relictuel et souvent présente sous une forme dégradée.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation vraisemblablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés), et dans une moindre mesure, par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues : Helictochloa pratensis.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, apporter une contribution significative.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales comme Brachypodium rupestre au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Royer & Ferrez, 2020 Boullet, 1986

Pelouse à Astragale de Montpellier et Fétuque de Lahondère

Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei



Pelouse vivace, héliophile, xérophile, basiphile, oligomésotrophile, des falaises calcaires maestrichiennes de l'estuaire de la Gironde

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auquieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei Lahondère ex J.-M. Royer & Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Astragalus monspessulanus, Bellis sylvestris, Festuca lahonderei, Fumana ericifolia, Helianthemum apenninum, Helichrysum stoechas, Inula montana, Koeleria vallesiana, Trinia alauca.

Espèces compagnes: Blackstonia perfoliata, Catapodium marinum, Eryngium campestre, Hippocrepis comosa, Leontodon taraxacoides, Pilosella officinarum, Plantago coronopus, Sagina maritima, Seseli montanum, Thesium humifusum, Teucrium montanum, Thymus praecox

Variation: en plus d'un typicum, différencié négativement, il est possible de reconnaitre un seslerietosum caeruleae sur les pentes abritées les plus accusées des falaises, différencié par Sesleria caerulea (dominante), Convolvulus lineatus, Leucanthemum graminifolium, Stipa gallica.

Confusions: cette végétation originale et très localisée ne peut guère être confondue avec d'autres pelouses.

Les formes embryonnaires peuvent éventuellement être confondues avec le Dactylido hispanicae-Helichrysetum stoechadis dont elle s'en distingue par leur richesse en espèces des Festuco-Brometea.

PHYSIONOMIE

Végétation ouverte, rase, discontinue, dans laquelle Sesleria caerulea peut faire faciès. Cette pelouse présente plusieurs vagues de floraison, la plus colorée étant marquée par celle d'Astragalus monspessulanus.

Cette végétation occupe généralement des patchs de faible surface.

 $\textbf{Hauteur moyenne:}\ 0.20\ m.$

Recouvrement moyen : 60 à 80 %.

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes : Astragalus monspessulanus, Helianthemum apenninum, Helichrysum stoechas, Sesleria caerulea.

ÉCOLOGIE

L'Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei est une végétation qui se développe sur des placages limoneux déposés sur les calcaires Maastrichtiens, sur pentes plus ou moins importantes exposées du sud au nord selon les variations.

Végétation à caractère primaire sur les corniches rocheuses ou secondaire sur les pentes accessibles. Les formes secondaires font réqulièrement l'objet d'un entretien mécanique de nos jours.



Dynamique : les formes primaires de cette pelouse vivace sont climaciques du fait des conditions environnementales contraignantes. En l'absence de gestion, les formes secondaires évoluent lentement vers un fourré des *Rosmarinetea*, représenté par des communautés basales.

Contacts: cette pelouse se trouve généralement au contact des autres végétations de falaise chasmophytiques et à caractère aérohalin plus ou moins marqué, en particulier le Dactylido hispanicae-Helichrysetum stoechadis et le Dactylido oceanicae-Limonietum dodartii. La séquence la plus classiquement observée presente, du bas en haut de la falaise ou du plus au moins exposé aux embruns: Dactylido oceanicae-Limonietum dodartii, Dactylido hispanicae-Helichrysetum stoechadis et Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation décrite de l'estuaire de la Gironde en Charente-Maritime.

Nouvelle-Aquitaine : elle reste, pour l'heure, strictement localisée à la rive droite de l'estuaire de la Gironde, à proximité de Meschers-sur-Gironde. Elle est à rechercher sur les falaises proches de la Rochelle.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : végétation exceptionnelle à l'échelle de la région, très localisée et occupant de faibles surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation vraisemblablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces: cette végétation est principalement menacée par la surfréquentation des sites et, dans une moindre mesure, par le développement d'espèces exotiques envahissantes.

Plantes patrimoniales connues: Astragalus monspessulanus, Bellis sylvestris, Festuca lahonderei, Fumana ericifolia, Leucanthemum graminifolium, Stipa gallica, Trinia glauca.

GESTION

Pour les formes primaires, la non intervention est préconisée et la gestion se limitera au contrôle des éventuelles espèces exotiques envahissantes (*Opuntia* par exemple).

La canalisation de la fréquentation des sites reste également à mettre en place sur certains sites.

Pour les formes secondaires, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche annuelle ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales comme Brachypodium rupestre au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

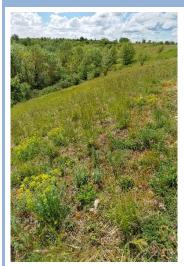
Date de mise à jour : 01/04/2023

 ${\bf Orientations\ bibliographiques\ principales:}$

Royer & Ferrez,, 2020 Lahondère 1986, 1990

Pelouse à Astragale de Montpellier et Fétuque marginée

Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae



Pelouse vivace, héliophile, xérophile, basiphile, oligotrophile, des calcaires tendres jurassiques du Poitou, des marges méridionales du Bassin Parisien

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auquieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Astragalus monspessulanus, Globularia bisnagarica, Festuca marginata, Helictochloa pratensis, Hippocrepis comosa, Potentilla verna, Teucrium montanum, Teucrium chamaedrys, Thesium humifusum, Thymus praecox auct., Trinia glauca (rare)

Espèces compagnes: Blackstonia perfoliata, Bromopsis erecta, Carex flacca, Eryngium campestre, Hypericum perforatum, Lotus corniculatus, Pilosella officinarum, Poterium sanguisorba, Scabiosa columbaria, Seseli montanum, Stachys recta.

Variation : il est possible de reconnaitre :

- un typicum, correspondant aux situtations moyennement xériques, différencié par Koeleria macrantha, Euphorbia seguieriana, Euphorbia cyparissias, Achillea cf. collina;
- un koelerietosum vallesianae, des sols squelettiques, avec Koeleria vallesiana, Prospero autumnale, Veronica saturejifolia, Allium sphaerocephalon et Sedum rupestre;

- un helianthemetosum nummulari, des sols légérement plus profonds et sur pentes accusées, avec Helianthemum nummularium, Fumana procumbens, Linum tenuifolium et Silene nutans.

Confusions: cette pelouse peut notamment être confondue avec celle de l'Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae des sols plus profonds, de répartition proche et avec laquelle elle partage un contingent d'espèces. Elle se distingue par une faible représentation des espèces mésophiles des Bromenalia, bien présentes dans l'Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae (Briza media, Cirsium acaulon, Carex flacca, Galium pumilum, Linum catharticum, Knautia arvensis, Leontodon hispidus, Ononis spinosa, Lotus corniculatus, Pimpinella saxifraga...) et la présence d'espèces xérophiles des Artemisio-Bromenalia (Astragalus monspessulanus, Koeleria vallesiana, Fumana procumbens, Trinia glauca...).

Cette végétation correspond au Xerobromion du Poitou Boullet 1986.

PHYSIONOMIE

Végétation ouverte, rase, avec une strate bryolichénique pouvant présenter un fort recouvrement. Cette pelouse présente plusieurs vagues de floraison, dont le pic se situe au début du printemps, avec celle d'Astragalus monspessulanus et d'Euphorbia seguieriana.

Cette végétation occupe généralement des patchs de faible surface et se retrouve généralement cantonnée aux corniches et affleurements rocheux.

Hauteur moyenne: 0.20 m.

Recouvrement moyen: 70 à 80 %.

Phénologie optimale: avril à mai

Espèces structurantes: Astragalus monspessulanus, Festuca marginata, Euphorbia seguieriana

ÉCOLOGIE

Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae est une végétation qui se développe sur sol limono-argileux et légérement sableux, décalcifié en surface, sur pentes plus ou moins accusées et exposées globalement au sud

Végétation non pâturée de nos jours, mais encore broutée par les lapins.



Dynamique : l'Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae dérive d'une pelouse annuelle originale du Trachynion distachyae (le Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae). Elle évolue lentement vers un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii puis une forêt du Quercion pubescentipetraeae.

Contacts: cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également se retrouver au contact du l'Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae lorsque l'exposition et la profondeur du sol changent.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation observée dans le nord et le centre du Poitou. Cette végétation serait à rechercher dans les régions périphériques (Anjou et Touraine).

Nouvelle-Aquitaine : principalement localisée au niveau de la jonction Vienne et Deux-Sèvres, correpondant au Loudunais (Vienne) et au Thouarsais (Deux-Sèvres). Une irradiation a également été reconnue dans le Centre Vienne. Ces localités correspondent aux marges méridionales du Bassin Parisien

🖥 Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: végétation très rare à l'échelle de la région, très localisée et occupant de faibles surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation vraisemblablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces : l'extension de carrières en activité constitue encore la principale menace de disparition actuelle. Cette végétation est également menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés) et, dans une moindre mesure, par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues : Astragalus monspessulanus, Euphorbia seguieriana, Trinia glauca, Veronica saturejifolia.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (Brachypodium rupestre, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Boullet, 1986

Pelouse à Pâquerette sylvestre et Fétuque de Léman

Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii



Pelouse vivace, héliophile, xérophile, neutrophile, oligotrophile, des sols décarbonatés de la Saintonge.

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auquieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii Boullet in J.-M. Royer et Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Festuca lemanii, F. marginata, Fumana procumbens, Globularia bisnagarica, Helianthemum apenninum, Helichrysum stoechas, Hippocrepis comosa, Inula montana, Koeleria vallesiana, Linum tenuifolium, Potentilla verna, Sedum ochroleucum, Salvia pratensis, Scabiosa columbaria, Teucrium chamaedrys, T. montanum, Thymus praecox auct...

Espèces compagnes: Anthyllis vulneraria, Asperula cynanchica, Brachypodium rupestre, Pilosella officinarum, Bromopsis erecta, Linum trigynum, Eryngium campestre, Poterium sanguisorba, Seseli montanum.

Variation: il est possible de reconnaître une variation type, principalement différenciée par *Bellis sylvestris* et dans une moindre mesure *Carex caryophyllea*, ainsi qu'une autre variation à *Carex humilis*, des sols plus décarbonatés, faisant transition avec le *Sideritido quillonii*

-Koelerietum vallesianae, principalement différenciée par Carex humilis, Trinia glauca, Fumana procumbens, Allium sphaerocephalon et où Bellis svlyestris manaue.

Confusions: cette végétation peut être confondue avec d'autres pelouses du Festucion auquieri-marginatae et en particulier le Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae, des sols moins décarbonatés, pouvant également acceuillir Bellis sylvestris et Carex humilis, mais dont elle se distingue par l'absence d'Artemisia alba, Festuca auquieri, Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii, Linum suffruticosum subsp. appressum, Thesium divaricatum.

Les différences significatives entre les deux variations mises en évidence pourraient justifier une séparation en deux associations, mais le nombre trop restreint de sites d'accueil limite cette possibilité et son interêt

PHYSIONOMIE

Végétation rase, discontinue, ouverte à presque fermée, équilibrée. Cette pelouse présente plusieurs vagues de floraison, pré-vernale à vernale, avec un pic au début du printemps, avec celle de *Bellis sylvestris*.

Cette végétation présente généralement une forme surfacique.

Hauteur moyenne: 0.20 m.

Recouvrement moyen : $70 \ \text{à} \ 80 \ \%$.

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes: Festuca lemanii, F. marginata, Koeleria

vallesiana.

ÉCOLOGIE

Le Bellidi sylvestris-Festucetum lemaniiest une végétation qui se développe sur des sols peu épais, limono-sableux, riches en oxyde de fer, à faible teneur en calcaire. Elle se développe sur pentes faibles à nulles, en toutes expositions, sauf nord.

Végétation soumise à des modes de gestion variés : pâturage ovin ou bovin en site conservatoire, absence de pâturage sur certains, mais encore broutée par les lapins.

Humidité
pH
Trophie
Matière organique
Luminosité
Salinité
Granulométrie
Thermophilie
Continentalité

Dynamique : le Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii dérive d'une pelouse annuelle originale du Trachynion distachyae. En l'absence de gestion, cette pelouse évolue lentement vers un ourlet à Filipendula vulgaris et Potentilla montana (Geranion sanguinei) puis un fourré de l'Erico scopariae-Spiraeetum obovatae et enfin une forêt du Quercion ilicis proche du Phillyreo latifoliae-Quercetum ilicis.

Contacts: cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation décrite de deux principaux sites en Charente-Maritime, et reconnue sur un autre site périphérique.

Nouvelle-Aquitaine : présence restreinte à la Saintonge, sur le site des « Chaumes de Séchebec », les pelouses du « Fief de Belauze » et à proximité du « Trou de Pampin ».

- Données historiques < 1950
- Données anciennes >= 1950 et < 2000
- Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: végétation exceptionnelle à l'échelle de la région, très localisée et occupant de faibles surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation vraisemblablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces: l'extension de carrières en activité constitue encore la principale menace de disparition actuelle. Cette végétation est également menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés) et, dans une moindre mesure, par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues : Bellis sylvestris, Trinia glauca.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectues sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Boullet, 1986

Royer & Ferrez, 2020

Pelouse à Catananche bleue et Fétuque marginée Catanancho caeruleae-Festucetum timbalii



Pelouse vivace, héliophile, xérophile, basiphile, oligotrophile, des calcaires tendres crétacés des Charentes.

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auquieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Catanancho caeruleae-Festucetum hervieri Boullet 1984

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Astragalus monspessulanus, Biscutella guillonii, Blackstonia perfoliata, Carthamus mitissimus, Catananche caerulea, Coronilla minima, Euphrasia stricta, Festuca marginata, Globularia bisnagarica, Helichrysum stoechas, Hippocrepis comosa, Koeleria vallesiana, Linum suffruticosum subsp. appressum, Lotus dorycnium, Odontites luteus, Ononis pusilla, Teucrium montanum, Thesium humifusum.

Espèces compagnes: Asperula cynanchica, Brachypodium rupestre, Briza media, Bromopsis erecta, Carex flacca, Carlina vulgaris, Centaurea decipiens, Galium pumilum, Eryngium campestre, Pilosella officinarum, Scabiosa columbaria. Seseli montanum

Variation : il est possible de reconnaitre :

- un typicum plus xérophile, différencié par Biscutella guillonii, Globularia bisnagarica, Odontites luteus, Prunella laciniata ;
- un asteretosum linosyris, plus mésophile, différencié par Galatella linosyris, Hyssopus officinalis subsp. canescens ;

Confusions: cette pelouse peut notamment être confondue avec celle du Carthamo mitissimi-Brometum erecti, plus mésophile, de répartition proche et avec laquelle elle partage un contingent d'espèces. Elle se distingue par une plus faible fréquence des espèces mésophiles des Bromenalia, bien présentes dans le Carthamo mitissimi-Brometum erecti (Lotus corniculatus, Linum catharticum, Galium album, Leontodon hispidus...) et la présence d'espèces xérophiles des Artemisio-Bromenalia (Astragalus monspessulanus, Biscutella guillonii, Catananche caerulea, Koeleria vallesiana...).

Elle peut également être condue avec l'Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei dont elle se distingue par un cortège en Fétuques différente (F. marginata à la place de F. lonhonderei), la présence de Biscutella guillonii, Linum suffruticosum subsp. appressum, la présence exceptionnelle de Bellis sylvestris (fréquente dans l'Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei).

PHYSIONOMIE

Végétation ouverte, rase. Cette pelouse présente plusieurs vagues de floraison, dont le pic se situe au début de la période estivale avec celle de Catananche caerulea.

Cette végétation peut être surfacique en se développant sur côteau ou au sein de clairières, ou linéaire, sur talus.

Hauteur moyenne : 0.20 m.

Recouvrement moyen: 70 à 80 %.

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes: Astragalus monspessulanus, Festuca

marginata, Euphorbia seguieriana

ÉCOLOGIE

Le Catanancho caeruleae-Festucetum timballi est une végétation qui se développe sur sol argilo-limoneux, riche en calcaire, sur pentes plus ou moins accusées et exposées globalement au sud.

Végétation non pâturée de nos jours, mais encore broutée par les lapins.



Dynamique : le Catanancho caeruleae-Festucetum timbalii dérive d'une pelouse annuelle du *Trachynion distachyae*. Elle évolue lentement vers un ourlet en nappe du *Geranion sanquinei* puis un fourré du *Pruno spinosae-Rubion ulmifolii* et enfin une forêt du *Quercion pubescenti-petraeae*.

Contacts : cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue. Elle peut également se retrouver au contact supérieur du Carthamo mitissimi-Brometum erecti, plus mésophile.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation décrite et observée du sud des Charentes au nord de la Gironde.

Nouvelle-Aquitaine : estuaire de la Gironde et Sud Saintonge en Charente-Maritime, Cognaçais en Charente, Entre-deux-Mers en Gironde.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: végétation exceptionnelle à l'échelle de la région, très localisée et occupant de faibles surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation vraisemblablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés) et, dans une moindre mesure, par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues : Astragalus monspessulanus, Biscutella guillonii, Bellis sylvestris (rare).

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avèrer suffisante.

Lorsque le paturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

 ${\bf Orientations\ bibliographiques\ principales:}$

Date de mise à jour : 01/04/2023

Boullet, 1986

Royer & Ferrez, 2020

Pelouse à Lin à feuilles de Salsola et Seslérie blanchâtre

Lino salsoloidis-Seslerietum caeruleae



Pelouse vivace, héliophile, xérophile, basiphile, oligotrophile, des sols superficiels sur calcaires durs, sur pentes exposées au nord et à l'ouest, sous microclimat doux et frais, thermo-atlantique, du Bassin aquitain occidental

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.272E (E1.272F)

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auquieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Lino salsoloidis-Seslerietum caeruleae (Boullet 1984) J.-M. Royer & Ferrez 2020

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Anthericum ramosum, Carex humilis, Carlina vulgaris, Cirsium acaule, Coronilla minima, Festuca auquieri, Globularia vulgaris, Hippocrepis comosa, Koeleria vallesiana, Linum suffruticosum subsp. appressum, Ononis pusilla, O. striata, Phyteuma orbiculare subsp. tenerum, Pilosella officinarum, Scabiosa columbaria, Sesleria caerulea, Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii, Teucrium chamaedrys, T. montanum.

Espèces compagnes: Carex flacca, Carlina vulgaris, Genista pilosa, Pilosella officinarum, Scabiosa columbaria, Seseli montanum.

Variation: deux variantes géographiques peuvent être distinguées. Une de l'Angoumois, principalement différenciée par *Globularia vulgaris* et une autre du Périgord où cette espèce manque.

Confusions: cette végétation est très proche du Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae, et en particulier le globularietosum vulgaris, dont elle a été considérée comme une simple variation. Elle s'en distingue principalement par sa situation écologique, correspondant aux versants frais et la présence de Sesleria caerulea, Anthericum ramosum et de Phyteuma orbiculare subsp. tenerum.

Elle peut également être confondue avec l'ourlet à *Genista pilosa* et *Sesleria caerulea*, qui peut se retouver en contact dynamique ou topographique. Elle s'en distingue principalement par sa richesse en espèces des pelouses et l'absence ou la rareté d'espèces d'ourlets comme *Rubia peregrina*, *Vincetoxicum hirundinaria* ou *Viola hirta*.

PHYSIONOMIE

Pelouse rase, ouverte, typiquement en gradin. Pelouse dans laquelle Sesleria caerulea fait souvent faciès, mais où d'autres espèces peuvent imprimer également leur physionomique, comme Carex humilis. Plusieurs vagues de floraison s'étalent au cours de l'année. La période pré-vernale est colorée par celle de Sesleria caerulea, suivie de celle de Globularia vulgaris, Hippocrepis comosa, Linum suffruticosum subsp. appressum, Anthericum ramosum tandis que celle de Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii intervient en fin d'été, lorque le reste de la végétation est desséchée.

Hauteur moyenne: 0.2 m.

Recouvrement moyen: 60 à 90 %.

Phénologie optimale: avril à juin

Espèces structurantes: Sesleria caerulea, Carex humilis, Hippocrepis comosa, Linum suffruticosum subsp. appressum, Anthericum ramosum

ÉCOLOGIE

Le Lino salsoloidis-Seslerietum caeruleae est une pelouse vivace mésoxérophile liée à des calcaires durs, sur sols bruns calciques, riches en graviers calcaires.

Elle s'installe sur des pentes généralement fortes, exposées au nord et à l'ouest, rarement au sud, sous climat chaud.

Végétation traditionnellement paturée mais pouvant également se maintenir temporairement grâce à la seule pression de la faune sauvage



Dynamique : le Lino salsoloidis-Seslerietum caerulea dérive d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae. Elle semble paraclimacique mais évolue très lentement vers un ourlet en nappe ou un fourré pionnier à Juniperus communis du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii ou du Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae. Les lents changements pédologiques permettent une évolution vers des chênaies du Quercenion ilicis ou du Buxo sempervirentis-Ouercenion pubescentis.

Contacts: les ouvertures de cette pelouse vivace sont souvent occupées par des pelouses thérophytiques du Trachynion distachyae plus ou moins bien exprimées selon l'exposition du côteau. Les secteurs où la roche mère est affleurante sont occupés par de l'Alysso alyssoidis-Sedion albi (Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci). Elle est régulièrement ponctuée de fourrés à Juniperus communis et bordée de forêts du Quercenion ilicis ou du Buxo sempervirentis-Quercenion pubescentis.

Les bases de certains coteaux peuvent être occupées par des pelouses du Molinion caeruleae.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation présente dans le Bassin aquitain de la Charente à la Dordogne.

Nouvelle-Aquitaine : essentiellement centrée sur l'Angoumois, avec des irradiations vers la Dordogne et dans le Bassin de Brive (Corrèze).

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950
Données anciennes >= 1950 et < 2000
Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: végétation très rare à l'échelle de la région, très localisée et occupant de faibles surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation vraisemblablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles.

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés) et, dans une moindre mesure, par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues : Globularia vulgaris, Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutroohisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Boullet, 1984, 1986 Royer & Ferrez,, 2020

Pelouse à Renoncule graminée et Hélianthème des Apennins

Ranunculo graminei-Helianthemetum apennini



Pelouse vivace, héliophile, xérophile, basiphile, oligotrophile, des sols à tendance psammophile, des calcaires dolomitiques du domaine planitiaire thermo-atlantique, des marges méridionales du Bassin Parisien

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.262H

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auquieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Ranunculo graminei-Helianthemetum apennini hoc loco

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Helianthemum apenninum, Koeleria vallesiana, Festuca auquieri, Festuca lemanii, Ranunculus gramineus, Teucrium chamaedrys, Potentilla verna, Thymus praecox auct, Anthericum liliago (rare), Ophrys argensonensis (rare), Pulsatilla vulgaris(rare).

Espèces compagnes: Bromopsis erecta, Eryngium campestre, Hippocrepis comosa, Coronilla minima, Poterium sanguisorba, Ranunculus bulbosus, Seseli montanum, Salvia pratensis.

Variation : il est possible de reconnaitre :

- un caricetosum humilis, des sols squelettiques, relativement pauvres en sable, principalement différencié par Carex humilis, Poa bulbosa, Prospero autumnale ;

- un phleetosum phleoidis, des sols plus riches en sable, principalement différencié par Phleum phleoides, Ajuga genevensis, Koeleria macrantha:
- un typicum, correspondant aux situations intermédiaires, surtout différencié négativement.

Confusions: cette pelouse originale et très localisée ne peut guère être confondue avec d'autres. Sur le plan écologique et floristique, elle présente des affinités avec le Caricetum nitidae décrit des Puys du chinonais, mais s'en distingue nettement par l'absence de Carex liparocarpos, Sedum ochroleucum, Thymus pulegioides, Arenaria grandiflora, la présence de Koeleria vallesiana, Festuca auquieri, Thymus praecox auct, et la fréquence élevée de Ranunculus gramineus.

PHYSIONOMIE

Végétation rase et relativement ouverte. Cette pelouse peut présenter différents faciès, et être plus ou moins infiltrée d'espèces annuelles selon la nature des perturbations et la richesse en sable du substrat. Elle présente plusieurs vagues de floraison, pré-vernales à vernales.

Cette végétation peut être surfacique en se développant sur côteau.

Hauteur moyenne: 0.20 m.

 $\textbf{Recouvrement moyen: } 70 \ \grave{a} \ 80 \ \%.$

Phénologie optimale : avril à mai

Espèces structurantes: Helianthemum apenninum, Koeleria vallesiana. Potentilla verna

ÉCOLOGIE

Le Ranunculo graminei-Helianthemetum apennini est une végétation qui se développe sur sol sablo-limoneux à limono-sableux, assez riche en calcaire, sur pentes généralement peu accusées et exposées globalement au sud.

Végétation soumise à des modes de gestion variés : pâturage ovin ou bovin en site conservatoire, absence de pâturage sur certains, mais encore broutée et régulièrement rajeunie par les lapins.



Dynamique : le Ranunculo graminei-Helianthemetum apennini dérive d'une pelouse annuelle également originale du Trachynion distachyae (l'Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae). En l'absence de gestion, elle évoluerait lentement vers un ourlet du Geranion sanguinei puis un fourré du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii et enfin une forêt du Quercion pubescenti-petraeae.

Contacts : cette pelouse est en contact avec la plupart des végétations vers lesquelles elle évolue.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation qui présente une aire restreinte et apparait endémique de la

Nouvelle-Aquitaine : très localisée et limtée à quelques communes du Lussacois dans la Vienne.

O

🌌 Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

<u>ÉVALUATION PAT</u>RIMONIALE

Rareté: végétation exceptionnelle à l'échelle de la région et très localisée.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation vraisemblablement en régression du fait de l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles

Vulnérabilité et menaces: l'extension de carrières en activité constitue encore la principale menace de disparition actuelle. Cette végétation est également menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés) et, dans une moindre mesure, par la surfréquentation des sites et la pratique des loisirs motorisés.

Plantes patrimoniales connues: Ranunculus gramineus, Ajuga genevensis, Anthericum liliago, Ophrys argensonensis, Pulsatilla vulgaris.

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutroohisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Néant

Pelouse à Crapaudine de Guillon et Koelérie du Valais

Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae



Pelouse vivace, xérophile, basiphile, oligo à oligo-mésotrophile, des sols superficiels sur calcaires durs et craies, sur plateau ou faible pente, du domaine planitiaire thermo-atlantique, de l'ouest du Bassin Aquitain

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.272E (E1.272F)

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auguieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae J.-M. Royer 1982

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Convolvulus cantabrica, Inula montana, Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii, Fumana procumbens, Festuca auquieri, Linum suffruticosum subsp. appressum, Koeleria vallesiana, Ononis striata, Sedum ochroleucum, Helianthemum apenninum, Helichrysum stoechas

Espèces compagnes: Globularia bisnagarica, Bromopsis erecta Eryngium campestre, Anthyllis vulneraria, Euphorbia seguieriana, Hippocrepis comosa, Carex halleriana Teucrium montanum, Teucrium chamaedrys, Allium sphaerocephalon, Potentilla verna, Pilosella officinarum, Coronilla minima, Poterium sanguisorba, Scabiosa columbaria, Seseli montanum

Variation: en plus d'un typicum (=fumanetosum procumbentis) du Quercy, différencié par la présence de Leontodon crispus, Melica ciliata,

Stipa gallica, il est possible de distinguer un globularietosum vulgaris, centré sur la Charente, différencié par la présence de Globularia vulgaris, Artemisia alba, Carex humilis, ainsi qu'un bromopsietosum erecti différencié par la seule présence de Globularia bisnagarica et l'absence des espèces précédentes.

Enfin, il a été identifié une forme originale à Festuca marginata dont le statut syntaxinomique reste à clarifier.

Confusions: cette végétation est parfois proche floristiquement de certaines sous-associations du Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos dont elle se distingue par la présence de Convolvulus cantabrica, Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii, Ononis striata, Sedum ochroleucum, Helianthemum apenninum et l'absence ou la rareté de Staehelina dubia. Carex flacca, Carthamus mitissimus. Odontites luteus

PHYSIONOMIE

Pelouse très rase et plus ou moins ouverte, co-dominée par quelques graminées et notamment Festuca auquieri, Koeleria vallesiana, Bromopsis erecta, voire par quelques hémicryptophytes comme Potentilla verna ou Globularia bisnagarica. Cette pelouse se caractérise principalement par la richesse en chaméphytes suffrutescents parfois dominant (Teucrium chamaedrys, Coronilla minima) et qui apporte une coloration lors de leurs floraisons entre fin mai et juin. La floraison de Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii a lieu très tardivement, à partir d'août, lorsque toutes les autres espèces ont leurs parties végétatives totalement desséchées.

Les tonsures sont souvent occupées par des thérophytes dont la floraison se déroule assez tôt en saison (mai).

Hauteur moyenne : 0.1 à 0.2 m.

Recouvrement moyen : 60 à 90 %.

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes: Festuca auquieri, Koeleria vallesiana, Teucrium chamaedrys, Potentilla verna, Bromopsis erecta, Coronilla minima

ÉCOLOGIE

Le Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae est une pelouse vivace xérophile liée à des calcaires durs, sur sols bruns calciques à plus rarement rendzines. Elle se développe également fréquemment sur craies

Elle s'installe sur des pentes nulles, faibles à moyennes sous diverses expositions sous climat chaud.



Dynamique : le Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae dérive d'une pelouse annuelle du Trachynion distachyae (Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae). Elle semble paraclimacique mais évolue très lentement vers un ourlet en nappe ou un fourré pionnier à Juniperus communis du Pruno spinosae-Rubion ulmifolii ou du Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae. Les lents changements pédologiques permettent une évolution vers des chênaies du Quercenion ilicis ou du Buxo sempervirentis-Quercenion pubescentis.

Contacts: les ouvertures de cette pelouse vivace sont souvent occupées par des pelouses thérophytiques du Trachynion distachyae plus ou moins bien exprimées et relevant le plus souvent du Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae. Les secteurs où la roche mère est affleurante sont occupés par de l'Alysso alyssoidis-Sedion albi (Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci) ou du Sedion micrantho-sediformis (Sedetum ochroleuco-sediformis). Elle est régulièrement ponctuée de fourrés à Juniperus communis et bordée de forêt du Quercenion illicis ou du Buxo sempervirentis-Quercenion pubescentis.

Les base de certains coteaux peuvent être occupées par des pelouses du Molinion caeruleae.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation présente dans le Bassin aquitain de la Charente-Maritime au Tarn.

Nouvelle-Aquitaine : essentiellement centrée sur l'Angoumois, le nord et l'est de la Dordogne et dans le bassin de Brive. En dehors de ce secteur, elle peut être observée plus ponctuellement dans le centre de la Charente-Maritime, le Fumelois (Lot-et-Garonne) et le cœur de la Dordogne.

- Données historiques < 1950
- Données anciennes >= 1950 et < 2000
- Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : rare à l'échelle de la région

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression à l'échelle de la région

Vulnérabilité et menaces : Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la lente fermeture du milieu (ourlets en nappe, fourrés)

Plantes patrimoniales connues: Astragalus monspessulanus, Euphorbia seguieriana, Ranunculus gramineus, Sideritis hyssopifolia, Tulipa sylvestris subsp. australis

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectuer sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avérer suffisante.

Lorsque le pâturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P. & Mady M. Date de mise à jour : 01/04/2023 Orientations bibliographiques principales :

Royer, 1982 Boullet, 1984, 1986 Royer & Ferrez, 2020

Pelouse à Stéhéline douteuse et Germandrée petit-chêne

Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos



Pelouse vivace mésoxérophile, basiphile à neutrophile, oligo-mésotrophile, des sols plus ou moins marneux, sur pentes, du domaine planitiaire thermoatlantique, de l'ouest du Bassin Aquitain

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 6210(*) Code EUNIS : E1.272E

Position dans le synsystème :

Festuco-Brometea Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Brometalia erecti W. Koch 1926

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Festucion auguieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos J.-M. Royer 1982

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Staehelina dubia, Carex flacca, Inula montana, Fumana procumbens, Bothriochloa ischaemum, Helichrysum stoechas, Festuca auquieri, Linum suffruticosum subsp. appressum, Koeleria vallesiana, Carthamus mitissimus, Ononis pusilla, Odontites luteus

Espèces compagnes: Carex halleriana, Carlina vulgaris, Teucrium montanum, Teucrium chamaedrys, Globularia bisnagarica, Blackstonia perfoliata, Galium pumilum, Potentilla verna, Briza media, Pilosella officinarum, Bromopsis erecta, Eryngium campestre, Hippocrepis comosa, Coronilla minima Asperula cynanchica, Poterium sanguisorba

Variation : en plus d'un typicum (=lavanduletosum latifoliae), centré sur le Périgord, différencié par la présence de Lavandula latifolia et Argyrolobium zanonii, il est possible d'observer un brometosum erecti

différencié par Coronilla minima, Carthamus mitissimus, Linum suffruticosum subsp. appressum, un dorycnietosum pentaphylli du Lotet-Garonne différencié par Lotus dorycnium, Carthamus mitissimus Argyrolobium zanonii Odontites luteus et un helichloetosum pratensis des Charentes appauvri en espèces avec la présence d'Astragallus monspessulanus, Biscutella guillonii, Helichtochloa pratensis ou Phyteuma orbiculare. Enfin, il existe un cephalarietosum leucantha différencié par Stipa gallica, Cephalaria leucantha, Bituminaria bituminosa dont la présence reste à confirmer dans le Fumelois (Lotet-Garonne).

Confusions: avec le Catanancho caeruleae-Festucetum timbalii, vicariant occidental enrichi en éléments méditerranéens, dans lequel on retrouve parfois Staehelina dubia, mais qui s'en différencie notammentpar Catananche caerulea, Astragalus monspessulanus et Lotus dorvenium.

PHYSIONOMIE

Végétation plus ou moins ouverte, assez équilibrée dans la proportion des espèces mais avec un recouvrement souvent important de quelques Poacées (Bromopsis erecta, Koeleria vallesiana, Festuca auquierii, Brachypodium rupestre) et surtout de chaméphytes de petites tailles (Fumana procumbens, Teucrium chamaedrys, Fumana ericoides, etc.) voire plus importantes (Staehelina dubia, Helichrysum stoechas, Lavandula latifolia) qui peuvent faire des faciès.

Hauteur moyenne: 0.1 à 0.2 m.

Recouvrement moyen : 50 à 80 %.

Phénologie optimale : mai à juin

Espèces structurantes: Inula montana, Fumana procumbens, Koeleria vallesiana Teucrium chamaedrys Globularia bisnagarica Bromopsis erecta Hippocrepis comosa Fumana ericoides, Staehelina dubia, Helichrysum stoechas, Lavandula latifolia

ÉCOLOGIE

Le Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos est une végétation qui se développe sur des sols calcaréo-marneux, crayeux ou marneux. Elle occupe des pentes plus ou moins importantes et le plus souvent exposées vers le sud.



Dynamique : le Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos dérive parfois de pelouses annuelles marneuses du *Trachynion distachyae*. Elle semble paraclimacique mais évolue très lentement vers un ourlet en nappe ou un fourré pionnier à *Juniperus communis*, où *Erica scopariae* est régulièrement présente, du *Pruno spinosae-Rubion ulmifolii* ou du *Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae*. Les lents changements pédologiques permettent une évolution vers des chênaies du *Buxo sempervirentis-Quercenion pubescentis*.

Contacts: les ouvertures de cette pelouse vivace sont parfois occupées par des pelouses thérophytiques du *Trachynion distachyae* plus ou moins bien exprimées. Elle est régulièrement ponctuée de fourrés à *Juniperus communis* et bordée de forêts du *Buxo sempervirentis-Quercenion* pubescentis.

La base de certains coteaux peut être occupée par des pelouses du Molinion caerulege.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation présente dans le Bassin aquitain, de la Charente au Tarn. Une irradiation septentrionale semble exister en Touraine.

Nouvelle-Aquitaine : fréquente dans une grande partie de la Dordogne et de l'est du Lot-et-Garonne, ainsi que dans le Bassin de Brive-la-Gaillarde. Elle atteint, sous une forme appauvrie, l'extrême sud de la Charente et quelques stations du nord-est de la Gironde.

- Données historiques < 1950
- Données anciennes >= 1950 et < 2000
- Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : rare à l'échelle de la région

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en

régression à l'échelle de la région

Vulnérabilité et menaces : Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la lente fermeture du milieu (ourlets en nappe,

Plantes patrimoniales connues :

GESTION

Ces végétations sont les témoins de paysages autrefois plus répandus et façonnés par le pâturage extensif qu'il convient de maintenir ou de restaurer. Ce pâturage doit idéalement s'effectues sur une courte période avec une pression élevée et en dehors de la pleine saison de développement de la végétation. Le pâturage itinérant ou tournant doit ainsi être privilégié. En contexte de coteau, on favorisera une mixité du troupeau, incluant ovins et caprins, du fait de la complémentarité des végétaux consommés. Le pâturage bovin et équin est à limiter afin d'éviter le tassement des sols et l'eutrophisation du milieu.

La gestion conservatoire doit également intégrer la pression exercée par la faune sauvage (abroutissement, grattis) qui peut, dans certains contextes, s'avèrer suffisante.

Lorsque le paturage n'est pas possible, la pratique de la fauche exportatrice peut être envisagée comme mode de gestion. Cette fauche ne doit pas être pratiquée trop tard dans la saison (avant fin juin) afin de ne pas favoriser le développement des espèces sociales (*Brachypodium rupestre*, etc) au détriment de la flore patrimoniale et typique.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P. & Mady M. Date de mise à jour : 01/04/2023 ${\bf Orientations\ bibliographiques\ principales:}$

Royer, 1982 Boullet, 1984, 1986 Royer & Ferrez, 2020



V.2.4 Les prés paratourbeux calcicoles

Prés à Blackstonie perfoliée et Silaüs des prés Blackstonio perfoliatae-Silaetum silai



Près mésohygrophile, basiphile, mésotrophile, des sols minéraux calcaires du domaine atlantique

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 7230 / 2190

Code EUNIS: D4.112

Position dans le synsystème :

MOLINIO CAERULEAE-JUNCETEA ACUTIFLORI Braun-Blang. 1950

Molinietalia caeruleae W. Koch 1926

Molinion caeruleae W. Koch 1926

Deschampsio mediae-Molinienion caeruleae B. Foucault 2008

Blackstonio perfoliatae-Silaetum silai (P. Allorge 1922) B. Foucault 2008

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Blackstonia perfoliata, Briza media, Carex flacca, Carex panicea, Centaurea decipiens, Cirsium tuberosum, Danthonia decumbens, Inula salicina, Lotus corniculatus, Molinia caerulea, Pulicaria dysenterica, Scorzonera humilis, Serratula tinctoria, Silaum silaus, Succisa pratensis.

Espèces compagnes: Agrimonia eupatoria, Brachypodium rupestre, Cervaria rivini, Danthonia decumbens, Genista tinctoria, Jacobaea erucifolia, Linum catharticum, Lotus corniculatus, Potentilla reptans, Prunella vulgaris

Variation : il est possible de reconnaitre :

-un typicum, nettement alcalin, différencié par Agrostis stolonifera, Carex tomentosa, Cirsium acaulon, Iris reichenbachiana, Lotus glaber, Prunella vulgaris -un ericetosum scopariae, moins alcalin, différencié par Erica scoparia, Schoenus niaricans. Sanauisorba officinalis. Potentilla erecta.

Confusions: cette végétation est proche du groupement à Carex hostiana et Galium boreale, plus hygrophile, dont elle se distingue par une richesse en espèces des pelouses et ourlets calcicoles plus importante (Briza media, Brachypodium rupestre, Blackstonia perfoliata, Lotus corniculatus) et l'absence ou la rareté de Galium boreale, Carex hostiana, Cirsium dissectum.

Elle se distingue des communautés de l'Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis par une richesse en espèces des pelouses et ourlets calcicoles plus importante (Carex flacca, Cervaria rivini, Danthonia decumbens, Inula salicina, Jacobaea erucifolia, Genista tinctoria, Silaum silaus) et par l'absence ou la rareté de certaines espèces des tourbières alcalines comme Carex lepidocarpa, Galium uliginosum, Hydrocotyle vulgaris, Lotus pedunculatus, Juncus subnodulosus, Ranunculus flammula.

PHYSIONOMIE

Végétation de type prairiale, de taille moyenne allant de 0,4 à 0,5 m. Ces près sont souvent très denses et largement dominés par des espèces à port de graminées comme Molinia caerulea, Schoenus nigricans ou Juncus subnodulosus. Cette strate haute est ponctuée de nombreuses espèces dont certaines peuvent marquer par leur floraison comme Succisa pratensis, Scorzonera humilis, Cirsium ou tuberosum.

Hauteur moyenne: 0.4 à 0.5 m.

Recouvrement moyen: 90 %.

Phénologie optimale : juin

Espèces structurantes: Juncus subnodulosus, Molinia caerulea,

Schoenus nigricans

ÉCOLOGIE

Elle se développe sur des sols minéraux calcaires riches en argiles ou marnes, périodiquement engorgés, avec assèchement estival plus ou moins marqué. Ces sols à caractère hydromorphe sont moyennement riches en nutriments.L' Erica scoparia colonise des sols moins calcaires.

Le *Blackstonio perfoliatae-Silaetum silai* est une végétation soumise à des modes de gestion variés, fauchée mais rarement paturée, voire soumise uniquement à la pression de la faune sauvage.

Végétation à caractère atlantique.



Dynamique : le Blackstonio perfoliatae-Silaetum silai peut évoluer vers un ourlet du Lithospermo purpurocaerulei-Pulmonarietum longifoliae, puis vers un mateau préforestier du Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae (voire des fourrés à Frangula alnus et Juniperus communis) et enfin vers une forêt du Quercion pubescenti-petraeae.

Contacts : cette végétation est souvent au contact d'ourlets et de fourrés qui rentrent dans sa dynamique. Elle peut également se retrouver au contact supérieur de tourbières alcalines accueillant des végétations de l'Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis. En contact inférieur, peuvent également se recontrer des végétations du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation présente dans le domaine atlantique de la Charente-Maritime à la Normandie. Elle serait à rechercher plus au nord en Grande-Bretagne et en Belgique.

Nouvelle-Aquitaine : essentiellement présente en Charente-Maritime et Sud du Poitou

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: rare à l'échelle de la région et occupant rarement de grandes

Tendance passée et perspective évolutive: végétation en forte

régression.

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés).

Plantes patrimoniales connues : Iris reichenbachiana.

GESTION

Ces végétations sont traditionnellement gérées par une fauche exportatrice qu'il convient de maintenir. Cette fauche doit se faire après la fructification de la plupart des espèces c'est-à-dire fin juin à tout début juillet. Une fauche plus tardive risquerait de favoriser les espèces sociales et l'appauvrissement floristique de la communauté.

Tout enrichissement en nutriment est à proscrire pour éviter la perte de la diversité patrimoniale liée à ces sols pauvres en nutriments. La restauration suite à cette eutrophisation est très lente voire presque impossible dans certains cas.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour : 01/04/2023

Foucault, 1984 Royer et al., 2006

Prés à laîche de Host et Gaillet boréal Groupement à Carex hostiana et Galium boreale



Pré mésohygrophile, basiphile, mésotrophile, des sols minéraux calcaires du domaine atlantique

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 7230 / 2190

Code EUNIS : D4.112

Position dans le synsystème :

MOLINIO CAERULEAE-JUNCETEA ACUTIFLORI Braun-Blanq. 1950

Molinietalia caeruleae W. Koch 1926

Molinion caeruleae W. Koch 1926

Deschampsio mediae-Molinienion caeruleae B. Foucault 2008

Groupement à Carex hostiana et Galium boreale

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Carex flacca, Carex hostiana, Carex panicea, Cirsium dissectum, Danthonia decumbens, Galium boreale, Inula salicina, Molinia caerulea, Oenanthe lachenalii, Potentilla erecta, Pulicaria dysenterica, Schoenus nigricans, Scorzonera humilis, Silaum silaus, Succisa pratensis

Espèces compagnes: Agrostis stolonifera, Centaurea decipiens Danthonia decumbens, Genista tinctoria.

Variation : les éventuelles variations restent à étudier.

Confusions: cette végétation est proche du Blackstonio perfoliatae-Silaetum silai, moins hygrophile, dont elle se distingue par une richesse en espèces des pelouses et ourlets calcicoles moindre (absence ou rareté de Briza media, Brachypodium rupestre, Blackstonia perfoliata, Cervaria rivini, Jacobaea erucifolia, Lotus corniculatus, Lotus maritimus) et la présence de Galium boreale, Carex hostiana, Cirsium dissectum.

Elle se distingue des communautés de l'Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis par une richesse en espèces des pelouses et ourlets calcicoles plus importante (Carex flacca, Danthonia decumbens, Inula salicina, Genista tinctoria, Silaum silaus...) et par l'absence ou la rareté de certaines espèces des tourbières alcalines comme Carex lepidocarpa, Galium uliginosum, Hydrocotyle vulgaris, Lotus pedunculatus, Juncus subnodulosus, Ranunculus flammula.

PHYSIONOMIE

Végétation de type prairiale, de taille moyenne allant de 0,4 à 0,5 m. Ces prés sont souvent très denses et largement dominés par des espèces à port de graminées comme Molinia caerulea, ou Schoenus nigricans. Cette strate haute est ponctuée de nombreuses espèces dont certaines peuvent marquer par leur floraison comme Succisa pratensis, Scorzonera humilis, Cirsium ou tuberosum.

Hauteur moyenne: 0.4 à 0.5 m.

Recouvrement moyen: 90 %.

Phénologie optimale : juin

Espèces structurantes : Molinia caerulea, Schoenus nigricans

ÉCOLOGIE

Elle se développe sur des sols minéraux calcaires riches en marnes, périodiquement engorgés, avec assèchement estival plus ou moins marqué. Ces sols à caractère hydromorphe sont moyennement riches en nutriments.

Le groupement à *Carex hostiana* et *Galium boreale* est une végétation soumise à des modes de gestion variés, fauchée mais rarement paturée, voire soumise uniquement à la pression de la faune sauvage.

Elle est typique du domaine thermo-atlantique.



Dynamique : le groupement à *Carex hostiana* et *Galium boreale* peut évoluer vers un ourlet en nappe du *Geranion sanguinei* puis vers un mateau préforestier du *Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae* et enfin vers une forêt du *Quercion pubescenti-petraeae*.

Contacts : cette végétation est souvent au contact d'ourlets et de fourrés qui rentrent dans sa dynamique. Elle peut également se retouver au contact supérieur de tourbières alcalines accueillant des végétations de l'Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis. En contact inférieur, peuvent également se recontrer des végétations du Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation observée du sud du Poitou au sud des Charentes, à rechercher dans les régions voisines.

Nouvelle-Aquitaine: Connue du Pays Mellois (Deux-Sèvres), du Montmorillonais (Vienne) et de l'Aunis à la Double Saintongeaise (Charentes-Maritime).

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : très rare à l'échelle de la région.

Tendance passée et perspective évolutive: végétation en forte

régression.

Vulnérabilité et menaces : cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu (progression des ourlets en nappe et fourrés).

Plantes patrimoniales connues : Galium boreale, Gentiana pneumonanthe.

GESTION

Ces végétations sont traditionnellement gérées par une fauche exportatrice qu'il convient de maintenir. Cette fauche doit se faire après la fructification de la plupart des espèces c'est-à-dire fin juin à tout début juillet. Une fauche plus tardive risque de favoriser les espèces sociales et l'appauvrissement floristique de la communauté

Tout enrichissement en nutriment est à interdire pour éviter la perte de la diversité patrimoniale liée à ces sols pauvres en nutriments. La restauration suite à cette eutrophisation est très lente voire presque impossible dans certains cas.

RESSOURCES

Auteurs : Bissot R.

Orientations bibliographiques principales :

Date de mise à jour :01/04/2023

Néant

Prés à Écuelle d'eau et Jonc à tépales obtus Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi



Pré hygrophile, basiphile, mésotrophile, des sols tourbeux minéralisés du domaine atlantique

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 7230 / 2190

Code EUNIS : D4.112

Position dans le synsystème :

Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae Tüxen 1937

Caricetalia davallianae Braun-Blanq. 1949

Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis B. Foucault 2008

Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis J.-M. Royer in Bardat et al. 2004 nom. prov. (art. 3b) & nom. nud. (art. 2b, 8)

Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi (Wattez 1968) B. Foucault *in* J.-M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique: Juncus subnodulosus, Carex distans, Oenanthe lachenalii, Lotus pedunculatus, Ranunculus flammula, Hydrocotyle vulgaris, Holcus Ianatus, Ranunculus acris, Schedonorus arundinaceus, Pulicaria dysenterica, Ranunculus repens, Carex flacca

Espèces compagnes: Galium uliginosum, Scorzonera humilis, Succisa pratensis, Carex panicea, Molinia caerulea gr., Potentilla erecta, Cirsium dissectum, Prunella vulgaris, Agrostis stolonifera, Mentha aquatica, Lythrum salicaria, Lysimachia vulgaris, Samolus valerandi

Variation: pas de variation connue.

Confusions: cette végétation est proche du Schoeno nigricantis-Juncetum obtusiflori dont elle se distingue parla richesse en espèces des prairies eutrophiles (Holcus lanatus, Ranunculus acris, Prunella vulgaris, Schedonorus arundinaceus, Plantago lanceolata, Potentilla reptans, Pulicaria dysenterica, etc.) et par Carex distans, Lotus pedunculatus et Ranunculus flammula notamment.

Elle se distingue des communautés du Molinion caeruleae par la richesse en espèces des tourbières et la rareté des espèces des pelouses calcicoles (Briza media, Brachypodium rupestre, Blackstonia perfoliata, Lotus corniculatus, Cervaria rivini, Inula salicina, etc.)

PHYSIONOMIE

Végétation de type prairiale, de taille moyenne allant de 0,4 à 0,5 m et homogène sur l'ensemble de la parcelle. Ces prés sont souvent très denses et largement dominés par des espèces à port de graminées comme Juncus subnodulosus ou Molinia caerulea. Cette strate haute est ponctuée de nombreuses espèces dont certaines peuvent marquer par leur floraison comme Cirsium dissectum, Denanthe lachenalii, Anacamptis laxiflora, Dactylorhiza elata ou Lychnis flos-cuculi

Sous cette strate supérieure, se développe une strate basse et intermédiaire dominée le plus souvent par Hydrocotyle vulgaris, Agrostis stolonifera, Potentilla reptans et de petits Carex (Carex distans, C. hostiana, C. panicea, etc).

Hauteur moyenne: 0.4 à 0.5 m.

Recouvrement moyen: 90 %.

Phénologie optimale : juin

Espèces structurantes: Juncus subnodulosus, Molinia caerulea,

Cirsium dissectum

ÉCOLOGIE

L'Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi est une prairie le plus souvent gérée par fauche.

Elle se développe sur des sols plus ou moins tourbeux en partie minéralisés mais toujours moyennement riches en nutriments. Ces sols sont riches en calcaires.

Elle colonise les plaines alluviales des petites vallées calcaires. Les sols sont ainsi engorgés une bonne partie de l'année avec une possible inondation hivernale mais ne sont jamais séchards en période estivale.

Elle est typique du domaine atlantique.



Dynamique : l'Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi évolue vers des mégaphorbiaies du Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae puis des fourrés à Salix atrocinerea que l'on pourrait rattacher au Salicion cinereae puis vers des forêts marécageuses de l'Alnion glutinosae. Il semble également que l'évolution puisse se faire vers les forêts riveraines de l'Alnion incanae lorsque la végétation est en lien avec une nappe d'eau circulante.

Contacts: cette végétation est souvent au contact de fourrés et forêts qui rentrent dans sa dynamique. Les parcelles alentours sont souvent rattachables au *Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi* (Mentho longifoliae-Juncion inflexi) vers laquelle elle évolue par eutrophisation et paturâge. Enfin, les niveaux topographiques plus bas peuvent être occupés pardes herbiers aquatique à Characées des *Charetalia intermediae* et des roselières et caricaies des *Phraamito australis-Maanocaricetea elatae*.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation présente dans le domaine atlantique de la Dordogne au Nord. Elle serait à rechercher plus au nord en Grande-Bretagne et en Belgique.

Nouvelle-Aquitaine: essentiellement présente en Dordogne et en Charente-Maritime. Elle est plus ponctuelle en Gironde, Charente et en Vienne et Deux-Sèvres. Présente historiquement en Lot-et-Garonne mais non revue récement où elle serait à rechercher.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté: rare à l'échelle de la région et occupant rarement de grandes surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive: végétation en forte régression.

Vulnérabilité et menaces: cette végétation est principalementment menacées par le changement des pratiques agropastorales historiques. D'un côté, l'abandon du paturage extensif a favorisé le développement de mégaphorbiaies, de fourrés ou de forêts au détriment de ces prairies oligotrophiles, et de l'autre, l'intensification des pratiques (engrais, augmentation du nombre de fauches par an, augmentation de l'UGB/hectare, etc.) a favorisé les prairies plus eutrophiles. Enfin, la destruction pour une mise en culture des parcelles est également un des facteurs majeurs de disparition.

Plantes patrimoniales connues: Epipactis palustris, Dactylorhiza elata, Anacamptis laxiflora, Anacamptis palustris.

GESTION

Ces végétations sont traditionnellement gérées par une fauche exportatrice qu'il convient de maintenir. Cette fauche doit se faire après la fructification de la plupart des espèces, c'est-à-dire fin juin à tout début juillet. Une fauche plus tardive risque de favoriser les espèces sociales et l'appauvrissement floristique de la communauté.

Tout enrichissement en nutriment est à interdire pour éviter la perte de la diversité patrimoniale liée à ces sols pauvres en nutriments. La restauration suite à cette eutrophisation est très lente voire presque impossible dans certains cas.

La mise en pâturage est également à proscrire car elle favorise cet enrichissement en nutriments et tasse les sols tourbeux.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P.

 $Orientations\ bibliographiques\ principales:$

Date de mise à jour : 01/04/2023

Foucault, 1984 Royer et al., 2006

Prés à Choin noirâtre et Jonc à tépales obtus Schoeno nigricantis-Juncetum obtusiflori



Pré hygrophile, basiphile, oligomésotrophile, des sols tourbeux du domaine atlantique

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 7230 / 2190 Code EUNIS : D4.112

Position dans le synsystème :

Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae Tüxen 1937

Caricetalia davallianae Braun-Blang. 1949

Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis B. Foucault 2008

Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis J.-M. Royer in Bardat et al. 2004 nom. prov. (art. 3b) & nom. nud. (art. 2b, 8)

Schoeno nigricantis-Juncetum obtusiflori P. Allorge 1922

(syn. : Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis (P. Allorge 1922) Braun-Blanq. et Tüxen 1952)

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Epipactis palustris, Juncus subnodulosus, Oenanthe lachenalii, Schoenus nigricans, Epipactis palustris

Espèces compagnes: Galium uliginosum, Scorzonera humilis, Carex panicea, Molinia caerulea gr., Potentilla erecta, Cirsium dissectum, Carex flacca, Mentha aquatica, Cladium mariscus, Lythrum salicaria, Lysimachia vulgaris

Variation : pas de variation connue mais les communautés du Sud-Ouest pourraient avoir une valeur syntaxonomique.

Confusions: cette végétation est proche de l'Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi dont elle se distingue par l'absence d'espèces des prairies eutrophiles (Holcus lanatus, Ranunculus acris, Prunella vulgaris, Schedonorus arundinaceus, Plantago lanceolata, Potentilla reptans, Pulicaria dysenterica, etc.) et par l'absence de Carex distans, Lotus pedunculatus et Ranunculus flammula notamment et la présence de Schoenus nigricans et Epipactis palustris.

Elle se distingue des communautés du Molinion caeruleae par la richesse en espèces des tourbières et la rareté des espèces des pelouses calcicoles (Briza media, Brachypodium rupestre, Blackstonia perfoliata, Lotus corniculatus, Cervaria rivini, Inula salicina, etc.)

PHYSIONOMIE

Végétation de type prairiale, de taille moyenne allant de 0,4 à 0,5 m et homogène sur l'ensemble de la parcelle. Ces prés sont souvent très denses et largement dominés par des espèces à port de graminées comme Juncus subnodulosus, Schoenus nigricans ou Molinia caerulea. Cette strate haute est ponctuée de nombreuses espèces dont certaines peuvent marquer par leur floraison comme Cirsium dissectum, Succisa pratensis. Qenanthe lachenglii, etc.

Sous cette strate supérieure, se développe une strate basse et intermédiaire dominée le plus souvent par Hydrocotyle vulgaris, Lysimachia tenella et de petits Carex (Carex hostiana, C. panicea, C. demissa, C. viridula, etc).

Hauteur moyenne: 0.1 à 0.2 m.

Recouvrement moyen : 60 à 90 %.

Phénologie optimale : juin

Espèces structurantes: Juncus subnodulosus, Schoenus nigricans,

Molinia caerulea, Cirsium dissectum

ÉCOLOGIE

Le Schoeno nigricantis-Juncetum obtusiflori est une prairie le plus souvent gérée par fauche.

Elle se développe sur des sols tourbeux pauvres en nutriments et très riches en en calcaires.

Elle colonise les plaines alluviales des petites vallées calcaires. Les sols sont ainsi engorgés une bonne partie de l'année avec une possible inondation hivernale mais ne sont jamais séchards en période estivale.

Elle est typique du domaine atlantique.



Dynamique : le Schoeno nigricantis-Juncetum obtusiflori évolue vers des mégaphorbiaies du Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae puis des fourrés à Salix atrocinerea que l'on pourrait rattacher au Salicion cinereae puis vers des forêts marécageuses de l'Alnion glutinosae. Il semble également que l'évolution puisse se faire vers les forêts riveraines de l'Alnion incanae lorsque la végétation est en lien avec une nappe d'eau circulante.

Contacts: cette végétation est souvent au contact de fourrés et forêts qui rentrent dans sa dynamique. Les parcelles alentours peuvent être rattachables à l'Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi ou au Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi (Mentho longifoliae-Juncion inflexi) vers lesquelles elle peut évoluer par assèchement et/ou eutrophisation et paturâge. Enfin, les niveaux topographique plus bas peuvent être occupés par des herbiers aquatique à Characées des Charetalia intermediae et des roselières et caricaies des Phragmito australis-Magnocaricetea elatae.

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation présente dans le Bassin aquitain de la Charente-Maritime au

Nouvelle-Aquitaine : essentiellement centrée sur l'Angoumois, le nord et l'est de la Dordogne et dans le bassin de Brive. En dehors de ce secteur, elle peut être observée plus ponctuellement dans le Centre de la Charente-Maritime, le Fumelois (Lot-et-Garonne) et le coeur de la Dordogne.

Présence attestée par un relevé phytosociologique récent

Données historiques < 1950

Données anciennes >= 1950 et < 2000

Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : très rare à l'échelle de la région et occupant rarement de grandes surfaces.

Tendance passée et perspective évolutive : végétation en forte régression.

Vulnérabilité et menaces: cette végétation est principalement menacée par le changement des pratiques agropastorales historiques. D'un côté, l'abandon du paturage extensif a favorisé le développement de mégaphorbiaies, de fourrés ou de forêts au détriment de ces prairies oligotrophiles, et de l'autre, l'intensification des pratiques (engrais, augmentation du nombre de fauches par an, augmentation de l'UGB/hectare, etc.) a favorisé les prairies plus eutrophiles. Enfin, la destruction pour une mise en culture des parcelles est également un des facteurs majeurs de disparition.

Plantes patrimoniales connues : Epipactis palustris, Dactylorhiza elata.

GESTION

Ces végétations sont traditionnellement gérées par une fauche exportatrice qu'il convient de maintenir. Cette fauche doit se faire après la fructification de la plupart des espèces, c'est-à-dire fin juin à tout début juillet. Une fauche plus tardive risque de favoriser les espèces sociales et l'appauvrissement floristique de la communauté.

Tout enrichissement en nutriment est à interdire pour éviter la perte de la diversité patrimoniale liée à ces sols pauvres en nutriments. La restauration suite à cette eutrophisation est très lente voire presque impossible dans certains cas.

La mise en pâturage est également à proscrire car elle favorise cet enrichissement en nutriments et tasse les sols tourbeux.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P. **0**Date de mise à jour :01/04/2023 A

 ${\bf Orientations\ bibliographiques\ principales:}$

Allorge, 1922 Foucault, 1984



V.2.5 La cladiaie

Cariçaie à Marisque Cladietum marisci



Végétation hélophytique hygrophile, basiphile à neutroclinophile, mésotrophile, des sols tourbeux à paratourbeux constamment engorgés

Correspondances typologiques européennes :

Code Natura 2000 : 7210* Code EUNIS : C3.28 / D5.24

Position dans le synsystème :

Phragmiti australis-Magnocaricetea elatae Klika in Klika & V. Novák 1941

Magnocaricetalia elatae Pignatti 1954

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

Cladietum marisci P. Allorge 1921

CARACTÉRISATION FLORISTIQUE

Combinaison d'espèces caractéristique : Cladium mariscus, Juncus subnodulosus, Oenanthe lachenalii, Eupatorium cannabinum

Espèces compagnes: Phragmites australis, Equisetum fluviatile, Lysimachia vulgaris, Lythrum salicaria, Mentha aquatica, Lycopus europaeus, Solanum dulcamara

Variation : pas de variation identifiée.

Confusion: cette roselière ne doit pas être confondue avec le Molinio caeruleae-Cladietum marisci des sols sablonneux plus ou moins tourbeux et acides d'où Juncus subnodulosus, Eupatorium cannabinum, Oenanthe lachenalii sont absentes et Hydrocotyle vulgaris, Thelypteris palustris, Myrica galle ou Osmunda regalis sont présentes.

Enfin, il ne faut pas la confondre avec les faciès à Cladium mariscus d'autres végétations plus pionnières en contact (Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis).

PHYSIONOMIE

Végétation largement dominée par Cladium mariscus et ponctuée de divers autres tayons

Dans les stades de jeunesse, cette végétation peut être riche en taxons des unités supérieures telles que *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Lycopus europaeus* et en espèces des marais oligotrophiles.

Hauteur moyenne: 2 m.

Recouvrement moyen: 80 à 100%.

Phénologie optimale : printemps et été.

Espèces structurantes : Cladium mariscus.

ÉCOLOGIE

Le *Cladietum marisci* se développe sur des substrats calcaires à neutres, engorgés toute l'année et à inondation hivernale assez marquée. Cette végétation affectionne les sols tourbeux moyennement riches en nutriments.

Elle se développe principalement en pleine lumière mais supporte un certain ombrage lors du développement d'un début de strate arbustive ou en lisière de fourrés ou de forêts.

Humidité
pH
Trophie
Matière organique
Luminosité
Salinité
Granulométrie
Thermophilie
Continentalité

Dynamique : Le Cladietum marisci rentre dans la dynamique des bas-marais alcalins de l'Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis. Cette végétation évolue dynamiquement vers les fourrés humides des sols pauvres en nutriments du Salicion cinereae puis de l'Alnion glutinosae.

Contacts: Cette cladiaie est en contact avec la plupart des végétations qui rentrent dans sa dynamique. Lorsqu'elle se situe en bordure de plan d'eau, cette végétation peut être en contact avec des herbiers aquatiques des Charetalia intermediae ou des Potametea (notamment le Potametum colorati)

SYNCHOROLOGIE



Générale : végétation présente ponctuellement dans une grande partie de l'Europe de l'ouest. En France, elle se retrouve dans la plupart des secteurs sur sols calcaires en dehors du domaine méditerranéen et montagnard où elle devient très rare.

Nouvelle-Aquitaine: reconnue de la Charente-Maritime à la Dordogne, en passant par la Charente et le nord de la Gironde. Elle est plus ponctuelle au sud de la région (Pays basque, Labastide-Villefranche, secteurs autour d'Oloron-Sainte-Marie, etc.) Elle est absente des régions silicieuses comme le Massif central (Limousin) et les Landes de Gascogne (en dehors de quelques dépressions dunaires littorales). Elle reste à confirmer plus au nord (Deux-Sèvres et Vienne)

- Présence attestée par un relevé phytosociologique récent
- Données historiques < 1950
- Données anciennes >= 1950 et < 2000
- Données récentes >= 2000

La carte de répartition représente les observations reconnues actuellement et ne se veut pas exhaustive. Ces informations proviennent des programmes engagés par les CBN et divers contributeurs en Nouvelle-Aquitaine

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Rareté : rare à l'échelle de la région

Tendance passée et perspective évolutive : végétation probablement en régression.

Vulnérabilité et menaces: cette végétation est principalement menacée par le changement des pratiques agropastorales historiques. D'un côté, l'abandon du paturage extensif a favorisé le développement de fourrés ou de forêts au détriment des prairies oligotrophiles qui devraient contenir de petits ilôts de Cladietum, et de l'autre, l'intensificatation des pratiques (engrais, augmentation du nombre de fauches par an, augmentation de l'UGB/hectare, etc.) a favorisé les prairies plus eutrophiles. Enfin, la destruction pour une mise en culture des parcelles est également un des facteurs majeurs de disparition.

Plantes patrimoniales connues : néant.

GESTION

Cette végétation étant particulièrement dynamique, un gyrobroyage tous les 3/4 ans (à adapter suivant la dynamique locale) avec exportation parait être la gestion idéale.

Les végétations plus pionnières étant souvent d'un intérêt patrimonial égal voire supérieur, il conviendra de favoriser ces dernières par fauche ou pâturage en laissant des ilots à Marisque ponctuellement dans le cas de cladiaies de grande superficie.

RESSOURCES

Auteurs : Lafon P.

Date de mise à jour : 01/04/2022

Bibliographiques principales :

Allorge, 1921

Delcoigne & Thébaud, 2018

CONCLUSION

Cette étude basée **sur plus de 4 000 relevés phytosociologiques, dont près de 1 600 inédits**, a permis de mettre en évidence la diversité et la patrimonialité des végétations de pelouses calcicoles, des prés tourbeux et des bas-marais alcalins de Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, ce sont **30 associations et groupements de pelouses vivaces des Festuco-Brometea** (HIC UE 6210) qui ont été recensés dans la région dont 4 nouveaux pour la science.

En plus de la pelouse sur dalles des *Sedo albi-Scleranthetea biennis* (HIC UE 6110) déjà identifiée par Boullet (1986), il a été possible d'étendre à la région deux autres végétations, l'une du Bassin Parisien et l'autre de l'est du Bassin aquitain sous influence méditerranéenne.

La présence de végétations des pelouses annuelles des *Stipo capensis-Trachynietea distachyae* a été confirmée dans la région ainsi que son habitat d'intérêt communautaire (HIC UE 6220). C'est ainsi 8 nouvelles associations et groupements nouveaux pour la science qui ont été identifiés.

Du fait de leurs spécificités, les pelouses sablo-calcaires de l'est des Landes de Gascogne du Sileno conicae-Cerastion semidecandri, du Sedo-Cerastion arvensis (HIC UE 6120), du Festucion longifolio-lemanii (HIC UE 6210-36), et l'éboulis des *Thlaspietea rotundifolii* de Dordogne (HIC UE 8160) ont fait l'objet d'articles spécifiques (Lafon, 2021; Lafon & Henry 2022).

Les végétations des prés paratourbeux de l'*Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis* (HIC UE 7230) ont fait l'objet d'une attention particulière du fait de leur patrimonialité et de leur importante raréfaction. Les deux végétations déjà identifiées par de Foucault (1984) ont ainsi été confirmées et identifiées dans une grande partie de la région. Deux végétations originales, encore trop mal connues, devront faire l'objet de relevés supplémentaires afin de confirmer leur définition écologique et floristique.

La composition floristique des prés du *Molinion caeruleae* (HIC UE 6410) a été clarifiée dans la région avec la présence d'une association en limite d'aire pour cette alliance phytosociologique. Une autre végétation, dont le statut phytosociologique reste à clarifier, a également été identifiée et devra faire l'objet de relevés complémentaires.

Ce travail de synthèse constitue une première étape qu'il conviendra de poursuivre notamment sur la connaissance de certaines végétations en liens dynamiques et encore trop méconnues (gazons amphibies, ourlets, fourrés, etc.)

Cette synthèse régionale devrait permettre de mieux faire prendre en compte la diversité et la patrimonalité de ces végétations (en forte raréfaction du fait de l'abandon, plus ou moins ancien, des pratiques agropastorales historiques) par les acteurs de la nature. Pour cela, des outils d'aide à la détermination ont été élaborés (fiches à l'association, clés de détermination, tableaux synthétiques) afin de guider les opérateurs dans la réalisation de cartographies ou les gestionnaires dans leurs choix de conservation ou de gestion.

BIBLIOGRAPHIE

- ABADIE J.-C., CAZE G. et CASTAGNÉ H., 2013 Plan de conservation de six espèces végétales des coteaux calcaires du département de la Dordogne : Arenaria controversa, Ranunculus paludosus, Lactuca perennis, Euphorbia seguieriana, Hypericum montanum, Spiraea hypericifolia subsp. obovata. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique : 381 p. + annexes.
- BENSETTITI F., BIORET F., ROLAND J. et al., 2004 Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Habitats côtiers. Paris : La Documentation Française. 399 p.
- BESLIN O., 2012 Typologie des végétations de dalles et de pelouses calcaires sèches en region Centre-Val de Loire. DREAL Centre-Val de Loire, CBNBP Centre-Val de Loire / MNHN, 113p.
- BLANCHARD F. et CAZE G., 2005a Bilan phytocoenotique et floristique sommaire de la « butte témoin de Saint-Germain-d'Esteuil » (commune d'Ordonnac, département de la Gironde). Mission Conservatoire Botanique National Aquitaine/Poitou-Charentes / Conseil Général de la Gironde. 11 p. + annexes.
- BISSARDON, M., GUIBAL, L. et RAMEAU, J. C., 1997 CORINE Biotopes, Types d'habitats français. Nancy: ICHTER J., EVANS D., RICHARD D., 2014 Terrestrial habitat mapping in Europe: an overview. EEA Technical Report n°1/2014. Luxembourg: Publications office of the European Union. 154 p.
- BLANCHARD F. et CAZE G., 2005b Bilan phytocoenotique et floristique sommaire du site de « Vignolles Sud » à Civrac-de-Blaye (département de la Gironde). Mission Conservatoire Botanique National Aquitaine/Poitou-Charentes / Conseil Général de la Gironde. 11 p. + annexes.
- BLANCHARD F. et LAMOTHE T., 2005 Etude typologique et fonctionnelle des coteaux marnicoles du Tursan (département des Landes). Mission Conservatoire Botanique National Aquitaine/Poitou-Charentes / Lique de Protection des Oiseaux, Conseil Général des Landes. 42 p. + annexes
- BOTINEAU M. et GHESTEM A., 1993 Quelques aspects originaux des formations préforestières du Centre-Ouest, *Colloq. Phytosoc.*, 22 : 14 p.
- BOTINEAU M., 1987 Contribution à la connaissance de quelques groupements végétaux des milieux secs et hydromésophiles du site de Cadeuil (Charentes-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 18: 415-434.
- BOTINEAU M., 1990 La flore et la végétation des environs de la Rochebeaucourt (Dordogne et Charente) (Compte rendu de la sortie du 18 juin 1989) *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 21 : 227 à 233.
- BOTINEAU M., 2017 Contribution à la connaissance phytosociologique du massif forestier de la Braconne (Charente) Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest; NS, 48 : 426 à 440.
- BOTINEAU M., BOUZILLÉ J.B. et LAHONDÈRE C., 1990 Quatrièmes journées phytosociologiques du Centre-Ouest : les forêts sèches en Charentes-Maritimes. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 21 : 439-485.
- BOTINEAU M. et GHESTEM A., 1993 Quelques aspects originaux des formations préforestières du Centre-Ouest, Colloq. Phytosoc., 22 : 14 p.
- BOTINEAU M. et LAHONDÈRE C, 1991 Cinquièmes journées phytosociologiques du Centre-Ouest : les bois de Chêne tauzin et les bois de Chêne vert en Charente *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 22 : 429 à 457.
- BOULLET V., 1984 Première contribution à l'étude des pelouses calcaires du Crétacé des Charentes. *Colloq. Phytosoc.* 11, Les pelouses calcaires : 15-36.
- BOULLET V., 1986 Les pelouses calcicoles (Festuco Brometea) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. Essai de synthèse phytosociologique. Thèse, Université Sciences et Techniques de Lille, 333 p. + annexes.
- BOUSCARY P., 2019 Cartographie par télédetection spatiale des pelouses calcicoles de Nouvelle-Aquitaine: production et application d'une méthodologie expérimentale. CBNSA / Université Bordeaux Montaigne. 68 p.

- BOUZILLE J.-B., 2014 Connaissance de la biodiversité végétale Démarches et outils technologiques. Paris : Lavoisier, coll. Tec et Doc. 304 p.
- BRAQUE R. et LOISEAU J.-E., 1972 Contribution à l'étude de la flore et de la végétation du centre de la France. Rev. Sci. Nat. Auvergne 38 : 27-33.
- BRAQUE R. et LOISEAU J.-E., 1994 Pelouses et ourlets du Berry. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, n° sp. 12 : 1-193.
- BRAUN-BLANQUET J., 1967 Vegetationsskizzen aus dem Baskenland mit Ausblicken auf das weitere Ibero-Atlanticum. II. Vegetatio 14 : 1-126.
- BRAUN-BLANQUET J. et SUSPLUGAS J. 1937 Reconnaissance phytogéographique dans les Corbières. Bull. Soc. Bot. France 84 (9-10): 669-685.
- BRUNET Y., BISSOT R. et FY F., 2012 Amélioration des connaissances sur la flore et les habitats de pelouses calcicoles de l'estuaire de la Gironde en Poitou-Charentes. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 17 p. + annexes.
- CÁCERES M. De et LEGENDRE P., 2009 Associations between species and groups of sites: indices and statistical inference. *Ecology*, 90. 3566-3574.
- CHOUARD P., 1943 Le peuplement végétal des Pyrénées Centrales. I. Les montagnes calcaires de la vallée de Gavarnie. *Bull. Soc. Bot. Fr.* 90 (1-3): 25-29.
- CHYTRÝ, M., TICHÝ, L., HENNEKENS, S.M., KNOLLOVA, I., JANSSEN, J.A., RODWELL, J.S., PETERKA, T., MARCENO, C., LANDUCCI, F., DANIHELKA, J., HAJEK, M., DENGLER, J., NOVAK, P., ZUKAL, D., JIMENEZ ALFARO, B., MUCINA, L., ABDULHAK, S., ACIC, S., AGRILLO, E., ATTORRE, F., BERGMEIER, E., BIURRUN, I., BOCH, S., BÖLÖNI, J., BONARI, G., BRASLAVSKAYA, T., BRUELHEIDE, H., CAMPOS, J.A., ČARNI, A., CASELLA, L., ĆUK, M., ĆUSTEREVSKA, R., DE BIE, E., DELBOSC, P., DEMINA, O., DIDUKH, Y., DITE, D., DZIUBA, T., EWALD, J., GAVILAN, R.G., GEGOUT, J.-C., GIUSSO DEL GALDO, G.P., GOLUB, V., GONCHAROVA, N., GORAL, F., GRAF, U., INDREICA, A., ISERMANN, M., JANDT, U., JANSEN, F., JANSEN, J., JASKOVA, A., JIROUSEK, M., KACKI, Z., KALNIKOVA, V., KAVGACI, A., KHANINA, L., YU. KOROLYUK, A., KOZHEVNIKOVA, M., KUZEMKO, A., KÜZMIC, F., KUZNETSOV, O.L., LAIVINS, M., LAVRINENKO, I., LAVRINENKO, O., LEBEDEVA, M., LOSOSOVA, Z., LYSENKO, T., MACIEJEWSKI, L., MARDARI, C., MARINSEK, A., NAPREENKO, M.G., ONYSHCHENKO, V., PEREZ-HAASE, A., PIELECH, R., PROKHOROV, V., RASOMAVICIUS, V., RODRIGUEZ ROJO, M.P., RUSINA, S., SCHRAUTZER, J., ŠIBIK, J., ŠILC, U., ŠKVORC, Ž., SMAGIN, V.A., STANCIC, Z., STANISCI, A., TIKHONOVA, E., TONTERI, T., UOGINTAS, D., VALACHOVIC, M., VASSILEV, K., VYNOKUROV, D., WILLNER, W., YAMALOV, S., EVANS, D., PALITZSCH LUND, M., SPYROPOULOU, R., TRYFON, E. et SCHAMINEE J.H. (2020) - EUNIS Habitat Classification : expert system, characteristic species combinations and distribution maps of European habitats. Appl Veg Sci., vol. 23, issue 4: 648-675. DOI: 10.1111/avsc.12519
- CORRIOL G. et LAIGNEAU F., 2017 Essai de clé typologique des groupements végétaux de Midi-Pyrénées et des Pyrénées françaises. V Pelouses basophiles, collinéennes et montagnardes (Festuco Brometea). Monde Pl., 514-515 : 27-46.
- CORRIOL G., PRUD'HOMME F. et HAMDI E., 2020 Catalogue des types de végétations élémentaires de la partie montagne du département des Pyrénées-Atlantiques (Massif pyrénéen). Conservatoire botanique national des Pyrénées et Midi-Pyrénées. 560p.
- DEVILLERS P., DEVILLERS-TERSCHUREN J. et LEDANT J.-P. ,1991 CORINE Biotopes Manual. Vol. 2. Habitats of the European Community. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. 300 p. Gruber M., 1985 Les pelouses du Xerobromion erecti Br.-Bl. et Moor 1938 du bassin des Nestes (Hautes-Pyrénées). *Ecol. Medit*. 11(4): 3-10.
- DAUNAS R., 1954 Étude phytosociologique des chaumes de Sèche-Bec (Charente-Maritime). Bull. Union Fr. Soc. Hist. Nat. 19: 123-128.
- DUFRÊNE M. et LEGENDRE P., 1997 Species Assemblages and Indicator Species: The Need for a Flexible Asymmetrical Approach. *Ecological Monographs*, 67, 345-366.

- FOUCAULT B. (de), 1984 Systémique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises. Thèse, Univ. Rouen, 675 p.
- FOUCAULT B. (de), 2015 Quelques associations arbustives nouvelles pour la Malepère (Aude centrale) Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 46: 244 à 260
- FOUCAULT B. (de), 2017 Un nouveau syntaxon arbustif pour la Malepère (Aude) : le Coriario myrtifoliae Spartietum juncei Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 48 : 360 à 365.
- FOUCAULT B (de) et ROYER J.-M., 2016 Contribution au prodrome des végétations de France : les Rhamno catharticae-Prunetea spinosae Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962. *Doc. Phytosoc.*, 2 : 153-345.
- FOUCAULT B. (de), FRILEUX P.-N. et DELPECH R., 1983 Aperçu phytosociologique sur les ourlets préforestiers de la Brenne (Indre, France). *Colloq. Phytosoc.*, 8 : 325 330.
- FOUCAULT B. (de), RAMEAU J.C. et ROYER J.-M., 1979 Essai de synthèse syntaxonomique sur les groupements des Trifolio-Geranietea sanguinei Müller 1961 en Europe centrale et occidentale, *Colloq. Phytosoc.*, 8 : 4454-462.
- GATIGNOL P., 2009 Un nouveau taxon reconnu dans la Vienne : Cerastium litigiosum Lens ex Loisel Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 40 : 225 à 230.
- GAUDILLAT V., ARGAGNON O., BENSETTITI, F., BIORET F., BOULLET V., CAUSSE G., CHOISNET G.,COIGNON B., DE FOUCAULT B., DELASSUS L., DUHAMEL F., FERNEZ TH., HERARD K., LAFON P., LE FOULER A., PANAÏOTIS C., PONCET R., PRUD'HOMME F., ROUVEYROL P. et VILLARET J.-C., 2018. Habitats d'intérêt communautaire : actualisation des interprétations des cahiers d'habitats. Version 1, mars 2018. Rapport UMS PatriNat 2017-104. Paris : UMS PatriNat, FCBN, MTES. 62 p.
- GAULTIER C., 1989 Relations entre pelouses eurosibériennes (Festuco Brometea Br.-Bl. & Tx. 1943) et groupements méditerranéens (Ononido Rosmarinetea Br.-Bl. 1947). Étude régionale (Diois) et synthèse sur le pourtour méditerranéen nord-occidental. Thèse doctorat Université París -Sud. Centre d'Orsay., 349 p.
- GÉHU J.-M., 1982 Les groupements à Carex distans du littoral atlantique français. *Doc. Phytosoc.*, NS, 6 : 303-309.
- GÉHU J.-M., 1999a Considérations sur les végétations charnières en position d'ourlet et leur classification phytosociologique, *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, 30 : 35-46.
- GÉHU J.-M. et FOUCAULT B. (de), 1982 Analyse phytosociologique et essai de chorologie intégrée de l'hygrosère des dunes atlantiques françaises. *Doc. Phytosoc.*, NS, 7: 387-398.
- GÉHU J.-M., GÉHU-FRANCK J. et SCOPPOLA A., 1984 Observations sur la végétation aérohaline des falaises maritimes du Centre-Ouest français. *Doc. Phytosoc.*, NS, 8:147-164.
- GIGANTE D., ATTORRE F., VENANZONI R. et al., 2016 A methodological protocol for Annex I Habitats monitoring: the contribution of Vegetation science. *Plant Sociology*, 53(2): 77-87.
- GUITIAN J., IZCO J. et AMIGO J., 1988 El Mesobromion cantabrico y su diferenciacion occidental. *Doc. Phytosoc.*, NS, 11: 275-282.
- HENRY E., 2019 Caractérisation phytosociologique des coteaux marneux du Pays de Serres (Lot-et-Garonne). Evaxiana, 5 : 241-262.
- HOFSTRA J., 1990 L'Orchio Brometum du Lot-et-Garonne. Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse 126 : 79-84.
- JULVE Ph., 2000 Flore et végétation de trois sites de pelouses calcicoles du PNR des Causses du Quercy (Lot). Rapport d'étude, Parc naturel régional des Causses du Quercy, 52 p. + tableaux
- LAFON P., 2021 Une nouvelle association végétale d'éboulis thermophiles du Bassin aquitain : Sileno prostratae-Galietum pusilli ass. nov. Bull. Soc. Linn. Bordeaux, Tome 156, nouv. série n° 49 (4) : 391-400.
- LAFON P., LE FOULER A. et CAZE G., 2015a Typologie des végétations des landes et tourbières acidiphiles d'Aquitaine, parties planitaires et collinéennes (Calluno vulgaris Ulicetea minoris, Oxycocco

- palustris Sphagnetea magellanici, Scheuchzerio palustris Caricetea fuscae). Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 99 p. + annexes.
- LAFON P., LE FOULER A., DUFAY J. et HARDY F., 2015b Les végétations des dunes littorales non boisées d'Aquitaine : synsystématique et synchorologie (Euphorbio paraliae Ammophiletea australis, Koelerio glaucae Corynephoretea canescentis p.p., Scheuchzerio palustris Caricetea fuscae p.p.).

 Audenge: Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Direction Régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Aquitaine. 115 p. + annexes.
- LAFON P. et CHARISSOU I., 2021 Les végétations bryophytiques des formations tufeuses de Nouvelle-Aquitaine. Typologie, composition floristique, répartition, patrimonialité et état de conservation. Audenge: Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. 50 p.
- LAFON P. (coord.), MADY M., CORRIOL G., BISSOT R. et BELAUD A. 2021 Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine. Classification, chorologie et correspondances avec les habitats européens. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique / Chavagnac-Lafayette : Conservatoire botanique national Massif central / Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 265 p.
- LAFON P., MADY M., CHABROL L., HENRY E., HOVER A., LEVY W., BELAUD A. et PONTAGNIER C., 2021 Catalogue des végétations du Parc naturel régional Périgord-Limousin. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique ; Chavaniac-Lafayette : Conservatoire botanique national du Massif central. 507 p.
- LAFON P. et HENRY E., 2022 Les pelouses des sables calcaires des Landes de Gascogne (Lot-et-Garonne, Landes et Gironde). Carnets botaniques, 101. 13 p
- LAHONDÈRE Ch., 1973 La pelouse sèche maritime de la Conche à Cadot à Meschers (Charente-Maritime). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 4 : 60-63.
- LAHONDÈRE Ch., 1986 La végétation des falaises des côtes charentaises. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 17 : 33-53.
- LAHONDÈRE Ch., 1986b Le groupement à Carex distans sur la falaise de Biarritz *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 17 : 55 à 60
- LAHONDÈRE Ch., 1987 Les bois de chêne vert (Quercus ilex) en Charente maritime, *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 18: 57-66.
- LAHONDÈRE Ch., 1990 Les pelouses sèches littorales autour de Royan (Charente-Maritime). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 21: 29-39.
- LAHONDÈRE Ch., 1993 Précisions phytosociologiques concernant quelques espèces rares observées en Médoc. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 24 : 306-310.
- LAHONDÈRE Ch., 1996a L'estuaire de la Gironde de Royan à Mortagne, *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 27 : 393-404.
- LAHONDÈRE Ch., 1996b Contributions à l'étude de la flore et de la végétation de la forêt domaniale de Chizé (Deux-Sèvres) Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 27 : 237 à 242
- LAHONDÈRE Ch., 1996c 23ème session : 1995. La Charente-Maritime Quelques aspects de la végétation en Haute Saintonge *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 27 : 405 à 432
- LAHONDÈRE Ch., 1996 d- 23ème session : 1995. La Charente-Maritime Deux sites à protéger en Saintonge intérieure : les chaumes de Sèchebec et le marais de l'Anglade Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 27 : 377 à 392
- LAHONDÈRE Ch., 1998 Contribution à l'étude de la flore et de la végétation de l'estuaire de la Gironde, de Mortagne au Nord de Blaye, Compte-rendu de la sortie du 7 septembre 1997. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 29 : 207-216.
- LAHONDÈRE Ch., 2000 Contribution à l'étude de la flore et de la végétation de la région du Douhet (Charente-Maritime) Comte rendu de la sortie du 13 juin 1999 Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 31 : 361 à 380

- LAHONDÈRE Ch., 2001 Position synsystématique des "Chaumes" de Soubérac près de Gensac-la-Pallue (Charente) Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 32 : 189 à 190
- LAHONDÈRE Ch., 2004 Nouvelle contribution à l'étude des bois de Chêne vert en Charente-Maritime : les bois de Lozai au sud de Trizay (Compte rendu de la sortie du 22 juin 2003) *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 35 : 283 à 288.
- LAHONDÈRE Ch., 2005 Les formations sèches de la partie charentaise de l'estuaire de la Gironde, de Saint-Palais-sur-mer à Mortagne-sur-Gironde, Compte-rendu de la session phytosociologique. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 36: 481-512.
- LAHONDÈRE Ch. et GAËTAN R., 2003 Contribution à l'étude de la flore et de la végétation du sud des Deux-Sèvres (bois, pelouses, cultures) (Compte rendu de la sortie du 18 juin 2000 à l'est de Mauzésur-le-Mignon) Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 34 : 225 à 232
- LAPRAZ G., 1962a Sur la présence d'Erica scoparia et de Pinus pinaster dans des associations calciphiles de l'alliance du Bromion. *Rev. Gén. Bot.* 69 : 399-406.
- LAPRAZ G., 1962b Note sur les chênaies thermophiles de l'Entre-deux mers (Gironde). P.V. Soc. Sc. Phys. Nat. de Bordeaux : 60-71.
- LAPRAZ G., 1963 La végétation de l'Entre-Deux-Mers : les chênaies et charmaies mésophiles sur sol basique ou neutre (Viburno-Quercetum occidentale), *Mém. Soc. Sci. Phy. Nat. Bordeaux*, 8e série , 3 : 97-110.
- LAZARE J.-J. et Lanniel K., 2003 Une sous-association nouvelle de fourrés du Ruboulmifolii-Tametum communis du littoral basque. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 21: 33-35.
- LAZARE J.-J. et Bioret F., 2006 Associations végétales nouvelles du littoral du Pays basque. *J. Bot. Soc. Bot. France*, 34 : 71-80.
- LITARDIÈRE (de) R., 1928 Études sociologiques des pelouses xérophiles calcaires du domaine atlantique français. Arch. Bot. 2 (2): 1-48.
- MADY M., 2020 Étude des végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine 2019-2021 Axe 3 : Amélioration des connaissances et typologie des végétations calcicoles Contribution du Limousin. Conservatoire botanique national du Massif central \ DREAL Nouvelle-Aquitaine, 21 p.
- MADY M. et CELLE J., 2022 Le système pelousaire thermoxérique des gorges de la Tardes et du Haut Cher (nord Massif central). Botanique, 8 : 153-197.
- MOSS R., BABIKER M., BRINKMAN S., CALVO E., CARTER T., EDMONDS J., ELGIZOULI I., EMORI S., ERDA L., HIBBARD K.A. et al., 2008 Towards new scenarios for analysis of emissions, climate change, impacts, and response strategies. IPCC Expert Meeting Report, 19-21 September 2007, Noordwijkerhout. Genève: Intergovernmental Panel on Climate Change. 124 p.
- PAUL P. et RICHARD Y., 1968 Études expérimentales sur le déterminisme de la composition floristique des pelouses xérophiles. *Oecol. Pl.* 3 : 29-48.
- PRADINAS R., 2009 Contribution à l'étude taxonomique et écologique de la population de Festuca Lahondèrei de la Butte de la Lot (département de la Gironde). Conservatoire botanique national Sud-Atlantique/CEN Aquitaine. 15 p. + annexes.
- PRUD'HOMME F., CORRIOL G., et SANZ T., 2020 Catalogue des vegetation de pelouses calcicoles des Pyrénées-Atlantiques : contribution des états des lieux Natura 2000. Conservatoire botanique national des Pyrénées et Midi-Pyrénées. 7 p.
- RAMEAU J.-C., 2001 Données de l'IFN et habitats forestiers = NFI data and forest habitats. Revue Forestière Française, 53 : 359-364.
- RODWELL J.S., EVANS D. et SCHAMINÉE J.H., 2018 Phytosociological relationships in European Union policy-related habitat classifications. *Rendiconti Lincei. Scienze Fisiche e Naturali*, 29 : 237–249. DOI: 10.1007/s12210-018-0690-y
- ROYER J.-M., 1982 Contribution à l'étude phytosociologique des pelouses du Périgord et des régions voisines. *Doc. Phytosoc.*, 6 : 203-220.

- ROYER J.-M., 1987 Les pelouses des Festuco Brometea. D'un exemple régional à une vision eurosibérienne, étude phytosociologique et phytogéographique. Thèse d'État, Besançon, 2 vol., 424 et 109 p. + tableaux.
- ROYER J.-M., 1991 Synthèse eurosibérienne, phytosociologique et phytogéographique, de la classe des Festuco-Brometea. *Diss. Bot.* 178 : 1-296 + tableaux.
- ROYER J.-M., 2016 Contribution au prodrome des végétations de France : les Trifolio medii-Geranietea sanguinei T. Müll. 1962. *Doc. Phytosoc.*, 2 : 5-150.
- ROYER J.-M. et FERREZ Y., 2018 Contribution au prodrome des végétations de France : les Sedo albi Scleranthetea biennis Braun-Blanq. 1955. *Docs. Phytosoc.*, 3ème série, 7 : 179-282.
- ROYER J.-M. et FERREZ Y., 2020 Contribution au prodrome des végétations de France : les Festuco Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944. *Doc. Phytosoc.*, 13 : 5-304
- THEURILLAT J.-P., WILLNER W., FERNÁNDEZ-GONZÁLEZ F., BÜLTMANN H., ČARNI A., GIGANTE D., MUCINA L. et WEBER H., 2020 International Code of Phytosociological Nomenclature. 4th edition. *Applied Vegetation Science* 24 (2): 1-62.
- ULLERUD H.A., BRYN A., HALVORSEN R. et HEMSING LØ., 2018 Consistency in land-cover mapping: Influence of field workers, spatial scale and classification system. *Appl Veg Sci*, 21: 278–288. DOI: 10.1111/aysc.12368
- VALLS A., 2003 Revisio sintaxonomica dels prats oromediterranis de l'ordre Ononidetalia striatae Br.-Bl. 1947. Acta Bot. Barcinon. 48 : 67-198.
- VAN DER MAAREL E., 2007 Transformation of cover-abundance values for appropriate numerical treatment Alternatives to the proposals by Podani. *Journal of Vegetation Science* 18 (5): 767-770.
- VANDEN BERGHEN C., 1968 Les forêts de la Haute Soule (Basses-Pyrénées), Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique, 102: 107-132.
- VANDEN BERGHEN C., 1969 La végétation méditerranéenne-montagnarde en Haute-Soule (Pyrénées occidentales, France). *Mitt. Florist.-Soziol. Arbeitsgem.* N. F. 14 : 299-308.
- VERRIER J.-L., 1979 Contribution à la synsystématique et à la synécologie des pelouses sèches à thérophytes d'Europe. Thèse pour obtenir le titre de Docteur de 3ème cycle, spécialité : écologie végétale. Orsay: université d'Orsay. 205 p.
- VERRIER J.-L., 1982 Études phytosociologiques sur les pelouses calcicoles du Quercy. *Doc. Phytosoc.*, 6 : 408-442.
- VERRIER J.-L., 1984 Observations phytosociologiques sur les serres à Genista cinerea du Quercy blanc. Collog. Phytosoc. 11, La végétation des pelouses calcaires : 629-642.

ANNEXES

Annexe 1. Tableau phytosociologique des Stipo capensis-Trachynietea distachyae

Annexe 2. Tableau phytosociologique des Sedo albi-Scleranthetea biennis

Annexe 3. Tableau phytosociologique des Festuco-Brometea

Annexe 4. Tableau phytosociologique du Molinion caeruleae et de l'Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis

Annexe 5. Guide des végétations étudiées

Annexe 1. Tableau phytosociologique des Stipo capensis-Trachynietea distachyae

Syntaxons	Α	В	С	D	E	F	G	Н	ı	J	K	L	М	N	0	P
Nombre de relevés	19	6	11	4	16	5	3	4	3	12	11	5	26	17	4	5
Arenaria controversa	V	٧	V	4	IV		٧						r	+		
Bombycilaena erecta	IV	- 1	IV	4	V		Ш	II	II				r	1		
Erodium cicutarium	Ш	II	II	2	V	-1	IV	IV	V	+	+	1	r	ı		
Cerastium pumilum	Ш	II	Ш	3	IV	V	II	II	٧		+	3		1	1	
Brachypodium distachyon		V								+	IV		IV	IV		
Iberis amara		III									+		r			
Alyssum alyssoides	ı	ı	+		IV			II	IV	Ш	+		+	+		
Ajuga chamaepitys	1	1			IV				Ш	+	+					
Sedum acre					Ш				V	+					1	
Sherardia arvensis	II	II	Ш		Ш	1	٧			+	ı	2	+	+		1
Poa bulbosa			1		V	Ш		IV	IV		+		r	+		
Veronica arvensis		- 1	Ш	1	IV	V		IV	Ш	Ш	1		+			
Vulpia unilateralis	+		Ш	1	v	1		V	IV		+		1			
Saxifraga tridactylites			IV	1	- 1	IV	V	Ш	IV	+	1					
Draba verna	+		IV		1	Ш		Ш	Ш	+			r			
Helianthemum salicifolium						v	v	IV	V							
Cerastium brachypetalum	П	1				Ш		Ш	v	1	Ш		ı			
Minuartia hybrida	1		+		Ш	IV	Ш	V	v	IV	1	1	r	+		
Campanula erinus								٧		٧	+					
Hornungia petraea			1		ı	ı				Ш						
Clypeola jonthlaspi										II						
Geranium purpureum	+	1								ш						
Centranthus calcitrapae										i i						
Petrorhagia prolifera		1							IV	III	Ш		1		1	
Aira elegantissima		i									v	2	-		_	
Sedum rubens	+	_	+				Ш	Ш	IV	1	III	<u> </u>		+		
Vicia angustifolia	i		i.							+	11		+			
Euphrasia stricta	+	1	1	3							11		r	+		
Linum trigynum	i i	i	i i	_	+				Ш		11	5	Ė	V		
Tuberaria guttata		-			·						11	3		•		
Filago germanica											+	4	r	ı		
Crucianella angustifolia				4							+	3	<u> </u>	+	1	
Bupleurum baldense	Ш	П	+	4	+	Ш	IV		Ш	+	т.	5	r	ı	-	4
Hypochaeris glabra			т.	-	+					т.		4	<u> </u>	i		-
Centaurium pulchellum	+	1		1							1	4	Ш	V		3
Medicago minima	IV	V	IV	4	V	Ш	IV	Ш	٧	ш	IV	3	11	ı,		1
Teucrium botrys	II		+	-	٧	ï			v	l-"-		,	r	1		-
Milium vernale subsp. Scabrum	-"		т			<u>'</u>			IV				-	•		
Trifolium arvense	+		+						IV		1	3				
•	1	Ш		2			ш					2				1
Gastridium ventricosum	_		+		+		- 11				1		l V	III	_	
Blackstonia perfoliata	II	٧	+	1	+	III					11	5	V	IV	3	3
Linum strictum		II		1		-				+	III		V	II	4	5
Trifolium angustifolium													II .	1		
Linum catharticum	ı						٧						1	II	-	
Vulpia bromoides										ı	+		+	II	l _	
Pallenis spinosa														+	4	
Ononis reclinata															1	
Melilotus sulcatus						-									1	
Catapodium marinum																1
Neatostema apulum																1
Echinaria capitata					+											
Trifolium scabrum	Ш	Ш	- 1	2		IV	٧	II	II	Ш	II	4	ı	ı		2
Euphorbia exigua	V	٧	V	3	Ш	ı	٧			Ш	IV	5	IV	IV	1	4
Catapodium rigidum	V	IV	IV	3	IV	III	IV	٧	II	٧	IV	1	IV	III		2
Geranium columbinum	Ш	1		1	II	V	٧	Ш	IV	II	III	2	II	1		
Lysimachia arvensis	Ш	٧		4	Ш						Ш	5	ı	Ш		1
Trifolium campestre	1	II	+	1		٧	Ш	П	II	II	Ш	3	Ш	III		
Arenaria serpyllifolia [groupe]	Ш	II	Ш		Ш	٧		IV	II	٧	ı	1	II	II		
Ziziphora acinos	ı		+	2	Ш		II			Ш	II	2	r	+		
Vulpia ciliata	ı		+	2	ı	ı		IV	IV			3	+			
Malva setigera	1				+								r			1
Scorpiurus subvillosus														+		
Autres taxons	91	26	69	35	50	332	93	332	222	71	64	32	103		19	39

A : Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae typicum

B : Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae brachypodietosum distachyi

C : Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae saxifragetosum tridactylitae

 ${\tt D: Bombycilaeno\ erectae-Arenarieto sum\ controversae\ variante\ `a\ Crucianella\ angustifolia}$

- E : Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae
- F: Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae typicum
- G: Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae arenarietosum controversae
- H: Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae campanuletosum erini
- I : Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae variante à Milium vernale subsp. scabrum
- J : Hornungio petraea-Campanuletum erini
- K : Brachypodio distachyae-Airetum elegantissimae
- L : Groupement à Linum trigynum et Crucianella angustifolia
- M : Lino stricti-Brachypodietum distachyi typicum
- N : Lino stricti-Brachypodietum linetosum trigyni
- 0 : Groupement à Linum strictum et Blackstonia perfoliata var à Pallenis spinosa
- P: Groupement à Linum strictum et Blackstonia perfoliata var à Bupleurum baldense

Annexe 2. Tableau phytosociologique des Sedo albi-Scleranthetea biennis

Syntaxons	Α	В	С	D
Nombre de relevés	20	9	7	6
Pelouses sur dalles des Sedo-Scleranthetea et unité	s sup	érie	ures	
Thymus longicaulis	Ш	Ш		ı
Sedum ochroleucum	V	Ш	Ш	
Sedum sediforme			V	
Poa bulbosa	ı		_	٧
Sedum acre		ı		Ш
Prospero autumnale	ı			IV
Sedum rupestre		٧	ı	١٧
Sedum album	ı	IV	IV	٧
Potentilla verna	IV	IV	Ш	٧
Allium sphaerocephalon	II	II	Ш	IV
Pilosella officinarum	II	II	II	
Pelouses annuelles des Stipo-Trachynietea				
Catapodium rigidum	II	II		1
Geranium columbinum	ı	II	Ш	II
Saxifraga tridactylites	II	ı	1	1
Euphorbia exigua	II	ı	1	
Medicago minima	ı	ı	1	٧
Arenaria serpyllifolia gr.	II	II	II	ı
Draba verna	ı	ı		
Trifolium scabrum	ı	ı	II	
Arenaria controversa	+			Ш
Pelouses vivaces des Festuco-Brometea				
Festuca auquieri	IV	Ш	٧	ı
Convolvulus cantabrica	Ш	ı	Ш	
Festuca marginata	r	ı		Ш
Teucrium chamaedrys	Ш	IV	٧	٧
Helianthemum apenninum	Ш	II	1	1
Seseli montanum	II	ı	Ш	Ш
Koeleria vallesiana	Ш	ı	II	Ш
Stachys recta	II	II	II	II
Fumana procumbens	II	II	ı	ı
Teucrium montanum	II		Ш	ı
Autres taxons	103	60	33	34

A : Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci typique

B : Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci à Sedum rupestre

C : Sedetum ochroleuco-sediiformis

 $^{{\}tt D:Peltigero\,rufescentis-Allietum\,sphaerocephali\,vulpietosum\,unilateralis\,dans\,une\,variante\,\grave{a}\,Sedum\,rupestre}$

Annexe 3. Tableau phytosociologique des Festuco-Brometea Partie 1: *Bromenalia*

Syntaxons	A1	A2	А3	Α4	В1	B2	В3	В4	В5	В6	В7	C1	C2	СЗ	C4	C5	D1	D2	E1	E2	F1	G1	G2	G3
Nombre de relevés	19	##	11	8	28	84	24	127	16	45	15	10	8	34	84	95	8	29	19	12	0	14	7	5
Festucenion marginatae																								
Festuca marginata	IV	٧	IV	٧	٧	IV		ı	ı				Ш	ı		Ш						ı		
Linum tenuifolium	IV	IV	IV	Ш	Ш		ı	II	II	II	ı	ı	Ш	ı		+					ı			
Festuca lemanii	П	П		Ш	Ш	ı	٧	٧	١٧	٧	Ш	ı	Ш	Ш		-		Ш	ı		ı	Ш	٧	IV
Carthamus mitissimus					Ш	+	١٧	٧	١٧	١V	٧	Ш	١٧	ΙV	Ш	٧	ı	ı			ı	ı	Ш	
Polygala calcarea		+			ı	Ш	ı	1				Ш	١٧	Ш	٧	٧	Ш	Ш	ı	ı	Ш		Ш	ı
Linum suffruticosum subsp. appressu					ı		Ш	Ш	ı		ı	Ш	١٧	Ш	Ш	ı٧					1	ı	1	
Carex halleriana					Ш		Ш		ı		ı	Ш	Ш	Ш		+		ı			Ш			
Tetragonolobo-Mesobromenion																								
Centaurium erythraea	1	1	1		ı	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	ı	ı		ı	Ш	Ш		ı	П	ı	Ш	ı	1	
Cirsium tuberosum									ν	١V		II	Ш	Ш		ш		ı			1	IV	Ш	
Ophrys scolopax	ı			ı	ı							II	Ш	Ш	٧	Ш	Ш	ı	ı	ı	ı			
Cervaria rivini									ı			Ш	Ш	Ш	II	Ш	ı	ı			Ш	IV	٧	IV
Danthonia decumbens							ı					ш	Ш	ı			Ш	Ш	IV	ΙV	1	ıv	v	Ш
Succisa pratensis							ı					Ш	Ш	i	ı	ш	IV	Ш	III	v	II	Ш	Ш	IV
Silaum silaus											ı	II		ī	ı	+	IV	IV			1	II	Ш	IV
Serapias vomeracea													ı	ī			ı	Ш	IV	Ш	Ш			
Jacobaea erucifolia					1	+	ı	r				ı		Ė			П	Ш	ı	IV	1	ıı		
Serapias lingua					-	<u> </u>	-	-	l .					ı	ī		IV	١٧	ì	Ш	ì	ī		
Molinia arundinacea / caerulea									-			v		Ė	Ш	+	ı	ı	v		V	i	Ш	ı
Platanthera bifolia												ı					ı	i	i	Ш	Ш	i		
Inula salicina					1							i		1			111	i	•		•••	II	IV	v
Schoenus nigricans					•								ν	i.			11	i						•
Dactylorhiza fuchsii													•				ï	ii		ΙV		1		
Ophioglossum vulgatum																	•		ī	III		i i		
Coeloglossum viride														1				1	i	III				
Lotus maritimus														i.			v	•	•	•		ш	-	
Lathyrus pannonicus																	•	1				iii	•	П
Serratula tinctoria																		·				111		ï
Leontodon saxatilis						+					ı						ı	Ш		.	1	1	IV	i
Prunella hyssopifolia						Ė			•		•			ŀ.			•			•	•	i	v	Ė
Deschampsia media																						i i	•	v
Erica scoparia																	Ш	ī					Ш	٧
Thesio-Koelerion																	"	-					""	
Blackstonia perfoliata	IV	IV	V	IV	ıv	V	IV	IV	v	V	Ш	Ш	Ш	IV	V	ν	Ш	IV	٧	ν	Ш	ıv	V	
Teucrium chamaedrys	V	١٧	v	IV	III	ľ	II	ıv	i	٧	"	III	IV	III	V II	Ш		ıv	IV	•	III	10	ı	•
Teucrium montanum	III	III	V		III		۱V	iii	III	IV		"	۱۷	III	 II	١٧		•	IV		1		11	
Carlina vulgaris	11	11	II	II	III	IV	III	IV	١٧	١٧	ı	. 	۱۷	11	ıı IV	١٧	II	II	IV	IV	i	i	;; []]	
Globularia bisnagarica	"	+	1	11	111	ıv	II.	ıv	ıv	ıv	II	V	۱۷ ۷	۱۷	V	۷	" 	"	V	IV	Ш	<u>'</u>	IV	
Thesium humifusum	"	II	ı	'' 	11	i	 	i	'		'' 	ı	V II	III	V	۱V	•	ī	v		-	i	IV	
Ononis spinosa	11	II	ı II	II		i	II	i	IV	٧	III	ı		II	V I	IV	Ш	III	IV	IV		<u>'</u>	IV	
Prunella laciniata	11	II	1	III		'	III	"	III	V III	'' 	III	l II	III	۱V	١V	" 	۱۱۱	V	III	"	Ш	IV	1
Ophrys insectifera		"	ı		"		""		""	"	""	II	" 	II	IV II	8		ıv	ı	""	;; []]	"		Ľ
Orchis purpurea	ı		'		ı			r				 	"	" 1	II IV	=	ı	<u>'</u>	<u> </u>		1111			
Odontites luteus					<u> </u>		1	1	1	ı		II	Ш	ı II	IV IV	8		ı	<u> </u>		<u> </u>			
Bromion erecti					-			1	-	1		"	11	11	IV	111		-			-			
											,,								ш			١.		
Trifolium ochroleucon					١.		1		<u> </u>		II	١, ١		1			,,	-		1		<u> </u>		
Polygala vulgaris	11		II	!	ı		ı	+	!			ı		1			II	Ш	IV	III	_	1	ı	
Trifolium pratense	ı	ı	ı	ı				r	ı		Ш			ı	ı	+	ı	II	Ш	٧	ı	II		

Syntaxons	A1	A2	А3	Α4	B1	B2	В3	B4	В5	В6	В8	C1	C2	СЗ	C4	C5	D1	D2	E1	E2	F1	G1	G2	G3
Bromenalia																								
Lotus corniculatus	Ш	IV	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	١٧	IV	П	п		Ш	Ш	Ш	IV	ΙV	V	ν	П	Ш	V	Ш
Carex flacca	v	V	V	V	v	V	٧	٧	ν	٧	١٧	v	٧	٧	٧	٧	ν	٧	v	٧	v	v	v	v
Cirsium acaulon	IV	Ш	٧	Ш	Ш	٧	١٧	IV	ν	٧	٧	v	П	Ш	٧	Ш	П	Ш			Ш	ı	Ш	
Galium pumilum	Ш	1	IV	Ш	ıv	Ш	١٧	IV	Ш	П		Ш	١٧	Ш	Ш	ı٧	П	Ш	IV	Ш	Ш	ш	Ш	
Linum catharticum	V	IV	٧	IV	П	IV	II	Ш	١V	Ш	Ш	ı	ı	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	ΙV	٧	Ш	Ш	Ш	
Leontodon hispidus	Ш	1	Ш	Ш	П	1	ı	П	Ш	Ш		Ш	II	Ш	Ш	ı٧	1	Ш	ΙV	٧	Ш	1	1	
Pimpinella saxifraga	Ш	Ш	Ш	1	П	Ш	Ш	Ш	Ш	IV		Ш	Ш	Ш		ı		ı	Ш	Ш	Ш	ı		
Achillea millefolium	Ш	1	1	Ш	Т	1		1	Ш		Ш			ı				ı			ı			
Gymnadenia conopsea					ı		ı		Ш	Ш		Ш	Ш	Ш	ı	ı		Ш	Ш	Ш	П	Ш	ı	
Knautia arvensis	П	ı	ı	Ш	ı	ı	П	П	ı		ı			ı				ı	Ш	Ш	ı			
Anacamptis pyramidalis	ı			II	ı		ı	1	ı		Ш	IV	II	Ш	١٧	١V	IV	١V	IV	٧	Ш	Ш		
Ranunculus bulbosus	ı	r	ı	ı	ı		ı	+	ı		ı	T	ı	ı			Ш	١V	Ш	١V	Ш	Ш	ı	ı
Daucus carota	ı			1	ı	+	ı	Ш	Ш	Ш	ı	Ш		ı	Ш	+	IV	١V	Ш	Ш	ı	Ш		
Plantago media	Ш	Ш	1	Ш	1		ı	1	ı		٧		ı	Ш	Ш	Ш	1	Ш	Ш	١V	Ш	Ш		
Artemisio albae-Bromenalia erecti																								
Festuca auquieri					1	+	ı	r	ı		ı	Ш	II	Ш			1	ı			Ш	ı		
Lotus dorycnium					1			r						ı	Ш	Ш			П		Ш			
Inula montana					ı								Ш	ı		+					ı	ı		
Koeleria vallesiana							ı	r	ı			Ш	II	Ш	Ш	Ш					ı		ı	
Brometalia erecti et Festuco - Brome																								
Helictochloa pratensis	Ш	٧	IV	Ш	Ш	Ш	II	Ш	ı					ı		Ш					ı	ı	Ш	
Anthyllis vulneraria	Ш	Ш	Ш	IV	1						ı	ı		ı				ı	Ш	ı				
Ononis natrix	Ш	-1	IV	Ш	Ш	+		1						ı	ı									
Euphorbia cyparissias	IV	Ш	٧	Ш														ı						
Potentilla verna	Ш	Ш	Ш	IV	Ш		II		ı		Ш		ı	Ш	Ш	Ш					П		Ш	
Coronilla minima	Ш	IV	IV	Ш	Ш		Ш	Ш	ı		Ш	Ш	١٧	Ш	Ш	٧					ı	ı	Ш	
Bromopsis erecta	٧	٧	٧	٧	V	٧	٧	٧	٧	٧	٧	IV	٧	٧	٧	٧	IV	١V	Ш	Ш	Ш	V	Ш	1
Hippocrepis comosa	٧	٧	٧	٧	V	٧	٧	٧	٧	٧	١٧	IV	٧	٧	٧	٧	П	Ш			IV	II	٧	
Scabiosa columbaria	٧	Ш	٧	IV	V	٧	IV	٧	١V	٧	Ш	IV	Ш	Ш	Ш	١٧	1	Ш	Ш	ı	Ш			
Briza media	IV	IV	٧	Ш	IV	IV	Ш	Ш	١V	IV	٧	٧	Ш	١V	٧	٧	٧	٧	٧	٧	IV	IV	IV	Ш
Pilosella officinarum	IV	IV	٧	IV	IV	Ш	Ш	Ш	I۷	Ш	١٧	Ш	١٧	Ш	Ш	٧	IV	Ш	٧	٧	Ш	ı	II	
Eryngium campestre	IV	٧	٧	IV	IV	IV	IV	IV	١V	IV	١٧	Ш	I۷	Ш	١٧	١٧	1	Ш			Ш			
Asperula cynanchica	IV	IV	IV	٧	Ш	Ш	IV	Ш	I۷	٧	ı	Ш	II	Ш	٧	Ш		ı			1		Ш	
Leucanthemum vulgare gr.	ı	+		ı	Ш	Ш	II	Ш	Ш	Ш	I۷	Ш	ı	Ш	Ш		٧	٧	IV	٧	Ш	١٧	Ш	
Neotinea ustulata												ı		ı	Ш	ı								
Galatella linosyris					ı							Ш		Ш	Ш	٧	Ш	ı			ı	IV	IV	IV
Phleum nodosum	ı			II			ı		ı					ı	Ш	Ш						Ш		Ш
Galium verum									ı		Ш	ı					1	ı		ı	ı	ı		Ш
Seseli montanum	IV	V	IV	IV	V	V	IV	Ш	Ш	П	١٧	ı	Ш	IV	Ш	Ш	ı	ı	П	ı	Ш	ı	Ш	
Poterium sanguisorba	IV	IV	Ш	IV	Ш	Ш	II	II	Ш	ı	II	Ш	II	Ш		ı	٧	IV	٧	٧	Ш	ı	Ш	ı
Salvia pratensis	ı	II	ı	ı	Ш	ı	Ш	ı	Ш	ı	١V	П	ı	Ш	ı	+	ı	ı			ı	ı		
Medicago lupulina	ı	II	ı	ı			ı	+	ı		II			ı				Ш	Ш	IV	ı	ı		
Autres taxons	56	20	42	28	65	18	62	21	40	12	44	33	35	82	23	17	63	132	72	67	115	46	23	22

- A1: Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae (obv-na)
- ${\tt A2: Helic to chloo\ pratensis-Festuce turn\ marginatae} \, ({\tt Boullet, 1984})$
- A3 : Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae variante à Teucrium montanum
- A4 : Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae variante à. Festuca lemanii
- B1: Carthamo mitissimi-Brometum erecti festucetosum timbalii (obv-na)
- B2: Carthamo mitissimi-Brometum erecti festucetosum timbalii (Boullet, 1984)
- B3 : Carthamo mitissimi-Brometum erecti festucetosum lemanii (obv-na)
- B4 : Carthamo mitissimi-Brometum erecti festucetosum lemanii (Boullet, 1984)
- B5 : Carthamo mitissimi-Brometum erecti cirsietosum tuberosi (obv-na)
- B6: Carthamo mitissimi-Brometum erecti cirsietosum tuberosi (Boullet, 1984)

- B7 : Carthamo mitissimi-Brometum erecti variante à Plantago media
- C1: Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae variante à Molinia caerulea (variante typique)
- C2 : Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae variante à Schoenus nigricans
- C3: Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae (obv-na)
- C4: Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae (Royer, 1982)
- C5: Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae (Boullet, 1984)
- D1: Serapiado linguae-Caricetum flaccae lotetosum maritimi
- D2 : Serapiado linguae-Caricetum flaccae typicum
- E1: Serapiado vomeraceae-Danthonietum decumbentis typicum (=globularietosum)
- ${\sf E2: Serapia do\ vomeraceae-Danthonie tum\ decumbent is\ ophiogloss eto sum}$
- F1: Platanthero bifoliae-Molinietum arundinaceae
- G1 : Groupement à Danthonia decumbens et Galatella linosyris variante typique
- G2 : Groupement à Danthonia decumbens et Galatella linosyris variante à Prunella hyssopifolia
- G3 : Groupement à Danthonia decumbens et Galatella linosyris variante à Deschampsia media

Partie 2 : les Artemiso-Bromenalia

Ranunculus gramineus	Syntaxons	A1	A2	В1	B2	вз	В4	В5	В6	В7	В8	В9 Е	310	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	010	D1	D2	D3	E1	E2	E3	E4	F1	F2	F3	F4	G1	G2	G:	3 G/	1 H:	1 H2	2 H3	3 H4
Phytema arbiculare subsp. tenerum V V II	Nombre de relevés	55	62	49	15	6	10	29	35	86	14	34	6		76	9	18	10	50	8	7	4	8	5	7	4	49	67	33	82	19	57	7	3	13	20	33	3 83	3 1:	1 10	0 11	11
Phytema arbiculare subsp. tenerum V V II	Festucion auquieri-marginatae	П		Г			П											٦											П	П				П		Г	Т	T	T	Т	Т	-
Sesteria coerulea		IV	٧	ı	Ш		ı			r	+	ı							r				П				ī		ı								t		T	T		-
Antherizum ramosum	, ,	v	ν	ıı		ı	Ш	+	ı	r	+	+			r	ı			r														ν	3			t	1	T	Т		o constant
Genste plakes	Anthericum ramosum	m	ш	+	+		T	_	-	r		+			ī	ш		1	ı										ī								t		+	$^{+}$		1
Caree Musilis		-				ш		-		_	ı	_		+	_	- 8		_	-		Ш								Ė								t	l	t	t	t	-
Gabularia vulgaris Sidernis hyssopyliola subsp. guillonii ii V V V V V V I I I I I I I I I I I	·	-			ıv		v	r		-		_			_			\rightarrow	-					ш							ī		ш			IV	ır	1				-
Sidentis hyssopifolia subsp. guillonii		-		ı				۰		i		\rightarrow		v	i				-												Ė		-			г	Г	T	1	t	t	-
Onons strator		-		ı		v	- 1	r	1	ш		-			\exists			_				\exists											ľ				H	1		+		-
Canyolvulus cantabrica		-		ı			- 8	-		_					_	п		1	i														п		H		H	-	+	+		-
Staehelkina dubia							- 8			_	ш	i		ш			ш	_			•								Н				i.		H	1	t,	-	+	+	+	-
Carex halleriano I II II I I I I I I I I I I I I I I I						٠	Ŭ	•	-	_	•			- {		- 1		_	_	IV/	111															ŀ	ŀ.		-	+	+	0
		_			ш	v	111	п				_		- 1							- 1		IV/			=	_					11		1		١.	١.	1.	+	+		
In In In In In In In In	** * * * * * *						- 8				- 8			- 1				- 1			- 1			•	•				-	11/		_		_		1		- 8 -		+	+"	
Festuca auquier	,						8							- 1							- 1													_		1	1	8	_	+	-	-
Festuca auquieri Not V V V V V V V V V		-	"				8				- 8			- 1		- 1			1\/		- (•	1		_		H.				Ľ		ľ	1	1	9	_	+	11	11
Note	'	-	IV	1 -		1	8				- 8			- 1					. V							IV	_									-	۳		+	+	٧	11
Linum suffruticosum subsp. appressum											- 8			- 3		2		- 1			- 1			- 1			_	V		١/		1/			134	v	V	, ,,	/ N	,	١,	1111
Cathanache caerulea Cathanams mitissimus II II II II II I I I I I I I I I I I					J		8				- 8		٧	- 8		- 8					- 1			•	•	""			8			V	""			۲	۲	ľ	7	٠	+	111
Carthamus mitissimus		V	ıv	IV		1	ıv	-	"		"	_		- 1	11	"	_	- 1	·V	10	ıv	4	V						8	1	H				H		+	-	+	+	+	-
Lotus dorycnium Column Co													_	+	_			_					.,						8		١.						١.	١.	-	+	+	0
Festuca marginata		"	"	"	'	_		•		-	+	4	V		_	'			"	'''	"			1						1	_	+		-	H	"	ľ	-	+	+	-	
Linum tenurifolium I II		-				1		٠,	+	_				-			V	-											8		Ľ	H	""		١,,	.,	L					
Helianthemum apenninum		_								_					-			_	_					-					8	}	١.					1	1	9			17	10
Bellis sylvestris Restucca lahondreei Trinia glauca Convolvululs lineatus Leontodon saxatilis Astragalus monspessulanus Restucca lenanii Tolla II						_				_	- 8	_		- 1	-		"	-	-		IV	1	'	- 8			Ш	Ш	"	III				L		3	3	8			ııv	II
Festuca lahonderei Tinia glauca III I IV V + I I I + + V I I I + + V I I I I	'	-	1	Ш	Ш	V	Ш	Ш	Ш	_	Ш	+		Ш	+	Ш		-	r			-		V	V	٧			١.	_			1			1	3	9	_	+	+	-
Trinia glauca	•	Ш								+		4						-											1						ľ	L		1	-	+	+	
Convolvulus lineatus		Ш										4			_			-	_			_											E		L		L	١.	-	١.	-	
Leontodon saxatilis Astragalus monspessulanus I		Ш		Ш	1	IV		+	1	1	+	+			r			-					1						1		Ш	Ш	-		L	Ш	ш	1	-	₽'	-	II
Astragalus monspessulanus		Ш								_		4			-			4	-			-									1		E			L	╀	-	_	+	-	-
Sedum ochroleucum r 1 1 1 1 1 1 1 1 1		Ш								_		4			-			4	-														В				╀	-				-
Festuca lemanii	,	Ш				_			-	-		-						4					Ш				Ш	٧	Ш	II	IV	IV	Ш	3			L		II	ı	1 11	II
Salvia pratensis					ı	Ш	Ш	II		-	-	-		I	\rightarrow	ı		4	_			4								_						3	3	8	L	+	+	
Ranunculus gramineus									-	_		-			_			_	_			_					_	-	1	}	_					1	1	9	_	_		1
Prospero autumnale I	· ·	+	ı	ı	II		Ш			-	-	-	I		I	Ш	ı	+	II		Ш			- 8			II	ı	Ш	II	Ш	II	ı	1	Ш	٧	I۷	/ V	I۱	/	1	II
Veronica saturejifolia Artemisia alba +						ı					+	_										1		- 8												1	1	- 8 -	_	L	╄	
Artemisia alba	Prospero autumnale			1				+	+	I		r																			I		II		II	1	Ш	I	-	-	_	II
Stipa gallica Cephalaria leucantha Sedum sediforme Centaurea stoebe Argyrolobium zanonii r V r r r R R R R R R R R R R																								Ш	1	Ш											L		Ш	ı	1	I
Cephalaria leucantha Image: substitution of the control	Artemisia alba	+		Ш	IV		I۷	1		ı	ı	1		٧		ı																			L	L	L			Ļ	_	-
Sedum sediforme	Stipa gallica					Ш		r						٧	r		+																II	1			L			_		-
Centaurea stoebe Argyrolobium zanonii r	Cephalaria leucantha													IV																						L	L					-
Argyrolobium zanonii	-							r	+	r			_	- 1	1	Ш	1	+			ı														L		L			L		-
Leontodon crispus	Centaurea stoebe													Ш																							L	0				-
Bothriochloa ischaemum r r r r r r r r r r r r r r r r r r	Argyrolobium zanonii	r				Ш		Ш	IV	r	+	1			Ш	Ш	II			Ш																	L					-
Bituminaria bituminosa	Leontodon crispus					٧						r		IV	+	Ш			r																			000				0000000
Lavandula latifolia r r r r r r r r r r r r r r r r r r r	Bothriochloa ischaemum	r						r	Ш	r		+		I۷	II	IV	Ш	ı	Ш	Ш	ı														ı		1	9				-
Fumana ericoides	Bituminaria bituminosa							r	r	r				٧	I	Ш	+	+			ı																	000				-
Polygala calcarea I II r I I r I	Lavandula latifolia	r						r		r					Ш	Ш			r		Ш																	9				-
Biscutella guillonii + I I II + I r r + + + I I I I I I I I	Fumana ericoides							1	+	r					I	Ш																						000				-
Hyssopus officinalis subsp. canescens Galatella linosyris r +	Polygala calcarea	ı	II	r			1					+			+			ı	+	1	Ш	2	٧				Ш	ı	ı									000				-
Galatella linosyris r + r r II r I V III I V III I V III I	Biscutella guillonii	+	1	Ш	+		1	r	r	+	+	+											Ш				Ш	Ш	ı									0				0000000
	Hyssopus officinalis subsp. canescens																					2																				***************************************
	Galatella linosyris	r		+								T			r		Ш		r									ı	٧	Ш	ı											
	Leucanthemum graminifolium											r																					Ш	1			Г		Г			-

Syntaxons	A1	A2	В1	B2	вз	34 E	B5	B6 E	37 B	8 B	9 B1	.0 C1	. C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9 C:	10 D	1 D	2 D3	E1	E2	E3	E4	F1	F2 F	3 F	4 G:	G	2 G3	3 G4	Н1	H2	Н3	Н4
Artemisio albae-Bromenalia erecti	T					1			T			T		Г								Ī						Ì			T	T	T					Г
Teucrium chamaedrys	ν	٧	ν	٧	ν	v '	v	V	٧١	/ ۱	٧V	/ v	V	V	٧	٧	٧	٧	٧	ľ	v١	/ ۱	/ II	Ш	Ш	١V	Ш			Т	ν	ν	v	v	ν	١V	Ш	ΙV
Teucrium montanum	ΙV	٧	ν	٧	-		_			- 8 -		_			:-					3 1	٧I	ı	II	٧	٧	I۷	٧	Ш	I I	V 1	ιN	/ I\	/ IV	/ IV	11	Ш	٧	ΙV
Globularia bisnagarica	Ш		Ш	Ш	ν	ı	Ш	۷I	۷ľ	٧V	V II	ı	٧	٧	٧	٧	٧	٧	٧	4 ١	٧I	ı	II	ı٧	٧	Ш					П	Ш		I۱۷	ı٧	Ш	٧	ΙV
Blackstonia perfoliata	1	Ш	ı	Ш	ı	II	ı	Ш	ı	ı	II IN	/ II	Ш	Ш	Ш		Ш	I۷	Ш	4 ١	V	II	II	ı٧	٧	٧	I۷	I۷	III I	11 2	2 11	Ш	II	+	ı	Ш	Ш	П
Ononis pusilla	+		r		1		ı	ı	l l	ı	11	ı	II	٧	ı	П	Ш	I۷	II	3 I	V			Ш	Ш	ı	Ш	ı	+	ı		Ш	ı	I			ı	ı
Allium sphaerocephalon	+	1	П		Ш		Ш	Ш	II I	ı	+	П	+	1			r			3	ı	ľ	V			ı	ı	ı	+ 1	ı	ı	Ш	l II	I	IV	1	ı	Ш
Thesium humifusum	ı	1	ı	Ш		Ш	r	+	+ 1	ı	+ 11	ı	r		+		r				ı	ı	ı	Ш	Ш	Ш	Ш	ı	ı	II	ı	Ш	ı II	II	П	ı	Ш	Ш
Odontites luteus	r		+	Ш	ΙV		ı	ı	+		ı	Ш	ı	Ш	Ш	+	+	Ш	ı	1	ı	I		IV	٧	Ш												
Euphorbia seguieriana	r		ı	+	Ш	1		Ш	ı		ı		+	II			r			3		I		ı				1						9	П	١٧		Ш
Rhaponticum coniferum	r				Ш		r	Ш	r			П	II	П	II	1	r													Т								
Ophrys argensonensis																						h	ı II							Т								
Thesium humifusum subsp. divaricatum	r		ı	Ш	I۷	-	+	+	r		r																		ı	ı								
Fumana ericifolia	r		r				r	r	+		r	+	ı		+													1	ı	ı								
Achillea cf. collina																					ı		Ш												ı	Ш		ı
Koelerio -Phleenalia phleoidis																																						
Phleum phleoides							r		r ·	٠												I	Ш								Ш		ı		ı		1	ı
Koeleria macrantha									r			L											Ш											00000	ı	٧	Ш	Ш
Carex caryophyllea	r		+	ı		L	+	+	r		ı		r				r					ı	1								Ш	ı	II	ı				
Bromenalia																						Ī									Γ			00000				
Leontodon hispidus	Ш	Ш		+				+	r		ı		r			+	T	Ш	٧	ı	II	Ī		1	ı	ı								00000				
Polygala vulgaris	П	Ш		ı							r	+					r				ı	I		ı		ı												
Carex flacca	IV	I۷	ı	П	ı		ı	+	ı	ı١	٧V	+	IV	' IV	I۷	IV	ΙV	٧	v	١	V I	ı	ı II	٧	٧	٧	IV	Ш	II I	1 1	L II	П	II	II		ı	Ш	ı
Cirsium acaulon	Ш	Ш	r	ı			r	r	r I	ı	II II	+	1	Ш	II	П	II	IV	V	3 I	V	ı	ı	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	II	1 1	ı	ı	ı	ı	ı			ı
Pimpinella saxifraga	Ш	Ш	r	ı					r ·	H	11	ī	Ш	Ш		1	Ш	١V	٧	2 I	ı	T		Ш	Ш	Ш	Ш	1									ı	ı
Centaurium erythraea		Г	r	+		1		r	r		r	ı	r		ı		ı	Ш	ı	1				Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	I I	ı		II	II	II				
Galium pumilum	Ш	٧	Ш	Ш		٧	ı	II	+ 1	ı	IJΛ	/ +	Ш	Ш	Ш	+	Ш	٧	Ш	4 ١	٧I	ı	l II	IV	٧	١V	Ш				ı	Ш	l II	III			ı	ı
Prunella laciniata	+								r		ı	1	+		Ш	ı	+	Ш	ı	1	11			١V	I۷	Ш	ı	1			1		ı	ı		1	ı	ı
Anacamptis pyramidalis	+		r			1	+	r	+	1.	+		ı		Ш	П	ı	1		ı	V	ı	Ш	ı	+	ı										1		ı
Ranunculus bulbosus	r		+			1	+	ı	+		+									2	ı	ı	ιv					1	+		П		ı	ı	ı	Ш		Ш
Linum catharticum	+	II	r	ı		II		+	r	1	+				+		r				ı	ı	l II	ı	ı	ı	ı	ı			ı	ı	ı	ı				
Lotus corniculatus									١.	⊦ .	+		r			+	+	1			ı		Ш	П	Ш	ı	ı	Ш	Ш	l 1	l	ı	ı	ı	ı	П		ı
Galium mollugo gr.					ı	1	+	ı	+	1.	+	+	r	II			r		ı	1		I		ı			ı	Ш	Ш	l 1	ı					1		ı
Avenula pubescens								r													ı		Ш											00000			ı	ı
Trisetum flavescens						1																I	Ш	ı														
Brometalia erecti et Festuco - Brometea	,	Т				1						T		Т								Ī								Т	T							
Carlina vulgaris	Ш	I۷	Ш	Ш		II	r	+	r I	ı	IΙ	/ III	ı	٧	Ш	П	Ш	I۷	I۷	١,	V	I		٧	٧	Ш	Ш	ı	ı	I 1	ı	П	II	II				
Hippocrepis comosa	Ш	I۷	Ш	Ш	Ш	H	11	III I	11	ı	٧V	/ IN	ıv	111	I۷	١V	I۷	I۷	Ш	3 1	٧I١	v١	/ IV	٧	٧	٧	ν	I۷	III I	II	٧	П	I۷	/ 	٧	١٧	٧	٧
Bromopsis erecta	П	1	Ш	Ш	ı	11	ш	III I	II I	۷ľ	V II	ı	I۷	/ 111	Ш	Ш	ΙV	٧	I۷	4 ١	٧V	/ ۱	/ IV	٧	٧	٧	v	Ш	Ш	ı	٧	٧	V	٧	v	٧	٧	٧
Eryngium campestre	Ш	Ш	ΙV	Ш	Ш	11	IV	I۷	۷ľ	۷ľ	٧V	/ III	III	IV	Ш	١V	Ш	Ш	Ш	4 I	۷II	1 11	II IV	٧	٧	١V	ν	Ш	II I	V 2	v	٧	v	v	٧	٧	I۷	٧
Pilosella officinarum	IV	ı٧	ΙV	٧	Ш	V	11	Ш	II I	V I	٧V	/ IN	/ 111	IV	ΙV	١V	Ш	I۷	IV	3 I	٧I	ı	1	v	٧	١V	ΙV	Ш	ш	11 2	2 11	ı		ΙIV	111	Ш	Ш	Ш
Coronilla minima	٧	١V	ν	٧	ν	۷I	Ш	11	II I	٧I	11 11	ı	ı	Ш	ı		Ш	I۷	Ш	4 ١	٧I١	v١	1	٧	٧	١V	Ш	ı	+ 1	1 2	1	Ш		ı	Ш		Ш	П
Scabiosa columbaria	Ш	ΙV	Ш	Ш	Ш	II I	11	Ш	11	ı	٧V	/ IN	ıv	ı۷	Ш	١V	IV	٧	v	4 ١	٧I	ı	11	v	٧	٧		Ш	ľ	V 2	2 11	ν	ı۷	/ IV	1	١V	Ш	П
Asperula cynanchica	Ш	Ш	Ш	Ш	ΙV	٧I	III I	IV I	11	ı	v	I۱	ı۷	v	ΙV	Ш	ΙV	I۷	٧	4 I	v i	ı	1	IV	١V	٧	ν	Ш	Ш	ı	T	II	ı	ı	1	П	Ш	Ш
Briza media	Ш	Ш	+			1	r		r	ı	II	ı	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	I۷	IV	3 1	٧I	ı	ı II	v	٧	١V	Ш			Т	T	ı	ı	ı		ı	Ш	ı
Thymus praecox gr.	Ш	Ш	ν	٧	Ш	٧I	ΙV	IV I	۷١	/ I	v١												v IV					٧	٧١	V 2	v	V	v	v	IV	ΙV	Ш	ΙV
Seseli montanum	Ш	Ш	ΙV	٧	ΙV	٧I	v	۷I	۷١	/ ۱	VV												/ II								v	v	v	v	ν	ν	١V	٧
Potentilla verna	h	Т	ш	Ш	Ш	11	ΙV	IV I	۷ľ	٧ı	П	_	· -	-			Ш	-	- 5	_	_	- 6 -	/ V			Ш		ı		Ť	ν	3	1	v	v	v	Ш	ν
Poterium sanguisorba	+	T			Ш																		ΙV		Ш		ν			1 2	v	3	- 1	v	ν	ΙV	ı	Ш
Anthyllis vulneraria	ī	II	_		ΙV		\rightarrow			- 6 -		_	+			+	r			1	_	li		ı		ı					ı	I۱	/ IV	/ IV	1	Ш	ı	ı
Helictochloa pratensis	Ш	Ш	П	Ш		II	r		T	1.	+			T	ш		r			1 1	v	t		Ш	١V	Ш	Ш			Ť	Г	Ш	ı	ı	IV	ı	١V	Ш
Helianthemum nummularium		Т				1	+	+	r	-	+	Т	+	Т		Ш	_					h	ı			Ш				Ť	t				ī		٧	Ш
Centaurea scabiosa	r	T	r		ı	1	-	_	+	-	ı	T	-	Ш			Ш		П			t	_	ı						Ť	T		ı				ı	ı
Anacamptis morio	r	-	r		ī	1	-	_	r	-	†		1	Ť	Ė			+	-	+	ı	ı		Ė						†	ı	II	II	III	П		Ì	Ī
Taraxacum sect. Erythrosperma	Ė	T	Ė		i	-		_	+	-	\dagger	Ť		t			Ė			$^{+}$	_	1 11	_						1	\dagger				III			ı	i
Euphorbia cyparissias						-		_	+	-	+	III	+	Ш			r	\exists	П	+	1	1								+	Ti.		ï	8		v	_	
Campanula rotundifolia	п	Ш	+			ıı İ	-	_	_	- 1	_	1.	1	II				v	- }	+	ı	t		ı						+	T.		ı.		ľ.		Ė	Ė.
Neotinea ustulata	1		Ė				1	+	-	1	-	t	١.	i.	Ė		Ė	-		+	_	ı,	ı							+	t			0				
Ajuga genevensis		\vdash				+		+	+	ł	+			H				Н	-	+	1	1	IV						+	+				0000	ī			ī
Euphrasia stricta	١.		ı				_	+		.1.		-		-					-1	-	+	-			٧				-	+	-			١.	_	١.		i
									+ -	B		ш	1		1		r			- 11	II I	1.1		IIV	· •	1113	1111						11 11	1				

A1: Lino salsoloidis-Seslerietum caeruleae (obv-na)

A2: Lino salsoloidis-Seslerietum caeruleae (Boullet, 1984)

B1: Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae globularietosum vulgaris (obv-na)

B2 : Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae globularietosum vulgaris (Boullet, 1986)

B3 : Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae typicum (obv-na)

- B4: Sideritido quillonii-Koelerietum vallesianae fumanetosum procumbentis (Boullet, 1984)
- B5 : Sideritido quillonii-Koelerietum vallesianae variante à Festuca marginata (obv-na)
- B6: Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae bromopsietosum erecti thermophile (obv-na)
- B7 : Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae bromopsietosum erecti mésothermophile (obv-na)
- B8: Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae brometosum erecti type (Boullet, 1986)
- B9: Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae brometosum erecti variante à Carex flacca (obv-na)
- B10: Sideritido quillonii-Koelerietum vallesianae brometosum erecti variante à Carex flacca (Boullet, 1986)
- C1: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos cephalarietosum leucanthae (Verrier, 1982)
- C2: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos typicum (obv-na)
- C3: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos fumanetosum procumbentis (Boullet, 1984)
- C4: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos dorycnietosum pentaphylli (obv-na)
- C5: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos dorycnietosum pentaphylli (Henry, 2019)
- C6: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos brometosum erecti (obv-na)
- C7: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos brometosum erecti (Boullet, 1986)
- C8: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos brometosum erecti (Royer, 1982)
- C9: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos helichtochloetosum pratensis (obv-na)
- C10: Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos helichtochloetosum pratensis (Boullet, 1986)
- D1: Ranunculo graminei-Helianthemetum apenini caricetosum humilis (obv-na)
- D2: Ranunculo graminei-Helianthemetum apenini typicum (obv-na)
- D3: Ranunculo graminei-Helianthemetum apenini phleetosum phleoidis (obv-na)
- E1: Catanancho caeruleae-Festucetum hervieri typicum (obv-na)
- E2: Catanancho caeruleae-Festucetum hervieri typicum (Boullet, 1984)
- E3: Catanancho caeruleae-Festucetum hervieri typicum asteretosum linosyris (obv-na)
- E4: Catanancho caeruleae-Festucetum hervieri typicum asteretosum linosyris (Boullet, 1984)
- F1: Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei typicum (obv-na)
- F2: Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei typicum (Lahondère, 1990)
- F3: Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei seslerietosum caeruleae (obv-na)
- F4: Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei seslerietosum caeruleae (Lahondère, 1990)
- G1: Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii (variante typique)
- G2: Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii (variante à Carex humilis)
- G3: Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii (obv-na)
- G4: Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii (Boullet, 1984)
- H1: Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae koelerietosum vallesianae (obv-na)
- H2: Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae typicum (obv-na)
- H3: Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae helianthemetosum nummulari (obv-na)

Annexe 4. Tableau phytosociologique du Molinion caeruleae, de l'Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis et du Cladietum marisci

Syntaxons	Α	В	С	D	E	F	G	н	1
Nombre de relevés	26	17	23	47	51				30
Molinio-Juncetea et Scheuchzerio-Caricetea									
Cirsium tuberosum	IV	V	1	ı	ı				
Serratula tinctoria	Ш	Ш	Ш	r	+				
Scorzonera humilis	IV	IV	IV	III	Ш	- 1		1	
Succisa pratensis	III	٧	V	III	II			<u> </u>	
Molinia caerulea subsp. caerulea et arundinacea	111	٧	V N	III	V	٧	II	III	+
Schoenus nigricans Carex panicea	II IV	III IV	l IV	l II		III IV	V		+
Potentilla erecta	IV	III	l v	١m		III	II	-"	
Cirsium dissectum	r	+	IV	iv	III	III	-"-		r
Galium boreale	i	ı	1111	r	r			·	r
Carex hostiana	Ħ	11	IV	+	+				·
Erica scoparia		V		r	r				
Juncus acutiflorus	r	+	Ш	ı	ı				r
Carex distans	r			Ш	+			T	r
Lotus pedunculatus	r		r	IV	ı		Ш		+
Dactylorhiza elata			1	Ш	ı				
Anacamptis palustris			r	Ш	+				r
Ranunculus flammula			r	Ш	1		Ш	Ш	
Oenanthe lachenalii	ı		Ш	III	III		- 1	II	II
Juncus subnodulosus	1	+	II	V	III	IV	IV		III
Galium uliginosum			r	II	II		III		+
Carex lepidocarpa		-	ı			ļ.,	IV	١,,	1
Hydrocotyle vulgaris			.	II	II	-1	V	٧	1
Epipactis palustris Lysimachia tenella	r	+	 +		11	V	_	V	r
Pinquicula lusitanica	ľ	-	+	⊢'-		V		v	
Drosera rotundifolia		-			r	IV			
Erica tetralix					r	III			
Eriophorum angustifolium					r	11			
Pedicularis palustris					-	ī	Ш		
Carex viridula			+	r	T .	Ė	v	п	
Eleocharis quinqueflora							+	v	
Carex nigra				+			+	Ш	
Sanguisorba officinalis	+	Ш		+	+				
Tetragonolobo-Mesobromenion									
Cervaria rivini	Ш	IV	r						
Jacobaea erucifolia	Ш	Ш	+						
Lotus maritimus	Ш	Ш	r	+					
Linum catharticum	Ш	Ш	+	r	+		-1	1	
Genista tinctoria	Ш	IV	IV	r	+				
Silaum silaus	IV	IV	V	<u> </u>	+				
Danthonia decumbens	IV	V	IV	+	r	_	+	-	
Inula salicina	II .	٧	III 	l		-			
Gymnadenia conopsea	ı	III	II	r	+	-			
Autres Festuco-Brometea et Trifolio-Geranietea Briza media	IV	IV	II	Ш		-		II	
Brachypodium rupestre	iv	٧	۱ï	r	r			-"-	
Blackstonia perfoliata	III	III	H	r	+			1	
Lotus corniculatus	III	III	ΙĖ	+				Ė	
Carex flacca	v	V	v	Ш	ш		ш	v	r
Prairies									
Centaurea decipiens	IV	٧	Ш	Ш	+			1	
Agrostis stolonifera	Ш	- 1	Ш	ш	ı	T	IV	Ш	+
Potentilla reptans	Ш	П	Ш	ш	+			П	
Pulicaria dysenterica	Ш	Ш	Ш	Ш	ı		Ш	1	+
Ranunculus repens	+			Ш			+	+	
Holcus lanatus	+			Ш	r		+	1	+
Ranunculus acris	1	1	П	IV	r				
Prunella vulgaris	II		II	III	+		Ш	1	
Schedonorus arundinaceus	1		II	III	r		-1	1	
Plantago lanceolata	1	_		II	r		II	_	
Anthoxanthum odoratum	+	+		II	<u> </u>			_	
Trifolium pratense	+	-			r	-	+	+	
Leucanthemum vulgare gr.		-1	+	II	r	-		p.,	
Juncus articulatus	1	+	l .	+	+		V	IV	+
Juncus inflexus Lotus glaber	II	+	<u> </u>	+	r	-		+ II	
Phragmito-Magnocaricetea	"		L"	H	. '	-		L"	
Cladium mariscus				+	III	III	+		٧
Phragmites australis		+	+	II			III	II	IV
Lythrum salicaria		+	i	iii	III		ıv	i	IV
Mentha aquatica	i	÷	ii	v	111	÷	v	Ш	III
	Ė	+	II	III	III	,	Ī		III
Lysimachia vulgaris							_	1	III
Lysimachia vulgaris Convolvulus sepium	r	+	II	III	II				
	r r	+	II I		III		Ш		111
Convolvulus sepium		+					II II		

Annexe 5. Guide des végétations étudiées

Le synsystème présenté ci-dessous est basé sur le Catalogue de la végétation de Nouvelle-aquitaine (Lafon et al., 2021), qui est amené à évoluer au fil des connaissances. Ainsi, des changements importants du système hiérarchique auront lieu dans les prochaines versions. C'est notamment le cas des *Molinio caeruleae-Juncetea acutiflori* qui seront prochainement inclus dans les *Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae* du fait de leurs proximités floristiques et écologiques.

Les taxons associés à chaque syntaxons sont des taxons diagnostiques au niveau régional et n'ont pas été adaptés au sujet d'étude. Ils sont toutefois de bons indicateurs afin d'orienter le rattachement d'une communauté à un syntaxon. Toutefois, il est important de se référer aux fiches d'associations et aux tableaux phytosociologiques afin de valider des rattachements.

Est présenté ici l'ensemble des végétations cibles de cette étude (pelouses calcicoles, prés tourbeux et bas-marais alcalins) ainsi que les végétations associées ou rentrant dans leurs dynamiques. Ces dernières végétations devront faire l'objet d'études spécifiques. Toutes ces végétations sont ordonnées par ordre alphabétique de classe phytosociologique

ALNETEA GLUTINOSAE Braun-Blanq. & Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946

Iris pseudacorus, Hydrocotyle vulgaris, Frangula alnus, Salix atrocinerea, Alnus glutinosa, Salix cinerea, Galium palustre, Lycopus europaeus, Caltha palustris, Dryopteris carthusiana, Juncus effusus, Cirsium palustre, Lysimachia vulgaris, Athyrium filix-femina, Angelica sylvestris, Filipendula ulmaria, Scirpus sylvaticus, Ranunculus repens

Alnetalia glutinosae Tüxen 1937

Alnion glutinosae Malcuit 1929

Phalaris arundinacea, Scutellaria galericulata, Solanum dulcamara, Carex paniculata, Phragmites australis, Iris pseudacorus, Carex acutiformis, Carex elata, Thelypteris palustris, Sparganium erectum, Eupatorium cannabinum, Lythrum salicaria

• **Groupement à Eupatorium cannabinum et Alnus glutinosa** E. Henry & P. Lafon 2021 *nom. inval.* (art. 3c)
Forêt à Eupatoire chanvrine et Aulne glutineux

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanq. *ex* Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952

Ranunculus acris, Stellaria graminea, Rumex acetosa, Dactylis glomerata, Leucanthemum vulgare, Daucus carota, Luzula campestris, Cynosurus cristatus, Festuca rubra, Achillea millefolium, Poa trivialis, Anthoxanthum odoratum, Trifolium pratense, Veronica chamaedrys, Lotus corniculatus, Poa pratensis, Centaurea decipiens, Ranunculus bulbosus, Schedonorus pratensis, Holcus Ianatus, Agrostis capillaris

Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931

Lathyrus pratensis, Arrhenatherum elatius, Trisetum flavescens, Tragopogon pratensis, Rhinanthus minor, Lathyrus pratensis, Heracleum sphondylium, Alopecurus pratensis, Galium mollugo, Avenula pubescens, Bromus hordeaceus, Vicia segetalis, Daucus carota

Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis Braun-Blang. 1967

Malva moschata, Gaudinia fragilis, Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia, Linum usitatissimum subsp. Angustifolium, Festuca arundinacea

Brachypodio rupestris-Gaudinienion fragilis B. Foucault 2016

Poterium sanguisorba, Brachypodium rupestre, Galium pumilum, Jacobaea vulgaris

• Groupement à Knautia arvensis et Bromopsis erecta subsp. erecta Mady 2020 nom. inval. (art. 3c)

Prairie à Knautie des champs et Brome érigé

• Groupement à Linum usitatissimum subsp. angustifolium et Avenula pubescens

P. Lafon 2019 nom. inval. (art. 3c)

Prairie à Lin bisannuel et Avoine pubescente

Trifolio repentis-Phleetalia pratensis H. Passarge 1969

Cynosurus cristatus, Trifolium repens, Prunella vulgaris, Bellis perennis, Lolium perenne

Cynosurion cristati Tüxen 1947

Galio veri-Cynosurenion cristati Rivas Goday & Rivas Mart. 1963

Medicago lupulina, Pilosella officinarum, Plantago media, Pimpinella saxifraga, Galium verum

• Medicagini lupulinae-Cynosuretum cristati H. Passarge 1969

Prairie à Luzerne lupuline et Crételle

Merendero bulbocodii-Cynosuretum cristati Oberd. & Tüxen in Tüxen & Oberd.
 1958

Prairie à Colchique des Pyrénées et Crételle

CARICI-SALICETEA CINEREAE H. Passarge & Ger. Hofm. 1968 (= FRANGULETEA ALNI Doing ex V. Westh. in V. Westh. & den Held 1969)

Frangula alnus, Salix cinerea, Salix atrocinerea, Iris pseudacorus, Phragmites australis, Lysimachia vulgaris, Mentha aquatica

Salicetalia auritae Doing ex Krausch 1968

Salicion cinereae T. Müll. & Görs ex H. Passarge 1961

Salix aurita, Sphagnum palustre, Molinia caerulea, Betula pubescens, Thelypteris palustris, Phalaris arundinacea, Solanum dulcamara, Thysselinum palustre, Lythrum salicaria, Ranunculus repens

• Frangulo alni-Salicetum cinereae P. Graebner & Hueck 1931

Fourré à Bourdaine et Saule cendré

• **Groupement à Carex acutiformis et Salix atrocinerea** E. Henry & P. Lafon 2021 nom. inval. (art. 3c)

Fourré à Laîche des marais et Saule roux

CARPINO BETULI-FAGETEA SYLVATICAE Jakucs 1967

Ajuga reptans, Anemone nemorosa, Athyrium filix-femina, Brachypodium sylvaticum, Carex sylvatica, Dryopteris filix-mas, Euonymus europaeus, Euphorbia amygdaloides, Lamium galeobdolon, Melica uniflora, Mercurialis perennis, Oxalis acetosella, Stellaria holostea, Corylus avellana, Fragaria vesca, Hedera helix, Poa nemoralis, Vicia sepium, Quercus robur, Fagus sylvatica, Polygonatum multiflorum, Viola reichenbachiana, Arum maculatum, Acer pseudoplatanus, Ulmus minor, Sambucus nigra, Fraxinus excelsior

FAGENEA SYLVATICAE (Boeuf 2014) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019

Fagus sylvatica, Festuca heterophylla, Galium odoratum, llex aquifolium, Lactuca muralis, Luzula sylvatica, Milium effusum, Paris quadrifolia, Polygonatum multiflorum, Viola reichenbachiana

Fagetalia sylvaticae Tüxen in Bärner 1931

Anemone hepatica, Campanula trachelium, Carex flacca, Daphne laureola, Lathyrus linifolius, Lilium martagon, Neottia nidus-avis, Phyteuma spicatum, Sanicula europaea, Solidago virgaurea

Cephalanthero damasonii-Fagenalia sylvaticae Rameau ex Boeuf & J.-M. Royer in Boeuf 2014

Crataegus monogyna, Dioscorea communis, Eurhynchium striatum, Lonicera periclymenum, Prunus avium, Pteridium aquilinum, Quercus petraea, Teucrium scorodonia, Tilia cordata

Cephalanthero damasonii-Fagion sylvaticae Tüxen ex Willner 2002

Carex digitata, Carex flacca, Cornus sanguinea, Daphne mezereum, Laserpitium latifolium, Melica nutans, Polygonatum odoratum

Cephalanthero damasonii-Fagenion sylvaticae Tüxen & Oberd. 1958

Abies alba, Acer opalus, Calamagrostis varia, Lathyrus vernus, Lonicera alpigena, Phyteuma spicatum, Picea abies, Prenanthes purpurea, Rosa pendulina, Sorbus aucuparia

- **Buxo sempervirentis-Fagetum sylvaticae** Braun-Blanq. & Susplugas 1937 Forêt à Buis commun et Hêtre
- **Epipactido helleborines-Fagetum sylvaticae** (Rivas Mart. 1962) Rivas Mart. *ex* Perz & Diaz 1987

Forêt à Épipactis à larges feuilles et Hêtre

• Laserpitio nestleri-Fagetum sylvaticae (Vanden Berghen 1968) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019 Forêt à Laser de Nestler et Hêtre

Antherico ramosi-Fagenion sylvaticae H. Passarge ex Boeuf 2014

Anthericum ramosum, Bromopsis ramosa, Carpinus betulus, Cornus mas, Melampyrum pratense, Muscari comosum, Prunus mahaleb, Quercus petraea, Rubia peregrina, Sorbus torminalis, Cephalanthera damasonium

- **Aceri monspessulani-Fagetum sylvaticae** B. Comps, J. Letouzey & Timbal ex Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019 Forêt à Érable de Montpellier et Hêtre
 - carpinetosum betuli B. Comps, J. Letouzey & Timbal ex Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019
 - typicum

CHARETEA INTERMEDIAE F. Fukarek 1961

Chara sp., Nitella sp.

Charetalia intermediae F. Sauer 1937

Chara tomentosa, Chara polyacantha, Nitellopsis obtusa, Chara globularis, Chara contraria, Nitella confervacea, Nitella tenuissima

Charion vulgaris (W. Krause & Lang 1977) W. Krause 1981

Nitella tenuissima, Tolypella glomerata, Tolypella intricata, Chara vulgaris, Nitella opaca, Nitella mucronata, Nitella confervacea, Nitella tenuissima, Chara virgata

- **Charetum vulgaris** Corill. 1949 Herbier à Charagne commune
- Nitelletum syncarpo-tenuissimae W. Krause 1969
 Herbier à Nitelle à fruits groupés et Nitelle très grêle
 Tolypelletum glomeratae Corill. 1957
 Herbier à Tolypelle agglomérée

FESTUCO-BROMETEA Braun-Blang. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944

Poterium sanguisorba, Asperula cynanchica, Brachypodium rupestre, Helianthemum nummularium, Euphorbia cyparissias, Eryngium campestre, Centaurea scabiosa, Stachys recta, Anthyllis vulneraria, Polygala comosa, Lactuca perennis, Euphorbia seguieriana, Odontites luteus, Orobanche alba, Galatella linosyris, Galium glaucum

Brometalia erecti W. Koch 1926

Bromopsis erecta, Potentilla verna, Potentilla verna, Hippocrepis comosa, Scabiosa columbaria, Seseli montanum, Festuca lemanii, Koeleria pyramidata, Carex caryophyllea, Thymus longicaulis auct, Ononis natrix, Orobanche gracilis, Dianthus carthusianorum, Himantoglossum hircinum, Ophrys fuciflora, Ophrys insectifera

Bromenalia erecti Terzi, Di Pietro & Theurillat 2016

Plantago lanceolata, Achillea millefolium, Ranunculus bulbosus, Cirsium acaulon, Plantago media, Leontodon hispidus, Prunella grandiflora, Gymnadenia conopsea, Campanula glomerata, Galium pumilum, Anacamptis pyramidalis, Daucus carota, Dactylis glomerata, Knautia arvensis, Leucanthemum ircutianum, Leucanthemum vulgare, Salvia pratensis, Rhinanthus minor, Prunella vulgaris, Centaurea decipiens, Ophrys apifera, Orchis militaris, Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa, Orchis anthropophora, Phyteuma orbiculare subsp. orbiculare, Platanthera chlorantha, Lotus corniculatus, Carex flacca, Briza media, Galium verum, Helictochloa pratensis, Ononis spinosa

Potentillo-Brachypodion pinnati Braun-Blanq. 1967

Picris hieracioides subsp. hieracioides, Erica vagans, Lathyrus linifolius, Potentilla montana, Carduus defloratus subsp. medius, Teucrium pyrenaicum, Dianthus hyssopifolius

- **Teucrio pyrenaici-Potentilletum splendentis** Braun-Blanq. 1967 Pelouse à Germandrée des Pyrénées et Potentille des montagnes
 - caricetosum caryophylleae Braun-Blang. 1967
 - linetosum viscosi Braun-Blang, 1967

Bromion erecti W. Koch 1926

Anthoxanthum odoratum, Hypochaeris radicata, Hypochaeris radicata, Luzula campestris, Polygala vulgaris, Trifolium pratense, Festuca rubra, Trifolium montanum, Trisetum flavescens, Avenula pubescens, Lathyrus pratensis, Trifolium repens, Rumex acetosa, Cerastium fontanum subsp. vulgare

Mesobromenion erecti Braun-Blang. & Moor 1938

Onobrychis viciifolia, Rhinanthus pumilus, Rhinanthus pumilus, Jacobaea vulgaris, Gentiana verna

- **Groupement à Avenula pubescens et Hippocrepis comosa** P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021 *nom. inval.* (art. 3c) Pelouse à Avoine pubescente et Hippocrepis à toupet
- **Koelerio pyramidatae-Potentilletum splendentis** Chouard 1943 Pelouse à Koelérie pyramidale et Potentille des montagnes

Chamaespartio sagittalis-Agrostienion tenuis Vigo ex J.-M. Royer & Ferrez 2020 Agrostis capillaris, Genista sagittalis, Betonica officinalis, Potentilla erecta, Festuca filiformis

• **Stachyo officinalis-Galietum veri** Billy ex Thébaud, C. Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014 Pelouse à Épiaire officinale et Gaillet jaune

Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Linum tenuifolium, Teucrium chamaedrys, Teucrium montanum, Globularia bisnagarica, Coronilla minima, Fumana procumbens, Carex halleriana, Helianthemum canum, Carex humilis, Linum leonii, Carthamus mitissimus, Festuca marginata, Bupleurum falcatum, Anemone pulsatilla, Gymnadenia odoratissima, Carlina vulgaris, Polygala calcarea

Tetragonolobo maritimi-Bromenion erecti J.-M. Royer *in* J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Molinia caerulea subsp. arundinacea, Molinia caerulea, Silaum silaus, Succisa pratensis, Platanthera bifolia, Carex tomentosa, Cervaria rivini, Cirsium tuberosum, Inula salicina, Jacobaea erucifolia, Lotus maritimus, Danthonia decumbens

• <u>Fiche 11 -</u> Catanancho caeruleae-Seslerietum caeruleae J.L. Verrier ex J.-M. Royer & Ferrez 2020

Pelouse à Catananche bleue et Seslérie blanchâtre

- <u>Fiche 12 -</u> Euphorbio occidentalis-Silaetum pyrenaici Lazare & Bioret 2006 Pelouse à Euphorbe du Pays Basque et Pétrocoptis des Pyrénées
- <u>Fiche 13 -</u> Groupement à *Danthonia decumbens* et *Galatella linosyris* Pelouse à Danthonie décombante et Aster linosyris
- <u>Fiche 14 -</u> *Gymnadenio conopseae-Brachypodietum rupestris* C. Roux & Thébaud 2010

Pelouse à Orchis moucheron et Brachypode des rochers

• <u>Fiche 15 -</u> *Ophryo scolopacis-Caricetum flaccae* J.-M. Royer ex J.-M. Royer & Ferrez 2020

Pelouse à Ophrys bécasse et Laîche glauque

• **Pinguiculo grandiflorae-Caricetum flaccae** Corriol & Laigneau 2017 nom. prov. (art. 3b)

Pelouse à Grassette à grandes fleurs et Laîche glauque

- <u>Fiche 16 -</u> *Platanthero bifoliae-Molinietum arundinaceae* E. Henry 2019 Pelouse à Platanthère à deux feuilles et Molinie élevée
- **Senecioni erucifolii-Blackstonietum perfoliatae** Braque ex J.-M. Royer et Ferrez 2020
- Fiche 17 Serapiado linguae-Caricetum flaccae hoc loco

Pelouse à Sérapias-langue et Laîche glaugue

• <u>Fiche 18 -</u> Serapiado vomeraceae-Danthonietum decumbentis F. Blanch. & T.

Lamothe 2005 nom. ined. (art. 1) et nom. inval.

Pelouse à Sérapias à labelle long et Danthonie

- globularietosum F. Blanch. & T. Lamothe 2005 nom. ined. (art. 1) et nom. inval.
- ophioglossetosum F. Blanch. & T. Lamothe 2005 nom. ined. (art. 1) et nom. inval.

Seslerio caeruleae-Mesobromenion erecti Oberd. 1957

Epipactis atrorubens, Sesleria caerulea, Carduus defloratus

• **Globulario nudicaulis-Seslerietum caeruleae** Corriol & Laigneau 2017 nom. prov. (art. 3b)

Pelouse à Globulaire à tiges nues et Seslérie blanchâtre

Festucenion marginatae Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020

Teucrium montanum, Linum tenuifolium, Globularia bisnagarica, Trinia glauca, Ononis pusilla, Helianthemum apenninum, Fumana procumbens, Anacamptis morio, Carthamus mitissimus, Festuca marginata

• <u>Fiche 19 -</u> Carthamo mitissimi-Brometum erecti (Lapraz 1962) J.-M. Royer & Ferrez 2020

Pelouse à Cardoncelle mou et Brome érigé

- cirsietosum tuberosi Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
- festucetosum marginatae Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
- typicum
- <u>Fiche 20 -</u> Helictochloo pratensis-Festucetum marginatae Boullet *in J.-M.* Royer & Ferrez 2020

Pelouse à Avoine des prés et Fétuque de Timbal-Lagrave

• **Prunello grandiflorae-Linetum appressi** Boullet *in* J.-M. Royer & Ferrez 2020 Pelouse à Brunelle à grandes fleurs et Lin à feuilles de Salsola

Anacamptido pyramidalis-Serapiadion vomeraceae B. Foucault 2019

Serapias vomeracea, Serapias lingua, Trisetum flavescens, Helichrysum stoechas

• **Serapiado vomeraceae-Caricetum flaccae** Corriol & Laigneau 2017 *nom. prov.* (art. 3b)

Pelouse à Sérapias à labelle long et Laîche glauque

Artemisio albae-Bromenalia erecti Biondi, Ballelli, Allegrezza & V. Zuccarello 1995

Bothriochloa ischaemum, Convolvulus cantabrica, Thesium humifusum subsp. divaricatum, Helianthemum apenninum, Trinia glauca, Koeleria vallesiana, Ononis pusilla, Inula montana, Stipa gallica, Astragalus monspessulanus, Anthericum liliago, Ranunculus gramineus, Fumana ericifolia, Helichrysum stoechas, Carex liparocarpos, Rhaponticum coniferum, Argyrolobium zanonii, Linum tenuifolium, Teucrium chamaedrys, Teucrium montanum, Globularia

bisnagarica, Coronilla minima, Fumana procumbens, Carex halleriana, Helianthemum canum, Carex humilis, Carthamus mitissimus, Festuca marginata, Allium sphaerocephalon

Festucion auquieri-marginatae J.-M. Royer & Ferrez 2020

Festuca auquieri, Cephalaria leucantha, Globularia vulgaris, Sideritis hyssopifolia subsp. Guillonii, Ononis striata, Linum suffruticosum subsp. appressum, Thesium humifusum subsp. humifusum, Blackstonia perfoliata, Carlina vulgaris, Leucanthemum graminifolium, Leontodon crispus

• <u>Fiche 21 -</u> Astragalo monspessulani-Festucetum lahonderei Lahondère ex J.-M. Royer & Ferrez 2020

Pelouse à Astragale de Montpellier et Fétuque de Lahondère

- seslerietosum caeruleae Lahondère ex J.-M. Royer & Ferrez 2020
- typicum
- <u>Fiche 22 -</u> Astragalo monspessulani-Festucetum marginatae hoc loco Pelouse à Astragale de Montpellier et Fétuque marginée
- <u>Fiche 23 -</u> *Bellidi sylvestris-Festucetum lemanii* Boullet *in* J.-M. Royer & Ferrez 2020

Pelouse à Pâquerette pappuleuse et Fétuque de Léman

• Fiche 24 - Catanancho caeruleae-Festucetum hervieri Boullet 1984

Pelouse à Catananche bleue et Fétuque de Timbal-Lagrave

- asteretosum linosyris Boullet 1984
- typicum
- <u>Fiche 25 -</u> <u>Lino salsoloidis-Seslerietum caeruleae</u> (Boullet 1984) J.-M. Royer & Ferrez 2020

Pelouse à Lin à feuilles de Salsola et Seslérie blanchâtre

- <u>Fiche 26 -</u> Ranunculo graminei-Helianthemetum apennini hoc loco Pelouse à Renoncule graminée et Hélianthème des Apennins
- <u>Fiche 27 -</u> *Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae* J.-M. Royer 1982 Pelouse à Crapaudine de Guillon et Koelérie du Valais
 - bromopsietosum erecti Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
 - globularietosum vulgaris Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
 - typicum
- Fiche 28 Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos J.-M. Royer 1982

Pelouse à Stéhéline douteuse et Germandrée petit-chêne

- brometosum erecti J.-M. Royer 1982
- cephalarietosum leucanthae J.L. Verrier ex J.-M. Royer & Ferrez 2020
- dorycnietosum pentaphylli E. Henry 2019
- helichtochloetosum pratensis Boullet in J.-M. Royer & Ferrez 2020
- typicum

Teucrio pyrenaici-Bromion erecti Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Teucrium pyrenaicum,Prunella hastifolia, Helictochloa pratensis susbp. iberica, Arenaria grandiflora, Linum suffruticosum subsp. appressum, Thymus vulgaris, Festuca auquieri

• Koelerio vallesianae-Saturejetum montanae Chouard 1943

Pelouse à Koelérie du Valais et Sarriette de montagne

Teucrio pyrenaici-Genistetum occidentalis Vanden Berghen 1969

Pelouse à Germandrée des Pyrénées et Genêt occidental

Koelerio macranthae-Phleenalia phleoidis Korneck ex J.-M. Royer 1991

Koeleria macrantha, Armeria arenaria, Armeria arenaria, Rumex acetosella, Jasione montana, Festuca longifolia, Festuca arvernensis, Festuca vasconcensis, Thymus drucei, Saxifraga aranulata, Oreoselinum nigrum, Galium verum, Ononis spinosa, Phleum phleoides

Festucion longifolio-lemanii (Loiseau & Felzines 2010) Boeuf & Mady in Mady et al. 2022

Festuca arvernensis subsp. arvernensis, Festuca longifolia, Festuca lemanii, Festuca vasconcensis, Armeria arenaria subsp. arenaria, Rorippa pyrenaica, Ranunculus paludosus, Thymus drucei, Coincya monensis subsp. cheiranthos, Turritis glabra, Centaurea stoebe subsp. stoebe, Lactuca viminea subsp. chondrilliflora, Oreoselinum nigrum, Trifolium incarnatum subsp. molinerii, Silene nutans subsp. nutans, Thesium humifusum

- **Diantho carthusianorum-Oreoselinetum nigri** Loiseau & Felzines 2010 Pelouse à Oeillet des Chartreux et Persil des montagnes
- Groupement à Coincya monensis subsp. cheiranthos et Festuca ovina subsp. guestfalica Mady & Celle 2022 nom. inval. (art. 3c)
 Pelouse à Fausse Giroflée et Fétuque de Westphalie
- **Helianthemo nummularii-Festucetum vasconcensis** P. Lafon & E. Henry 2022 Pelouse à Hélianthème jaune et Fétuque de Gascogne
 - armerietosum arenariae P. Lafon & E. Henry 2022
 - brizetosum mediae P. Lafon & E. Henry 2022
 - typicum
- **Hyperico linariifolii-Festucetum arvernensis** F. Prud'homme, Corriol, F. Kessler & Mady in Corriol, F. Prud'homme, Laigneau & F. Kessler 2022
- **Peucedano oreoselini-Festucetum arvernensis** Seytre ex Mady , Celle, Bœuf, Portal & Šmarda *in* Mady et al. 2022

Pelouse à Persil des montagnes et Fétuque d'Auvergne

- helianthemetosum nummularii Mady & Celle in Mady et al. 2022
- typicum

FILIPENDULO ULMARIAE-CONVOLVULETEA SEPIUM Géhu & Géhu-Franck 1987

Convolvulus sepium, Cirsium palustre, Lythrum salicaria, Caltha palustris, Hypericum tetrapterum, Scrophularia auriculata, Filipendula ulmaria, Deschampsia cespitosa, Angelica sylvestris, Valeriana officinalis subsp. repens

Loto pedunculati-Filipenduletalia ulmariae H. Passarge (1975) 1978

Hypericum tetrapterum, Epilobium hirsutum, Veronica longifolia, Lotus pedunculatus, Lysimachia vulgaris, Stachys palustris

Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Thalictrum flavum, Euphorbia illirica, Eupatorium cannabinum, Althaea officinalis

- **Euphorbio villosae-Filipenduletum ulmariae** B. Foucault 2008 Mégaphorbiaie à Euphorbe poilue et Reine des prés
- **Myosotido martini-Equisetetum telmateiae** Corriol in Corriol, Prud'homme & Hamdi 2020 *nom. ined.* (art. 1) et *nom. prov.* (art. 3b) Mégaphorbiaie à Myosotis de Lamotte et Grande prêle

• Thalictro flavi-Althaeetum officinalis (Molin. & Tallon 1950) B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006 Mégaphorbiaie à Pigamon jaune et Guimauve officinale

JUNCETEA BUFONII B. Foucault 1988

Gypsophila muralis, Juncus bufonius, Juncus tenageia, Juncus hybridus, Lythrum hyssopifolia, Lythrum portula, Cyperus fuscus, Cyperus flavescens, Gnaphalium uliginosum, Laphangium luteoalbum, Myosurus minimus, Sisymbrella aspera, Corrigiola littoralis

Nanocyperetalia flavescentis Klika 1935

Hypericum humifusum, Lysimachia minima, Centaurium pulchellum, Trifolium micranthum, Spergula segetalis, Juncus capitatus, Radiola linoides, Isolepis setacea, Montia arvensis, Illecebrum verticillatum

Centaurio pulchelli-Blackstonion perfoliatae (Müll.-Stoll & W. Pietsch 1965) B. Foucault 1988 Linum catharticum, Blackstonia perfoliata, Centaurium pulchellum

- **Blackstonio perfoliatae-Isolepidetum cernuae** B. Foucault 2019 Pelouse à Chlore perfoliée et Scirpe sétacé
- **Isolepido setaceae-Centaurietum chloodis** Rivas Goday ex Brullo & Miniss. 1998 Pelouse à Scirpe sétacé et Petite centaurée à fleurs serrées
- **Lino cathartici-Blackstonietum perfoliatae** B. Foucault & Julve ex B. Foucault 2021

Pelouse à Lin purgatif et Chlore perfoliée

• **Lino stricti-Blackstonietum perfoliatae** Julve & O. Marchal *in* Julve 2001 *nom. ined.* (art. 1)

Pelouse à Lin raide et Chlore perfoliée

KOELERIO-CORYNEPHORETEA CANESCENTIS Klika in Klika & V. Novák 1941

Festuca ovina, Jasione montana, Koeleria arenaria, Festuca filiformis

Corynephoretalia canescentis Klika 1934

Corynephorus canescens, Aira caryophyllea, Tessdalia nudicaulis, Erodium cicutarium, Minuartia hybrida

Sileno conicae-Cerastion semidecandri Korneck 1974

Alyssum alyssoides, Medicago minima, Cerastium semidecandrum, Silene conica, Anisantha tectorum, Draba verna, Catapodium rigidum, Cerastium glutinosum, Petrorhagia prolifera, Geranium columbinum

- **Erodio bipinnati-Alyssetum alyssoidis** P. Lafon & E. Henry 2022 Pelouse à Bec-de-grue poilu et Alysson à calice persistant
 - saxifragetosum tridactylitae P. Lafon & E. Henry 2022
 - silenetosum conicae P. Lafon & E. Henry 2022
 - typicum

Sedo-Cerastion arvensis Sissingh & Tideman 1960

Armeria arenaria, Koeleria arenaria, Festuca vasconcensis, Helianthemum nummularium, Artemisia campestrissubsp. Campestris, Thymus drucei, Scabiosa columbaria, Ononis spinosa, Poterium sanguisorba

- Corynephoro canescentis-Festucetum vasconcensis P. Lafon & E. Henry 2022 Pelouse à Corynéphore blanchâtre et Fétuque de Gascogne
 - jasionetosum montanae P. Lafon & E. Henry 2022
 - typicum

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanq. & Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946

Eleocharis acicularis, Littorella uniflora, Juncus bulbosus

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2010

Ranunculus flammula var. flammula, Juncus heterophyllus, Eleocharis multicaulis, Baldellia repens, Carex viridula, Hydrocotyle vulgaris

Samolo valerandi-Baldellion ranunculoidis Schaminée & V. Westh. *in* Schaminée, V. Westh. & G.H.P. Arts 1992

Samolus valerandi, Carex trinervis

- **Littorello uniflorae-Baldellietum ranunculoidis** Ivimey Cook & M. Proctor 1966 Pelouse à Littorelle à une fleur et Baldellie fausse Renoncule
- **Samolo valerandi-Littorelletum uniflorae** V. Westh. ex Schoof-van Pelt 1973 Pelouse à Samole de Valerand et Littorelle à une fleur

MOLINIO CAERULEAE-JUNCETEA ACUTIFLORI Braun-Blanq. 1950

Molinia caerulea, Hydrocotyle vulgaris, Cirsium dissectum, Scorzonera humilis

Molinietalia caeruleae W. Koch 1926

Oenanthe lachenalii, Inula salicina, Lathyrus pannonicus subsp. asphodeloides, Galium boreale, Genista tinctoria, Carex tomentosa, Lotus maritimus, Cirsium tuberosum, Silaum silaus, Serratula tinctoria, Bromus erectus, Leontodon hispidus, Linum catharticum, Ononis repens, Poterium sanguisorba, Pimpinella saxifraga, Brachypodium rupestre, Jacobeaea erucifolia, Succisa pratensis

Molinion caeruleae W. Koch 1926

Deschampsio mediae-Molinienion caeruleae B. Foucault 2008

Lathyrus pannonicus subsp. asphodeloides, Deschampsia media, Cirsium tuberosum

• <u>Fiche 29 -</u> Blackstonio perfoliatae-Silaetum silai (P. Allorge 1922) B. Foucault 2008

Prairie à Chlore perfoliée et Silaüs des prés

• Fiche 30 - Groupement à Carex hostiana et Galium boreale hoc loco

Prairie à laîche de Host et Gaillet boréal

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Mentha aquatica, Calystegia sepium, Myosotis scorpioides, Galium elongatum, Poa palustris, Stachys palustris, Solanum dulcamara, Lythrum salicaria, Sparganium erectum, Cladium mariscus, Phragmites australis, Lycopus europaeus, Typha latifolia, Typha angustifolia, Phalaris arundinacea, Lysimachia vulgaris, Schoenoplectus tabernaemontani

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Phalaris arundinacea, Glyceria maxima, Schoenoplectus lacustris, Typha latifolia, Typha angustifolia, Butomus umbellatus, Sagittaria sagittifolia, Eleocharis palustris, Rorippa amphibia

Phragmition communis W. Koch 1926

Typha angustifolia, Glyceria maxima, Equisetum fluviatile, Schoenoplectus lacustris, Typha latifolia

• **Groupement à Cladium mariscus et Phragmites australis** Duhamel & Catteau *in* Catteau, F. Duhamel, Baliga, F. Basso, Bedouey, T. Cornier, Mullié, F. Mora, B. Touss. & B. Valentin 2009 *nom. inval.* (art. 3c)

Roselière à Cladium et Roseau à Cladium

• **Groupement à Juncus subnodulosus et Schoenoplectus tabernaemontani** Fernez & Causse 2017 *nom. inval.* (art. 3c) Roselière à Jonc à tépales obtus et Souchet de Tabernaemontanus

• **Groupement à Mentha aquatica et Juncus subnodulosus** E. Henry & P. Lafon 2021 nom. inval. (art. 3c)

Roselière à Menthe aquatique et Jonc à tépales obtus

• Lathyro palustris-Lysimachietum vulgaris H. Passarge 1978 Végétation hélophytique à Gesse des marais et Lysimaque commune

Magnocaricetalia Pignatti 1954

Thysselinum palustre, Scutellaria galericulata, Jacobaea paludosa, Carex acuta, Carex elata, Lythrum salicaria, Iris pseudacorus, Eupatorium cannabinum, Angelica sylvestris, Equisetum fluviatile, Juncus effusus, Filipendula ulmaria, Epilobium parviflorum, Juncus subnodulosus

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

Cladium mariscus, Carex elata, Carex rostrata, Carex paniculata, Carex vesicaria, Hydrocotyle vulgaris, Molinia caerulea, Osmunda regalis, Thelypteris palustris, Scutellaria minor, Comarum palustre

• <u>Fiche 33 -</u> *Cladietum marisci* P. Allorge 1921 Cariçaie à Cladium

Caricion gracilis Neuhäusl 1959

Carex acutiformis, Carex riparia

Caricetum acutiformis J. Eggler 1933

Cariçaie à Laîche des marais

• Caricetum ripario-acutiformis Kobendza 1930

Cariçaie à Laîche des rives et Laîche des marais

POTAMETEA Klika in Klika & V. Novák 1941

Stuckenia pectinata, Potamogeton crispus, Elodea canadensis, Potamogeton natans, Myriophyllum spicatum

Potametalia W. Koch 1926

Potamogeton perfoliatus, Myriophyllum verticillatum, Potamogeton lucens, Potamogeton pusillus, Nuphar lutea, Persicaria amphibia, Nymphaea alba, Ceratophyllum demersum, Ranunculus circinatus

Potamion polygonifolii Hartog & Segal 1964

Potamogeton coloratus, Ranunculus ololeucos, Potamogeton polygonifolius, Ranunculus hederaceus, Ranunculus omiophyllus, Callitriche stagnalis, Callitriche hamulata, Myriophyllum alterniflorum, Isolepis fluitans, Potamogeton coloratus, Luronium natans, Potamogeton gramineus

Potametum colorati P. Allorge 1921

Herbier à Potamot coloré

QUERCETEA ILICIS Braun-Blang. in Braun-Blang., Roussine & Nègre 1952

Quercus ilex, Arbutus unedo, Viburnum tinus, Phillyrea media, Rosa sempervirens, Osyris alba, Lonicera etrusca, Rhamnus alaternus, Pistacia terebinthus, Buxus sempervirens, Hippocrepus emurus

Quercetalia ilicis Braun-Blanq. ex Molin. 1934

Quercion ilicis Braun-Blang. ex Molin. 1934

Quercenion ilicis Rivas Goday 1960 Acer monspessulanum, Phillyrea media

• Phillyreo latifoliae-Quercetum ilicis Lahondère 1987

Forêt à Filaire à larges feuilles et Chêne vert

- aceretosum campestris Lahondère 1987
- typicum

Pistacio lentisci-Rhamnetalia alaterni Rivas Mart. 1975

Juniperetum phoeniceae

Rhamno lycioidis-Quercion cocciferae Rivas Goday ex Rivas Mart. 1975 Juniperetum phoeniceae • **Buxo sempervirentis-Juniperetum phoeniceae** Rivas Mart. 1969 Fourré à Buis commun et Genevrier de phoenicie

QUERCETEA PUBESCENTIS Doing-Kraft ex Scamoni & H. Passarge 1959

Buglossoides purpurocaerulea, Campanula persicifolia, Carex montana, Origanum vulgare, Orchis purpurea, Geranium sanguineum, Clinopodium vulgare, Helleborus foetidus, Melittis melissophyllum, Rubia peregrina, Sesleria caerulea, Vincetoxicum hirundinaria, Cephalanthera longifolia, Brachypodium pinnatum, Sorbus aria, Rhamnus cathartica, Cephalanthera damasonium, Quercus pubescens, Quercus x streimeri, Juniperus communis, Sorbus domestica, Cornus mas, Berberis vulgaris, Buxus sempervirens, Viburnum lantana, Digitalis lutea, Hypericum montanum, Prunus mahaleb, Fragaria viridis, Lathyrus niger, Ruscus aculeatus, Rubia peregrina,

Quercetalia pubescenti-petraeae Klika 1933 nom. mut. propos. Chytrý 1997

Rosa spinosissima, Silene nutans, Sorbus torminalis, Stachys recta, Tanacetum corymbosum, Trifolium medium, Trifolium rubens, Quercus petraea, Quercus pubescens, Aster amellus, Anthericum liliago, Bupleurum falcatum, Cervaria rivini, Colutea arborescens, Fourraea alpina, Genista pilosa, Lathyrus niger, Primula veris, Hylotelephium telephium, Amelanchier ovalis, Quercus x streimeri, Acer monspessulanum, Quercus ilex, Rhamnus saxatilis, Cotinus coggygria, Lonicera etrusca, Pimpinella saxifraga, Clinopodium nepeta subsp. sylvaticum, Teucrium chamaedrys, Limodorum abortivum, Carex humilis

Quercion pubescenti-petraeae Braun-Blanq. 1932 *nom. mut.* Izco *in* Rivas Mart., T.E. Díaz, Fern. Gonz., Izco, Loidi, Lousã & Penas 2002

Buxo sempervirentis-Quercenion pubescentis (Zólyomi & Jakucs *in* Jakucs 1960) Rivas Mart. 1972

- **Groupement à Ruscus aculeatus et Quercus pubescens** P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021 Forêt à Fragon et Chêne pubescent
- Rhamno alaterni-Quercetum pubescentis Lapraz 1962 Forêt à Nerprun Alaterne et Chêne pubescent

Avenello flexuosae-Quercion pubescentis Choisnet in Renaux, Le Hénaff & Choisnet 2015 Asplenium adiantum-nigrum, Castanea sativa, Lathyrus linifolius var. montanus, Poa nemoralis, Teucrium scorodonia, Calluna vulgaris, Erica cinerea, Avenella flexuosa, Hypericum pulchrum

• **Arbuto unedonis-Quercetum petraeae** Lapraz 1962 Forêt à Arbousier commun et Chêne sessile

Querco petraeae-Carpinetalia betuli Moor ex Boeuf 2014

Carpinus betulus, Cardamine pratensis, Carex sylvatica, Crataegus laevigata, Dryopteris filixmas, Euonymus europaeus, Geranium robertianum, Glechoma hederacea, Geum urbanum, Luzula forsteri, Polygonatum multiflorum, Potentilla sterilis, Veronica chamaedrys, Vinca minor, Prunus avium, Arum maculatum, Arum italicum, Ajuga reptans, Ulmus minor, Tilia cordata, Melica uniflora, Euphorbia amygdaloides, Luzula pilosa, Quercus robur, Rosa arvensis, Stellaria holostea, Viburnum opulus, Convallaria majalis, Fraxinus excelsior, Galium aparine, Holcus mollis, Lamium galeobdolon, Pulmonaria affinis, Ficaria verna, Loncomelos

pyrenaicus, Betonica officinalis, Hieracium glaucinum, Ophrys insectifera, Orchis mascula, Iris foetidissima, Pulmonaria longifolia, Daphne laureola

Carpinion betuli Issler 1931

Rusco aculeati-Carpinenion betuli Renaux, Timbal, Gauberville, Boeuf, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019

• **Viburno lantanae-Quercetum petraeae** Lapraz 1963 Forêt à Viorne mancienne et Chêne sessile

RHAMNO CATHARTICAE-PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday & Borja *ex* Tüxen 1962

Prunus spinosa, Corylus avellana, Rosa canina, Ligustrum vulgare, Cornus sanguinea, Clematis vitalba, Euonymus europaeus, Malus sylvestris, Crataegus monogyna

Pyro spinosae-Rubetalia ulmifolii Biondi, Blasi & Casavecchia *in* Biondi, Allegrezza, Casavecchia, Galdenzi, Gasparri, Pesaresi, Vagge & Blasi 2014

Dioscorea communis, Rubus ulmifolius, Lonicera periclymenum, Rubia peregrina

Pruno spinosae-Rubion ulmifolii 0. Bolòs 1954

Lonicera etrusca, Rosa sempervirens, Osyris alba, Clematis flammula, Rhamnus alaternus, Pistacia terebinthus

Coriario myrtifoliae-Spartietum juncei B. Foucault 2017

Fourré à Corroyère à feuilles de myrte et Genêt d'Espagne

• **Groupement à Rhamnus alaternus et Crataegus monogyna** A. Aird & P. Lafon 2020 *nom. inval.* (art. 3c)

Fourré à Nerprun Alaterne et Aubépine à un style

- Rhamno catharticae-Crataegetum laevigatae Arnaiz & Loidi 1983 Fourré à Nerprun purgatif et Aubépine à deux styles
- Roso sempervirentis-Vitietum sylvestris Lazare & Bioret 2006
- Fourré à Rosier toujours vert et Vigne sauvage
 Rubo ulmifolii-Tametum communis Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958
- Fourré à Ronce à feuilles d'orme et Sceau de Notre Dame
 - prunetosum mahaleb Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958
 - rosetosum sempervirentis Arnaiz & Loidi 1982
 - salicetosum atrocinereae Lazare & Lanniel 2003
 - typicum
 - viburnetosum tini (Braun-Blanq. 1967) B. Foucault, J.-M. Royer, Géhu & Delelis in B. Foucault & J.-M. Royer 2016
- Smilaco asperae-Rubetum ulmifolii Lazare 2017

Fourré à Salsepareille et Ronce à feuilles d'orme

- salicetosum atrocinereae Lazare 2017
- typicum

Prunetalia spinosae Tüxen 1952

Viburnum lantana, Prunus mahaleb, Rhamnus alpina subsp. alpina, Rhamnus cathartica, Rhamnus saxatilis subsp. saxatilis, Colutea arborescens, Cornus mas, Rosa rubiginosa, Rosa micrantha, Rosa ferruginea, Juniperus communis subsp. communis, Sorbus aria, Quercus pubescens, Berberis vulgaris, Ribes alpinum, Lonicera xylosteum, Hippocrepis emerus

Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae B. Foucault & Julve ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016 Rubus ulmifolius, Rubia peregrina, Dioscorea communis

• Aceri monspessulani-Euonymetum europaei Botineau, Delelis, Wattez-Franger, B. Foucault, Froissard & Decocq 1998

Fourré à Érable de Montpellier et Fusain d'Europe

• Erico scopariae-Spiraeetum obovatae Botineau & Ghestem 1994

Fourré à Bruyère à balais et Spirée à feuilles de millepertuis

• **Groupement à Erica scoparia et Juniperus communis** Boullet 1986 nom. inval. (art. 3c)

Fourré à Bruyère à balais et Genévrier commun

- typique Boullet 1986
- variante à Amelanchier ovalis E. Henry & P. Lafon 2021
- variante à Cytisus scoparius E. Henry & P. Lafon 2021
- variante à Frangula alnus E. Henry & P. Lafon 2021
- **Groupement à Lonicera xylosteum et Cornus sanguinea** Chabrol & Reimringer 2011 nom. inval. (art. 3c)

Fourré à Chèvrefeuille des haies et Cornouiller sanguin

• Groupement à Viburnum lantana et Buxus sempervirens Mady et al. 2022 nom. inval. (art. 3c)

Fourré à Viorne mancienne et Buis commun

• Rhamno catharticae-Franguletum alni Corriol in Corriol, Prud'homme & Hamdi 2020 nom. inval. (art. 1) et nom. prov. (art. 3b)
Fourré à Nerprun purgatif et Bourdaine

• **Rhamno infectoriae-Ericetum scopariae** Botineau & Ghestem 1994 Fourré à Nerprun fétide et Bruyère à balais

Roso micranthae-Prunetum spinosae B. Foucault 1989

Fourré à Églantier à petites fleurs et Prunellier

- rubetosum ulmifolii Thébaud, C. Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014
- typicum
- **Rubio peregrinae-Viburnetum lantanae** B. Foucault & Julve *ex* B. Foucault & J.-M. Royer 2016

Fourré à Garance voyageuse et Viorne mancienne

- Ioniceretosum periclymeni Thébaud, C. Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014
- quercetosum ilicis Botineau, Bouzillé & Lahondère 1990 nom. inval.
- typicum

Berberidion vulgaris Braun-Blang. ex Tüxen 1952

Sorbus aria, Berberis vulgaris

Ligustro vulgaris-Prunenion spinosae Theurillat *in* Theurillat, Aeschimann, P. Küpfer & Spichiger 1995

• **Buxo sempervirentis-Coryletum avellanae** Corriol 2012 *nom. prov.* (art. 3b) Fourré à Buis commun et Noisetier

Amelanchiero ovalis-Buxion sempervirentis O. Bolòs & Romo 1989

Buxus sempervirens, Amelanchier ovalis

Amelanchiero ovalis-Buxenion sempervirentis (0. Bolòs & Romo 1989) Soriano & Sebastiá 1990 Hippocrepis emerus, Quercus pubescens, Rubia peregrina, Prunus mahaleb, Ligustrum vulgare, Colutea arborescens, Cotinus coggygria, Clematis vitalba

• **Violo hirtae-Buxetum sempervirentis** M. Gruber 1993

Fourré à Violette hérissée et Buis commun

- potentilletosum micranthae M. Gruber 1994
- rubietosum peregrinae M. Gruber 1993

Clematido vitalbae-Acerion campestris Felzines in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Carpinus betulus, Rhamnus cathartica, Viburnum lantana, Lonicera xylosteum, Crataegus laevigata

• **Groupement à Rubia peregrina et Corylus avellana** P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021 *nom. inval.* (art. 3c) Fourré à Garance voyageuse et Noisetier

ROSMARINETEA OFFICINALIS Rivas Mart., T.E. Díaz, Fern. Prieto, Loidi & Penas 1991

Helichrysum stoechas, Rosmarinus officinalis

Rosmarinetalia officinalis Braun-Blanq. ex Molin. 1934

Helichrysum stoechas, Rosmarinus officinalis, Lotus dorycnium, Lavandula angustifolia, sideritis hyssopifolia, Stahelina dubia

Rosmarinion officinalis Braun-Blang. ex Molin. 1934

- **Helichryso stoechadis-Dorycnietum pentaphyllae** E. Henry 2019 Chaméphytaie à Immortelle des dunes et Dorycnie à cinq feuilles
- **Loto dorycnii-Ericetum vagantis** Corriol & Sanz in Corriol et al. 2022 Lande à Dorycnie à cinq feuilles et Bruyère vagabonde

Helichrysetalia italici Biondi & Géhu *in* Géhu & Biondi 1994

Astragalus monspessulanus

Dactylo hispanici-Helichrysion stoechadis Géhu & Biondi ex B. Foucault 2020

Dactylido hispanicae-Helichrysetum stoechadis Géhu, Géhu-Franck & Scoppola
 1984

Pelouse à Dactyle d'Espagne et Immortelle des dunes

- agropyretosum campestris Géhu, Géhu-Franck & Scoppola 1984
- crithmetosum maritimi Géhu, Géhu-Franck & Scoppola 1984

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Carex nigra, Eriophorum angustifolium, Carex echinata, Drosera rotundifolia, Comarum palustre, Menyanthes trifoliata, Drosera intermedia, Viola palustris, Sphagnum palustre, Pedicularis palustris, Equisetum palustre, Carex panicea, Molinia caerulea, Hydrocotyle vulgaris, Galium uliginosum

Caricetalia davallianae Braun-Blang. 1949

Schoenus nigricans, Epipactis palustris, Carex hostiana, Dactylorhiza incarnata, Dactylorhiza praetermissa, Carex lepidocarpa, Juncus subnodulosus, Carex demissa, Carex flava

Caricion davallianae Klika 1934

Carex davalliana, Eriophorum latifolium, Carex lepidocarpa, Eleocharis quinqueflora, Pinguicula grandiflora, Swertzia perennis, Tofieldia calyculata, Selaginella selaginoides, Primula farinosa, Triglochin palustre

Caricenion davallianae Giugni 1991

- Carici davallianae-Eriophoretum latifolii Nègre 1972
- Pelouse à Laîche de Davall et Linaigrette à feuilles larges
- Carici mairei-Pinguiculetum grandiflorae B. Foucault 2019

Pelouse à Laîche de Maire et Grassette à grandes fleurs

Pinguiculo grandiflorae-Caricetum frigidae Braun-Blanq. 1948

Pelouse à Grassette à grandes fleurs et Laîche des lieux froids

• **Pinguiculo vulgaris-Caricetum davallianae** Turmel 1955

Pelouse à Grassette commune et Laîche de Davall

- **Tofieldio calyculatae-Caricetum pulicaris** Rivas Mart., Costa & P. Soriano *in* Rivas Mart., Fern. Gonz., Loidi, Lousã & Penas 2002 Pelouse à Tofieldie à calicule et Laîche puce
- Tofieldio calyculatae-Trichophoretum caespitosi Ballest., Baulies, Canalís & Sebastià ex Rivas Mart. & M.J. Costa 1998
 Pelouse à Tofieldie à calicule et Scirpe en touffe

Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis B. Foucault 2008

Schoenus nigricans, Parnassia palustris, Dactylorhiza praetermissa, Oenanthe lachenalii, Lysimachia tenella, Cirsium tuberosum, Serratula tinctoria, Carex viridula, Samolus valerandi

Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis J.-M. Royer *in* Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux & Touffet 2004 *nom. prov.* (art. 3b) et *nom. nud.* (art. 2b, 8)

Juncus subnodulosus, Oenanthe lachenalii, Dactylorhiza praetermissa

- Anagallido tenellae-Eleocharitetum quinqueflorae (Bourn. 1952) ex B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006
 Pelouse à Mouron délicat et Scirpe pauciflore
- Caricetum viridulo-lepidocarpae Catteau, Prey & Hauguel in Catteau, R. François, Prey & Farvacques 2017
 Pelouse à Laîche tardive et Laîche écailleuse
- **Groupement à Cirsium dissectum et Schoenus nigricans** P. Lafon, Le Fouler & Caze 2015 *nom. inval.* (art. 3c)
 Pelouse à Cirse d'Angleterre et Choin noirâtre

- <u>Fiche 31 -</u> Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi (Wattez 1968) B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006 Pelouse à Écuelle d'eau et Jonc à tépales obtus
- **Junco subnodulosi-Pinguiculetum lusitanicae** (G. Lemée 1937) B. Foucault 2008 Pelouse à Jonc à tépales obtus et Grassette du Portugal
- <u>Fiche 32 Schoeno nigricantis-Juncetum obtusiflori</u> P. Allorge 1922 Pelouse à Choin noirâtre et Jonc à tépales obtus

Caricenion pulchello-trinervis Julve ex B. Foucault 2008

Carex trinervis, Salix repens subsp. dunensis, Scirpoides holoschoenus

Holoschoeno-Caricetum trinervis Géhu & B. Foucault 1982

Pelouse à Scirpe-jonc et Laîche à trois nervures

- corynephoretosum canescentis Géhu & B. Foucault 1982
- juncetosum acuti Géhu & B. Foucault 1982
- molinietosum caeruleae (Vanden Berghen 1964) Géhu & B. Foucault 1982
- Holoschoeno-Schoenetum nigricantis Géhu & B. Foucault 1982

Pelouse à Scirpe-jonc et Choin noirâtre

- hydrocotyletosum Géhu & B. Foucault 1982 nom. prov. (art. 3b)
- rosetosum pimpinellifoliae Géhu & B. Foucault 1982 nom. prov. (art. 3b)
- tvpicum
- **Junco articulati-Scirpoidetum holoschoeni** F. Blanch. & Cacqueray 2010 nom. ined. (art. 1)

Pelouse à Jonc à fruits luisants et Scirpe-jonc

Samolo valerandi-Holoschoenetum Géhu & B. Foucault 1982

Pelouse à Samole de Valerand et Scirpe-jonc

- **Soncho maritimi-Schoenetum nigricantis** (Lahondère 1979) B. Foucault 2008 Pelouse à Laiteron maritime et Choin noirâtre
 - calamagrostietosum epigeji B. Foucault (1984) 2008
 - festucetum pruinosae B. Foucault (1984) 2008

SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS Braun-Blanq. 1955

Sedum album, Sedum acre, Sedum sexangulare, Sedum forsterianum, Sedum rupestre, Sempervivum tectorum, Prospero autumnale, Poa bulbosa, Allium Iusitanicum, Teucrium botrys, Potentilla argentea

Alysso alyssoidis-Sedetalia albi Moravec 1967

Sedum ochroleucum, Bupleurum baldense, Alyssum alyssoides, Clinopodium acinos, Saxifraga tridactylites, Bombycilaena erecta, Hornungia petraea, Medicago minima

Alysso alyssoidis-Sedion albi Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961

Minuartia hybrida, Helianthemum apenninum, Arenaria leptoclados

• <u>Fiche 8 -</u> Festuco auquieri-Sedetum ochroleuci Boullet ex Boullet, J.-M. Royer & Ferrez in J.-M. Royer & Ferrez 2018
Pelouse à Fétuque d'Auquier et Orpin à pétales droits

• <u>Fiche 9 -</u> *Peltigero rufescentis-Allietum sphaerocephali* Braque & Loiseau *ex* J.-M. Royer & Ferrez 2018

Pelouse à Peltigera rufescens et Ail à tête ronde

- euphorbietosum exiguae Braque & Loiseau ex J.-M. Royer & Ferrez 2018
- typicum
- vulpietosum unilateralis Braque & Loiseau ex J.-M. Royer & Ferrez 2018
- Saxifrago tridactylitae-Poetum compressae Géhu 1961

Pelouse à Saxifrage à trois doigts et Pâturin à tiges aplaties

Sedion micrantho-sediformis Rivas Mart., Sánchez-Gómez & Alcaraz *in* Sánchez-Gómez & Alcaraz 1993

Sedum sediforme, Thymus vulgaris

• <u>Fiche 10 - Sedetum micrantho-sediformis</u> 0. Bolòs & Masalles *in* 0. Bolòs 1981 Pelouse à Orpin à petites fleurs et Orpin blanc jaunâtre

STIPO CAPENSIS-TRACHYNIETEA DISTACHYAE Brullo *in* Brullo, Scelsi & Spamp. 2001

Bupleurum baldense, Hedypnois rhagadioloides, Parentucellia latifolia, Filago pyramidata, Helianthemum salicifolium, Filago pygmaea, Euphorbia exigua, Brachypodium distachyon, Linum strictum, Ononis reclinata, Campanula erinus

Brachypodietalia distachyi Rivas Mart. 1978

Minuartia hybrida, Arenaria serpyllifolia, Vulpia unilateralis, Centranthus calcitrapae, Clypeola jonthlaspi, Trifolium suffocatum, Bombycilaena erecta, Saxifraga tridactylites, Cerastium pumilum

Trachynion distachyae Rivas Mart. ex Rivas Mart., Fern. Gonz. & Loidi 1999

Vulpia unilateralis, Arenaria serpyllifolia, Minuartia hybrida, Cerastium pumilum, Bombycilaena erecta, Saxifraga tridactylites

• Fiche 1 - Alysso alyssoidis-Arenarietum controversae hoc loco

Pelouse à Alysson à calice persistant et Sabline des chaumes

• Fiche 2 - Bombycilaeno erectae-Arenarietosum controversae hoc loco

Pelouse à Cotonnière dressée et Sabline des chaumes

- typicum
- brachypodietosum distachyi hoc loco
- saxifragetosum tridactylitae hoc loco
- variante à Crucianella angustifolia
- Fiche 3 Brachypodio distachyae-Airetum elegantissimae hoc loco
- Pelouse à Brachypode à deux épis et Canche élégante
- Fiche 4 Groupement à Linum trigynum et Crucianella angustifolia
- Pelouse à Lin à trois stigmates et Crucianelle à feuilles étroites
- Groupement à Linum strictum et Blackstonia perfoliata
 - variante à Pallenis spinosa
 - variante à Bupleurum baldense
- Fiche 5 Hornungio petraea-Campanuletum erini hoc loco
- Pelouse à Hornungie des pierres et Campanule à petites fleurs
- Fiche 6 Lino stricti-Brachypodietum distachyi hoc loco
- Pelouse à Lin droit et Brachypode à deux épis
 - typicum
 - linetosum trigyni hoc loco

- Fiche 7 Minuartio hybridae-Helianthemetum salifoliae hoc loco
- Pelouse à Minuartie hybride et Hélianthème à feuilles de saule
 - typicum
 - arenarietosum controversae hoc loco
 - campanuletosum erini hoc loco
 - variante à Milium vernale subsp. scabrum hoc loco

THLASPIETEA ROTUNDIFOLII Braun-Blang. 1948

Silene vulgaris subsp. prostrata, Galeopsis angustifolia, Linaria alpina, Centranthus angustifolius, Epilobium dodonaei, Achnatherum calamagrostis, Galeopsis angustifolia, Scrophularia canina subsp. hoppii

Stipetalia calamagrostis Oberd. & P. Seibert in Oberd. 1977

Leontodontion hyoseroidis J. Duvign., Durin & Mullend. 1970

Leontodon hispidus subsp. hyoseroides, Galium fleurotii, Galium timeroyi, Iberis intermedia subsp. violletii, Linaria repens, Iberis intermedia var. durandii, Viola cryana

• **Sileno prostratae-Galietum pusilli** P. Lafon 2021 Pelouse à Silène des glariers et Gaillet à aspect de mousse

TRIFOLIO MEDII-GERANIETEA SANGUINEI T. Müll. 1962

Medicago sativa subsp. falcata, Viola hirta, Vicia sepium, Verbascum lychnitis, Valeriana officinalis subsp. tenuifolia, Solidago virgaurea, Silene nutans, Coronilla varia, Poa pratensis subsp. angustifolia, Origanum vulgare, Melittis melissophyllum, Lithospermum officinale, Lathyrus sylvestris, Lathyrus niger, Laserpitium latifolium, Laserpitium nestleri, Inula conyza, Hypericum perforatum, Hypericum montanum, Helleborus foetidus, Galium album, Fragaria vesca, Cruciata glabra, Clinopodium vulgare subsp. vulgare, Campanula trachelium, Campanula persicifolia, Campanula rapunculus, Brachypodium rupestre, Astragalus glycyphyllos, Astragalus cicer

Antherico ramosi-Geranietalia sanguinei Julve ex Dengler *in* Dengler, C. Berg, Eisenberg, Isermann, F. Jansen, Koska, S. Löbel, Manthey, Päzolt, Spangenberg, Timmermann & Wollert 2003

Anthericum liliago, Arabis glabra, Bupleurum falcatum, Carex humilis, Cervaria rivini, Cytisus lotoides, Filipendula vulgaris, Fragaria viridis, Geranium sanguineum, Laserpitium siler, Libanotis pyrenaica, Limodorum abortivum, Lithospermum purpurocaeruleum, Melampyrum cristatum, Oreoselinum nigrum, Polygonatum odoratum, Primula veris, Rosa pimpinellifolia, Rubia peregrina, Scorzonera hispanica, Stachys recta, Tanacetum corymbosum, Teucrium chamaedrys, Thalictrum minus, Trifolium alpestre, Trifolium rubens, Veronica teucrium, Vicia tenuifolia, Vincetoxicum hirundinaria

Geranion sanguinei Tüxen in T. Müll. 1962

Antherico ramosi-Geranienion sanguinei J.-M. Royer 2016 Lathyrus latifolius, Euphorbia loreyi, Aster amellus, Anthericum ramosum

• **Diantho hyssopifolii-Libanotidetum pyrenaici** Corriol in Corriol, Prud'homme & Hamdi 2020 nom. ined. (art. 1) et nom. prov. (art. 3b)
Ourlet à Oeillet de Montpellier et Libanotis des montagnes

• **Euphorbio angulatae-Spiraeetum obovatae** Braque & Loiseau 1994 nom. prov. (art. 3b) et nom. inval. (art. 3o)

Ourlet à Euphorbe à tige anguleuse et Spirée à feuilles de millepertuis

• **Groupement à Peucedanum cervaria et Dorycnium pentaphyllum** Boullet 1986 nom. inval. (art. 3c)

Ourlet à Peucédan Herbe aux cerfs et Dorycnie à cinq feuilles

• **Groupement à Rubia peregrina et Digitalis lutea** E. Henry & P. Lafon 2021 nom. inval. (art. 3c)

Ourlet à Garance voyageuse et Digitale jaune

• Inulo spiraeifolia-Dorycnietum pentaphylli Boullet 1986 nom. inval.

Ourlet à Inule à feuilles de spirée et Dorycnie à cinq feuilles

- **Limodoro abortivi-Cytisetum lotoidis** Braque ex J.-M. Royer 2016 Ourlet à Limodore avorté et Cytise de France
- Ourlet à Artemisia alba Boullet 1986

Ourlet à Armoise blanche

- **Ourlet à Filipendula vulgaris et Potentilla montana** Boullet 1986 Ourlet à Filipendule vulgaire et Potentille des montagnes
- Ourlet à Genista pilosa et Sesleria albicans Boullet 1986

Ourlet à Genêt poilu et Seslérie blanchâtre

Trifolio medii-Geranienion sanguinei van Gils & Gilissen 1976

Agrimonia eupatoria, Arrhenatherum elatius, Knautia arvensis, Lathyrus pratensis, Trifolium medium, Veronica chamaedrys, Vicia cracca

• Groupement à Buglossoides purpurocaerulea et Melittis melissophyllum P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021 nom. inval. (art. 3c)

Ourlet à Grémil bleu pourpre et Mélitte à feuilles de Mélisse

- **Groupement à Genista tinctoria et Brachypodium rupestre** P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021 *nom. inval.* (art. 3c) Ourlet à Genêt des teinturiers et Brachypode des rochers
- **Groupement à Hieracium ovalifolium et Melittis melissophyllum** P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021 *nom. inval.* (art. 3c) Ourlet à Epervière à feuilles ovales et Mélitte à feuilles de Mélisse
- **Groupement à Primula veris et Potentilla montana** P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021 *nom. inval.* (art. 3c) Ourlet à Primevère officinale et Potentille des montagnes
- **Lithospermo purpurocaerulei-Pulmonarietum longifoliae** B. Foucault 2008 Ourlet à Grémil bleu pourpre et Pulmonaire à feuilles longues
 - inuletosum salicinae B. Foucault 2008
 - typicum

Origanetalia vulgaris T. Müll. 1962

Pimpinella major, Aquilegia vulgaris, Clinopodium nepeta subsp. sylvaticum, Trifolium medium, Vicia dumetorum, Arrhenatherum elatius, Heracleum sphondylium, Lathyrus pratensis, Melica nutans, Ranunculus tuberosus, Taraxacum officinale, Veronica chamaedrys, Vicia cracca

Trifolion medii T. Müll. 1962

Agrimonia eupatoria, Agrimonia procera, Vicia cassubica, Knautia arvensis, Brachypodium sylvaticum

Agrimonio medii-Trifolienion medii R. Knapp 1976

Aquilegia vulgaris, Clinopodium nepeta subsp. sylvaticum, Campanula trachelium, Lathyrus sylvestris

• Lathyro latifolii-Centaureetum nemoralis Rivas Mart., T.E. Díaz, Fern. Prieto, Loidi & Penas 1984

Ourlet à Gesse à larges feuilles et Centaurée des bois

• **Ourlet à Pulmonaria longifolia et Peucedanum cervaria** B. Foucault, Frileux & Delpech 1983

Ourlet à Pulmonaire à feuilles longues et Peucédan Herbe aux cerfs

Trifolio medii-Agrimonietum eupatoriae T. Müll. 1962

Ourlet à Trèfle moyen et Aigremoine eupatoire

Teucrio scorodoniae-Trifolienion medii R. Knapp 1976

Avenella flexuosa, Hieracium sabaudum, Holcus mollis, Melampyrum pratense, Viola riviniana, Teucrium scorodonia, Pteridium aquilinum, Lonicera periclymenum

• **Groupement à Knautia arvernensis et Brachypodium rupestre** Chabrol & Reimringer 2011 *nom. inval.* (art. 3c)

Ourlet à Knautie d'Auvergne et Brachypode des rochers

• **Groupement à Pteridium aquilinum et Brachypodium rupestre** Chabrol & Reimringer 2011 *nom. inval.* (art. 3c)

Ourlet à Fougère aigle et Brachypode des rochers

• **Groupement à Teucrium scorodonia et Brachypodium rupestre** Chabrol & Reimringer 2011 *nom. inval.* (art. 3c)

Ourlet à Germandrée Scorodoine et Brachypode des rochers

 Melittio melissophylli-Festucetum heterophyllae J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Ourlet à Mélitte à feuilles de Mélisse et Fétuque hétérophylle

• **Violo rivinianae-Lathyretum nigri** A. Schmitt & Rameau *ex* J.-M. Royer 2016 Ourlet à Violette de rivin et Gesse noire

Knaution dipsacifoliae Julve ex Dengler & Boch 2008

Ranunculus Ianuginosus, Knautia dipsacifolia, Ervilia sylvatica, Astrantia major, Geranium sylvaticum, Knautia arvernensis, Phyteuma spicatum, Lilium martagon

Laserpitio latifolii-Teucrienion scorodoniae J.-M. Royer 2016

• **Groupement à Geranium sylvaticum et Euphorbia hyberna** Chabrol & Reimringer 2011 nom. inval. (art. 3c)

Ourlet à Géranium des bois et Euphorbe d'Irlande

• **Trifolio aurei-Knautietum arvernensis** Billy ex J.-M. Royer 2016

Ourlet à Trèfle doré et Knautie d'Auvergne

- laserpitietosum latifolii Billy ex J.-M. Royer 2016
- linarietosum repentis Billy ex J.-M. Royer 2016
- typicum





SUD-ATLANTIQUE (coord.) MASSIF CENTRAL PYRENEES ET MIDI-PYRENEES

CONTACTS:

Siège du CBNSA

Domaine de Certes / 47 avenue de Certes / 33980 AUDENGE

Téléphone : 05 57 76 18 07

Antenne Limousin du CBNMC

Cité administrative / 22 rue des pénitents blancs / 87000 LIMOGES

Téléphone : 05 19 03 21 99

Siège du CBNPMP

Vallon de Salut / BP 70315 / 65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex Téléphone : 05.62.95.85.30

